

Dossier d'Etude n° 9

Juin 2000

Familles et délinquances

Un bilan pluridisciplinaire des recherches

francophones et anglophones

Auteurs :

Laurent MUCCHIELLI

Chargé de recherches au CNRS (CESDIP)

Avec la collaboration de Karine MUCCHIELLI

Psychologue

Paris, Caisse Nationale des Allocations Familiales

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	5
1. Un état de la recherche pluridisciplinaire difficile à dresser	6
2. Délinquance, quelle délinquance ? Le sens des mots	11
I - L'influence des formes familiales, la recherche sur les effets de la monoparentalité et du divorce	16
1. Les bouleversements de la famille contemporaine : une source majeure d'inquiétude	16
2. Famille dissociée (broken home) et délinquance : synthèse des recherches	21
3. L'évolution dans le temps des rapports entre les structures familiales et la délinquance	30
4. Synthèse et conclusions	32
II - L'agressivité, les troubles précoces de la relation à autrui et la reproduction intergénérationnelle de la violence	35
1. L'agressivité et des troubles précoces de la socialité	36
2. Les racines familiales des comportements criminels précoces : quelques perspectives psychologiques d'ensemble	40
3. L'apport systémique des criminologues américains	46
4. Synthèse et conclusions	52
III - Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile : la famille dans son contexte social et dans ses limites éducatives	55
1. Socialisation et risque de délinquance au cours du développement de l'enfant	55
2. Le contrôle parental, son rôle, sa mise en oeuvre et ses limites	66
3. Synthèse et conclusions	74
Conclusions générales	77
Bibliographie générale	82

AVANT-PROPOS

La riche synthèse proposée par Laurent Mucchielli, chargé de recherche au CNRS (Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales), porte sur un sujet d'actualité qui prête aux polémiques idéologiques et aux controverses scientifiques. " Familles et Délinquances " (les pluriels sont d'importance), le thème est récurrent et âprement discuté autant dans les conversations de café que dans les débats de spécialistes.

Il nous a semblé intéressant de demander un bilan raisonné des travaux réalisés sur ces questions par les sociologues, les psychologues et les criminologues. S'intéressant aux résultats de démarches empiriques et non à des théorisations philosophiques abstraites, ce document se veut une contribution à la compréhension d'un ensemble de phénomènes particulièrement importants et singulièrement complexes : influence des formes familiales sur la délinquance, reproduction intergénérationnelle de la violence, troubles et malaises dans la socialisation, place du contrôle parental dans la gestion du risque de délinquance juvénile, difficultés contextuelles des familles.

L'objectif de la démarche n'est pas de procurer un panorama exhaustif des connaissances, mais de fournir des points de repère à partir de la littérature et des études relevant des sciences sociales et psychologiques. Le lecteur dispose ainsi d'une somme organisée d'informations, de propositions, de démonstrations, de réfutations et de références, présentées avec un souci constant de rigueur.

Dans son introduction, Mucchielli précise les difficultés de l'exercice (absence d'une tradition de recherche en France, faiblesse du dialogue entre les disciplines scientifiques, rareté des rapprochements quantitatif/qualitatif, etc.) et légitime le recours massif à des publications anglophones. D'emblée, il souligne l'hétérogénéité des " délinquances " et des réactions sociales que celles-ci peuvent susciter : la fraude massive " en cols blancs " appelle toujours moins de condamnations et de réprobations, que les " incivilités " concentrées dans certains quartiers. Distinguant fondamentalement deux principaux moments d'entrée dans une carrière délinquante, la petite enfance et la pré-adolescence, l'auteur a pour ambition de proposer une compilation argumentée des analyses relatives aux trajectoires des délinquants, en cherchant à mettre en évidence l'importance ou l'innocuité de la variable " famille " dans ces biographies et ces comportements.

Le rapport ne se limite pas au rappel et au commentaire des multiples corrélations qui peuvent, par des outils statistiques toujours plus sophistiqués, être mises en lumière entre différentes formes et pratiques familiales, d'un côté, et divers agissements délinquants, de l'autre. Il insiste sur le fait que la famille est " nécessairement un système d'interactions complexe " et, surtout, que les déterminants ou, dit plus sobrement, les facteurs extra-familiaux de la délinquance (conditions socioéconomiques de la famille, environnement social des jeunes, etc.), sont toujours essentiels à prendre en compte.

De cette synthèse, Mucchielli conclut d'abord que " *les facteurs relationnels sont plus déterminants que les facteurs structurels* ". A ce titre, son travail permet de revenir sur les idées reçues selon lesquelles, toutes choses égales par ailleurs, les enfants des familles monoparentales et/ou recomposées seraient engagés de manière disproportionnée dans la délinquance, voire la criminalité. Les travaux recensés invitent ensuite à mettre l'accent non plus sur les formes familiales, mais sur les dynamiques et les interactions familiales. Sur ce registre, et en s'appuyant sur les résultats des sciences psychologiques, le document rappelle qu'un ensemble de dysfonctionnements individuels peuvent être repérables très tôt chez certains jeunes et qu'ils sont souvent imputables à des manques, des carences ou à des déviations dans l'entourage direct des enfants. Il faut néanmoins se garder d'en inférer des profils types de configurations familiales favorables à l'apparition et/ou au développement de la délinquance. Si des personnalités particulières peuvent, très précocement, laisser transparaître des traits présageant ou signalant une inclinaison vers différentes formes de déviance, la distribution de ces phénomènes relève davantage des conditions de vie des parents, que des configurations familiales dans lesquelles vivent les enfants.

Plus intéressant encore, on doit noter que les manifestations de la délinquance juvénile se repèrent, en majorité, à partir de la pré adolescence et dans des familles qui ne vivent pas une de ces " pathologies sociales " souvent érigées en explication du comportement des enfants. Les leçons à tirer de tels constats sont d'importance, autant pour l'analyse que pour l'action. La famille ne peut être seulement considérée dans un rôle de production, ou de terreau, de la délinquance. Au contraire, c'est en prenant en considération son rôle préventif, à travers le contrôle parental, que l'on peut à la fois comprendre les agissements et phénomènes délinquants, et agir sur eux, notamment en comprenant et en soutenant les parents. Faire porter l'analyse et l'action sur le contexte des relations familiales – aussi diverses soient-elles – est plus performant que la focalisation sur certaines transformations de la cellule familiale.

Au total, le travail réalisé permet de revenir sur une série de stéréotypes et d'idées trop rapides concernant les influences réciproques des attitudes parentales, des types familiaux et des pratiques délinquantes. Il s'agit là d'une synthèse empirique et théorique utile – à l'accès parfois difficile et au ton parfois vif mais à l'écriture toujours accessible et à l'argumentation toujours étayée – qui souligne tout l'intérêt de réflexions et d'actions visant le soutien à la fonction parentale.

Julien DAMON

Responsable du Bureau de la Recherche de la CNAF

INTRODUCTION

L'actualité politico-médiatique a inscrit sur son agenda le thème des relations entre Famille et Délinquance. Au cours des années 1990, des maires de toutes tendances politiques, des députés et même des ministres ont évoqué le thème de la “ démission des parents ” pour contribuer à expliquer l'origine de la délinquance des petits “ sauvageons ” (selon l'expression du ministre de l'Intérieur). A plusieurs reprises, la question de la mise sous tutelle voire de la suppression pure et simple des allocations familiales a été posée.

Dans une société moderne comme la France, l'on comprend aisément que cette question soit au cœur des préoccupations de l'État et des organismes de sécurité sociale. Ainsi la Caisse Nationale des Allocations Familiales a, en avril 1998, constitué un groupe de travail sur le thème de “ La responsabilité et l'accompagnement des parents dans leurs relations avec l'enfant ”, qui a rendu tout récemment son rapport ¹.

Face à cette actualité, notre propos ne sera pas de donner tort ou raison à telle ou telle partie. Ce serait là une attitude relevant d'une forme de scientisme heureusement révolu. Quand bien même la recherche en sciences humaines fournirait dans ce débat des connaissances parfaitement établies, celles-ci seraient tributaires d'un état du fonctionnement de la société qui n'est ni simple et univoque à un moment donné, ni immuable dans le temps. Les questions politiques impliquant avant tout des choix de société qui contribuent en permanence à transformer cette société, il ne saurait ressortir d'une analyse scientifique aucune “ vérité ” définitive qui n'attendrait que d'être comprise et traduite politiquement pour que les problèmes sociaux disparaissent à jamais. Mais en sens inverse, il nous paraît plus que dommageable qu'une réflexion politique puisse s'exercer au gré d'une actualité de plus en plus façonnée par les médias et les attentes supposées de l'opinion publique, sans que les fonctionnements humains et sociaux concrets mis en évidence par les recherches en sciences humaines ne soient connus et pris en compte. C'est pourquoi, partant du constat de difficulté des acteurs institutionnels à présenter un tableau descriptif complet de la relation supposée entre les attitudes parentales et les pratiques délinquantes juvéniles, il nous a semblé important de tenter de synthétiser l'apport de la recherche empirique en sciences humaines sur ce qui constitue pour plusieurs d'entre elles (sociologie,

¹. “ Dans un environnement marqué par la crise économique et sociale, le champ des responsabilités et des rôles parentaux est questionné de toute part. Le réseau des Caisses est régulièrement interpellé par des propositions visant la plupart du temps à mettre en place une politique de sanctions financières, comme par exemple la suppression des Allocations Familiales ou l'instauration d'un système de prestations à points pour responsabiliser les parents d'enfants reconnus coupables d'actes de délinquance. Sont proposées aussi des sanctions en cas d'inassiduité scolaire ou de présence dans la rue d'enfants à des heures tardives sans surveillance des parents, d'absence de suivi de la grossesse ou de non-paiement des frais de cantines scolaires... ” (CNAF, 1999, p. 1).

criminologie, psycho-sociologie, psychologie clinique) une question sinon “classique” du moins régulièrement investie.

Cela étant, une telle synthèse est déjà en soi un défi intellectuel qui ne va pas sans risque, ainsi qu'il nous faut l'exposer le plus honnêtement possible. Avant de présenter le plan d'ensemble de ce rapport, nous dirons donc quelques mots introductifs sur l'état de la recherche dans ces domaines (1), puis sur la façon dont est en général abordée la délinquance (2).

1. Un état de la recherche pluridisciplinaire difficile à dresser

Un tel bilan est rendu difficile par deux caractéristiques de la recherche sur les questions de délinquance et de criminalité : d'une part leur relative rareté en France et le nécessaire recours massif aux sources américaines, d'autre part la pauvreté (voire l'absence totale de dialogue) et la distance qui sépare les sciences sociales et ce que l'on appellera ici faute d'une meilleure expression les “sciences psychologiques” (psychologie clinique ou psychopathologie, psychiatrie).

Des recherches principalement américaines

Un bilan des recherches empiriques sur le thème “Familles et Délinquances” (on verra l'importance des pluriels) se doit nécessairement d'être non seulement francophone mais aussi international (ou plutôt occidental car tous les pays du monde n'ont ni les mêmes structures de recherche scientifique, ni surtout les mêmes structures sociales et culturelles, ce qui peut rendre caduques les comparaisons sur le rôle de la famille dans tel ou tel phénomène). Entendons par là que, malgré le réinvestissement récent des travaux cliniques sur les violences sexuelles et la maltraitance, la recherche française se trouve à elle seule incapable de proposer aujourd'hui une vision d'ensemble de la relation supposée. A cela plusieurs raisons historiques que l'on peut rappeler très brièvement.

En France, contrairement à la situation d'autres pays (y compris d'autres pays francophones comme la Belgique, la Suisse et le Canada francophone), il n'existe pas de “Criminologie” en tant que discipline scientifique. Historiquement, au moment où un mouvement de disciplinarisation apparaît en Europe, à la fin du XIX^{ème} siècle, autour de l'étude du crime, il se trouve rapidement capté en France d'une part par les juristes spécialisés sur les questions pénales, d'autre part par les médecins spécialisés sur les questions de médecine légale et d'expertise psychiatrique (Mucchielli [éd.], 1994). Ni la psychologie ni la sociologie qui se développent alors au plan universitaire n'inscrivent cette préoccupation au centre de leurs programmes de recherches. La situation de l'entre-deux-guerres ne change rien à cet état de fait. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la situation semble évoluer du côté de la psychologie du fait notamment de l'activité de Daniel Lagache ; mais l'homme ne fait pas école et ce sont bien plutôt les manuels d'un professionnel par ailleurs organisateur d'un nouveau institutionnel de la criminologie en France, Jean Pinatel, qui constitue la référence dans les années 1960. Du côté de la sociologie, malgré

les efforts d'André Davidovitch, la recherche sur le crime ne constitue pas dans ces années 1950 et 1960 un véritable horizon de la recherche.

Au cours des années 1970, on assiste (enfin) au démarrage collectif de la recherche empirique sur ces questions à travers principalement l'activité de deux centres de recherches du ministère de la Justice : le Service d'Etudes Pénales et Criminologiques (SEPC, qui devient en 1978 le CESDIP, unité de recherche associée au CNRS) et le Centre de Recherches Interdisciplinaires de Vaucresson (CRIV). *Nolens volens*, une sorte de partage s'effectue au moins partiellement entre ces deux centres de recherches : le SEPC (futur CESDIP) étudiera principalement les mécanismes institutionnels du contrôle social, en particulier l'appareil pénal, tandis que c'est au CRIV que seront menées les recherches sur les origines de la délinquance juvénile. Nous aurons l'occasion d'évoquer parfois dans ce rapport des recherches produites au CRIV, mais ce centre de recherches va disparaître à la fin des années 1980, sans que les recherches qui y étaient menées soient poursuivies avec la même ampleur ailleurs². A bien des égards, nous avons donc eu quelques difficultés à trouver des recherches empiriques d'envergure sur le thème étudié dans les sciences sociales française des années 1990.

Ainsi, c'est principalement vers l'étranger que nous nous tournerons : les pays de langue anglaise d'abord (principalement les Etats-Unis, dans une moindre mesure la Grande-Bretagne et le Canada anglophone), d'autres pays francophones ensuite, dans lesquels une tradition de recherche empirique en criminologie s'est conservée et développée au cours du dernier demi-siècle (la plupart des recherches se concentrent au Québec, plus rarement en Belgique et en Suisse francophones). Par incompétence linguistique, nous ne recenserons pas les recherches publiées dans les langues germaniques ou slaves, ni dans la langue espagnole qui concerne pourtant, outre l'Espagne, la plupart des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

L'absence de dialogue et la distance épistémologique entre sciences sociales et sciences psychologiques

L'histoire française des relations académiques entre sciences sociales et sciences psychologiques a plus de cent ans. Nous ignorons si dans d'autres pays un dialogue existe entre les disciplines concernées, mais force est de constater que tel n'est pas le cas en France. Durant les années 1890-1940, le poids prépondérant des modèles biologiques d'explication des comportements déviants dans la psychopathologie et la psychiatrie interdisait que se noue un dialogue construit avec des sociologues dont le travail consistait, par définition, à montrer que le comportement n'est pas réductible aux dispositions bio-psychologiques de l'individu. Ceci pouvait être observé au tournant du siècle en matière d'analyse du crime (Mucchielli, 1998, p. 292-316), comme dans l'entre-deux-guerres en matière d'analyse du suicide, à travers la controverse entre le psychologue Charles Blondel et le sociologue

². Ainsi que le remarque par exemple Dominique Duprez (1997, 9): " La jeunesse délinquante, peut-être parce que l'objet renvoie à un problème de catégorisation, ne semble plus être une préoccupation importante dans le champ des recherches en sciences sociales. Il suffit d'examiner la carte de la recherche en science sociale en France et le déroulement des carrières des chercheurs pour constater que ce champ de recherche s'est tari ".

Maurice Halbwachs (Mucchielli, 1999a). A partir des années 1950, c'est le modèle psychanalytique qui s'impose largement dans les sciences individuelles. Mais, en dépit de quelques déclarations d'intentions, ceci n'améliore pas le dialogue avec les sciences sociales en matière d'analyse des comportements déviants. En effet, qu'elles s'appuient sur la théorie des pulsions ou bien sur la théorie du complexe d'Œdipe (c'est le " criminel par sentiment de culpabilité " dont parle Freud), les explications psychanalytiques du crime se réfèrent à des mécanismes sensés être universaux. Au demeurant, selon la théorie psychanalytique, nous sommes tous des criminels en puissance. Et quand le modèle veut s'éprouver dans une histoire de cas, il est essentiellement question des relations affectives entre l'individu et ses parents. La forme de la famille, le lieu d'habitat, la réussite scolaire, l'environnement économique, la socialisation par les bandes de jeunes, sont autant de données existentielles qui sont donc implicitement tenues pour nulles.

Inversement, les sciences sociales mettent aisément en évidence les déterminations environnementales qui font que la délinquance et la criminalité se concentrent dans certains milieux, dans certaines zones géographiques, à certains âges, etc. Mais elles peinent souvent à expliquer pourquoi, à variables environnementales égales, tel individu devient délinquant et non tel autre. Dès lors l'hypothèse peut s'imposer que c'est précisément dans les relations familiales que se joue un aspect central de cette différence. La famille apparaît ainsi comme un domaine d'investigation pluri-disciplinaire par excellence.

Toutefois, complication supplémentaire, les sciences sociales et les sciences individuelles ne fonctionnent pas sur les mêmes bases épistémologiques : elles n'ont pas la même éthique de démonstration, le même rapport à l'administration de la preuve. Nous ne dissimulerons pas que, de ce point de vue, les sciences psychologiques posent selon nous de sérieux problèmes du point de vue de la recherche empirique (Mucchielli, 1999b). Ces problèmes sont pour l'essentiel les suivants : 1/ la référence à la théorie psychanalytique (essentiellement les écrits de Freud et Lacan) fonctionne essentiellement sur le mode autoritaire et non pas démonstratif ; 2/ il n'y a généralement pas de procédés de comptage ni même de mise en comparaison des histoires individuelles à partir de procédures d'examen standardisées, mais plutôt un dialogue direct entre l'histoire singulière de tel individu et la théorie générale ; 3/ on rencontre fréquemment des discours qui ne reposent sur aucune analyse de cas individuels mais plutôt sur des interprétations de textes aux statuts très divers : mythologies anciennes, textes religieux, films de cinéma, etc. ; 4/ les travaux publiés au sein de la même communauté intellectuelle se réfèrent à des théories mais ne confrontent pas leurs analyses de cas avec d'autres analyses de cas, dans un processus comparatif et cumulatif ; 5/ les recherches empiriques anglo-saxonnes sont généralement inconnues.

Dans ces conditions, on comprend que le dialogue est toujours difficile, parfois impossible, entre des disciplines qui sont séparées par une grande distance épistémologique. Nous avons pourtant choisi le

parti de la pluridisciplinarité et nous nous sommes risqué à une synthèse qui englobe donc des éléments assez hétérogènes.

Les sources de l'étude

La récolte des recherches publiées s'est faite avant tout à travers le dépouillement (aussi large et systématique que possible dans les bibliothèques de Paris et de ses environs) des revues spécialisées, complété par la lecture des ouvrages (l'ensemble des références mobilisées est regroupé d'un seul tenant dans la bibliographie finale). De façon systématique ou ponctuelle, nous avons consulté les revues suivantes :

- *American Journal of Sociology*
- *American Sociological Review*
- *Annales de Vaucresson*
- *Archives française de pédiatrie*
- *Archives of General Psychiatry*
- *British Journal of Criminology*
- *Bulletin de psychologie*
- *Child Abuse and Neglect*
- *Child Development*
- *Criminologie*
- *Criminology*
- *Developmental Psychology*
- *Deviant Behavior*
- *Déviante et société*
- *Droit et société*
- *Enfance*
- *Informations sociales*
- *Journal of Abnormal Child Psychology*
- *Journal of Criminal Law and Criminology*
- *Journal of Criminal Policy and Research*
- *Journal of Divorce and Remarriage*
- *Journal of Family Issues*
- *Journal of Marriage and the Family*
- *Journal of Quantitative Criminology*
- *Journal of Research in Crime and Delinquency*
- *Journal of Social Issues*
- *Kriminologisches/ Bulletin de criminologie*
- *Les cahiers de la sécurité intérieure*

- *Les cahiers dynamiques (PJJ)*
- *L'évolution psychiatrique*
- *Legal and Criminological Psychology*
- *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*
- *Psychiatrie de l'enfant*
- *Psychiatrie française*
- *Psychiatry*
- *Revue canadienne de criminologie*
- *Revue de droit pénal et de criminologie*
- *Revue française de psychanalyse*
- *Revue française de sociologie*
- *Santé mentale au Québec*
- *Social Problems*
- *Youth and Society*

Nos sources sont donc pour bonne partie américaines, ce qui ne va pas non plus sans certains inconvénients. En effet, la recherche criminologique américaine a des forces et des faiblesses. Outre le nombre de chercheurs qui s'y consacrent, son principal avantage est son caractère empirique et son ambition quantitative. Indiscutablement, il y a là une tradition intellectuelle qui ne dénigre pas les grandes théories, mais qui veut les reconnaître, les discuter, donc les contrôler, souvent même les tester. Le nombre n'y est du reste pas pour rien : le champ est si vaste que nul ne saurait prétendre le contrôler. A l'image des congrès *open* qui tiennent tant à cœur aux Américains, la recherche est un grand marché ouvert à tous les individus et à toutes les idées, mais soumis drastiquement à la concurrence et au test permanent de la validité. Du moins est-ce là l'image d'Epinal, qui cache certaines faiblesses. La première faiblesse est sans doute la très grande frilosité de cette recherche face aux méthodes qualitatives. Bien souvent, à côté des batailles de chiffres pour prouver le poids prépondérant ou négligeable de tel ou tel facteur, on aimerait trouver des extraits d'entretiens permettant de comprendre le vécu des individus, les processus psychologiques qui les animent.

Une seconde faiblesse, directement liée à la première, est sans doute la fréquente pauvreté analytique de travaux qui se proposent et se contentent bien souvent de tester le poids de tels ou tels facteurs, telles ou telles variables, sur des comportements de surcroît rarement définis avec précision. Une troisième faiblesse tient sans doute au décalage fréquent qui existe entre le souci accordé à l'appareil méthodologique quantitatif et la qualité de l'échantillon qui, en réalité, excède rarement deux ou trois centaines d'individus et se révèle rarement pleinement représentatif des différences de sexe, de milieux sociaux, de type d'habitat, etc. A ce propos, il importe de bien préciser d'emblée que, considérant d'une part le fait que la délinquance est très massivement un phénomène masculin, considérant d'autre part la faiblesse du nombre d'études qui distinguent systématiquement les comportements des hommes de ceux des femmes, sauf indication contraire il sera toujours question de la délinquance des hommes dans ce rapport. Une quatrième faiblesse de la recherche quantitative américaine tient au fait qu'il suffit de peu de différence dans les échantillons, dans les questions posées ou dans les modes de calcul retenus

dans le traitement des données pour que les recherches ne soient pas pleinement comparables entre elles.

Nous tenterons de compenser ces faiblesses en utilisant aussi souvent que possible les études qualitatives rigoureuses que nous avons pu découvrir et en privilégiant un mode de présentation analytique des informations recueillies.

2. Délinquance, quelle délinquance ? Le sens des mots

Si l'on n'éprouve pas de difficulté à définir ce qu'est en général une famille, il en va tout autrement de la "délinquance". De quel phénomène parle-t-on ? Comment nous est-il connu ? Quels comportements sont incriminés derrière l'étiquette "délinquance" ou "criminalité" ? Avant d'aller plus loin, il faut s'entendre sur les objets dont nous parlerons. La délinquance (ou la criminalité) est une catégorie juridique qui désigne une population constituée par l'ensemble des individus qui commettent des crimes et délits. Or, d'une part tous les auteurs de crimes et délits ne sont pas l'objet d'une sanction pénale ni même d'un repérage policier, d'autre part ces catégories regroupent des comportements qui n'ont parfois rien à voir entre eux.

Délinquance "réelle", délinquance apparente, délinquance poursuivie

Il est essentiel d'avoir toujours à l'esprit le fait que l'on ne connaît et l'on ne parle généralement que des délinquants sur lesquels se concentre le travail de maintien de l'ordre de la police et de la justice. Or il s'agit essentiellement des jeunes délinquants issus des milieux populaires. En comparaison, nous ne savons pas grand-chose de la délinquance dite "en cols blancs" (fraudeurs, escrocs et autres infracteurs des lois en matière économique, sociale, environnementale, etc.), encore moins de ce que nous proposerions volontiers d'appeler la délinquance "en smoking ou en manteaux de fourrure", désignant par là la corruption à grande échelle ou la fraude fiscale savamment déguisée par divers montages financiers. Dans les pays où elles se pratiquent, les enquêtes dites de "délinquance auto-reportée" permettent de dépasser cette limite institutionnelle à la connaissance des phénomènes, à ceci près toutefois d'une part qu'elles sont massivement appliquées aux individus mineurs et aux jeunes majeurs (très rarement aux adultes de plus de 25 ans), d'autre part qu'elles sont quasi systématiquement orientées vers les violences interpersonnelles et les atteintes aux biens traditionnelles (vols, cambriolages, rackets, etc.), négligeant toute une série d'infractions aux droits administratif, civil et pénal (ainsi le vol ou l'escroquerie par omission ou dissimulation, le travail au noir, la petite fraude fiscale, l'infraction aux règles de protection de l'environnement, l'infraction au code de la route, etc.) qui

peuvent concerner celui que l'on désigne significativement, mais souvent par erreur, comme " Monsieur tout le monde " ³.

La logique des comportements, la dynamique des situations

Outre le fait qu'ils transgressent tous un interdit, qu'y a-t-il de commun entre un simple consommateur de drogue douce, un héroïnomanie qui trafique pour se payer ses doses, un voleur de mobylette, un escroc à l'assurance, un trafiquant international de drogue, un braqueur de banque, un violeur, un meurtrier en série ? Ces transgressions ne procèdent pas des mêmes parcours biographiques, des mêmes situations, des mêmes dispositions psychologiques des individus. Ce sont des attitudes et des comportements qui ont des logiques différentes. Nous pensons ainsi avec Wells et Rankin (1986, p. 73) que " *The social and psychological meanings of different categories of behavior can vary considerably as may the causal dynamics that produce them* ". Pourtant, un grand nombre de recherches, surtout américaines, continuent à employer l'expression " la délinquance " et de rechercher le poids de telle ou telle variable sur cet assemblage artificiel. Dans le meilleur des cas, ceci donne lieu à un débat en criminologie empirique : celui de la spécialisation ou non des comportements délinquants. L'argument classique des épidémiologues qui utilisent la catégorie de la " délinquance " est le suivant : il est prouvé d'une part qu'une minorité de délinquants multirécidivistes sont responsables de la majeure partie des actes de délinquance enregistrée et d'autre part que ces délinquants sont majoritairement non spécialisés, c'est-à-dire tour à tour voleurs, consommateurs de drogues, agresseurs, etc. (cf. Farrington *et al.*, 1988, p. 461sqq ; Farrington, 1998, p. 428sqq). Parallèlement, le développement des études longitudinales à partir des années 1970 a permis à la recherche de tenter de cerner non seulement des facteurs mais même des " prédicteurs " de la délinquance future (Loeber et Stouthamer-Loeber, 1987), ou encore des facteurs de risque pour l'entrée dans une carrière délinquante (Blumstein, Farrington et Moitra, 1985 ; Blumstein et Farrington, 1988). Cette perspective a été très influente dans les pays anglo-saxons dans les années 1980, au point d'inciter le célèbre criminologue Travis Hirschi à réviser profondément sa théorie du contrôle social en réhabilitant l'idée très ancienne de tendance anti-sociale primaire de certains individus, tendance qui se manifesterait dès la petite enfance et qui, lorsque les contrôles sociaux exercés par la socialisation familiale (et dont la fonction essentielle serait d'inculquer à l'enfant l'auto-contrôle) sont défailants, se traduirait fatalement par le développement d'une carrière délinquante (Gottfredson et Hirschi, 1990).

Cette position doit cependant être fortement nuancée pour au moins quatre raisons. Premièrement, la population délinquante se compte en nombre d'individus et non d'actes, or ces délinquants endurcis et polyvalents ne constituent qu'une minorité. Il n'y a donc pas lieu d'en faire un modèle criminologique à portée générale. Qui plus est, deuxième raison, les études quantitatives longitudinales qui se sont

³. Derrière ceci se dissimule une représentation du monde manichéenne qui sous-tend le plus souvent inconsciemment nombre de raisonnements et qui revient au fond à opposer les délinquants aux non-délinquants, les hommes bons aux méchants, comme deux catégories d'êtres ontologiquement différentes.

poursuivies et complexifiées dans les années 1990 pour tenter de profiler les carrières délinquantes (essentiellement en combinant l'âge auquel est repéré le comportement délinquant et sa durée) ont mis en évidence la possibilité de distinguer quatre voire cinq variantes dans les carrières délinquantes (Land et Nagin, 1996 ; D'Unger, Land, McCall et Nagin, 1998). Troisièmement, la majorité des délinquants se manifestent à l'adolescence et sous l'influence massive de leur environnement extra-familial, comme l'ont rappelé à juste titre D. Elliott et ses collègues (Elliott *et al.*, 1985) ainsi que Gerald Patterson et ses collaborateurs (*cf.* notamment Patterson et Dischon, 1985 ; Patterson, Reid et Dischon, 1992). Enfin, quatrièmement, comme l'ont rappelé Robert Sampson et John Laub (1990, 1993), les trajectoires biographiques (*life-course*) des délinquants témoignent du fait que la grande majorité sortent de la délinquance au début de l'âge adulte, en liaison avec leur entrée régulière sur le marché de l'emploi et leur installation en couple puis en famille.

En définitive, ainsi que R. Sampson (1993) l'a justement rappelé, il faut s'efforcer de toujours resituer les comportements dans leurs contextes. On découvre alors qu'ils revêtent des significations bien différentes. En étudiant la violence des adolescents des quartiers pauvres de New York, Jeffrey Fagan et Deanna Wilkinson (1998) ont ainsi montré qu'il y a toutes sortes de motivations à la violence physique (conserver le respect de ses pairs, imposer sa domination à un concurrent, gagner de l'argent, se procurer des sensations fortes, démontrer sa virilité à une femme, etc.) qui correspondent à toutes sortes de situations d'interactions (affrontement entre gangs, affrontement entre bandes ethniques, affrontements entre jeunes au sein d'une bande, possibilité de commettre un vol, un cambriolage ou un racket, initiation à la délinquance d'un jeune, etc.). Ceci est une réalité, nous serions même tenté de dire que c'est " la " réalité et qu'il convient donc d'être prudent face à des études quantitatives qui laissent parfois croire que les choses sont suffisamment simples pour pouvoir faire l'objet d'une modélisation mathématique qui permettra de prédire ceci ou cela.

Two different routes to delinquency (deux chemins vers la délinquance) ?

Au delà ou en deçà (comme l'on voudra) des modélisations quantitatives qui, à lire les revues où elles se publient, semblent pouvoir se continuer et se sophistiquer sans fin, une idée générale doit tout de même être conservée et développée. De même que les comportements ont des logiques et des contextes qui peuvent varier beaucoup, les délinquants ont des parcours biographiques qui ne sont pas univoques. Nous avons évoqué à l'instant les multiples variantes dans l'analyse quantitatives des carrières délinquantes. Par delà ces nuances et en sachant qu'il existe une infinité de variétés et d'exceptions tant les histoires individuelles peuvent être originales, les recherches en criminologie nous semblent converger massivement vers le constat qu'il existe deux types de biographies délinquantes

bien différents, “ *two different routes to delinquency* ” (deux chemins vers la délinquance) comme disent les Américains ⁴.

A observer les parcours biographiques des délinquants, il semble possible en effet de distinguer nettement deux types-idéaux de délinquant (nous y reviendrons plus longuement). Le premier type est celui de l'individu dont le comportement déviant, et notamment exagérément agressif dans une situation, a été généralement repéré dès la petite enfance, et qui cumulera souvent par la suite les signalements à divers moments de sa vie. Ce type de parcours délinquant serait lié fondamentalement à un fonctionnement familial défectueux. Le second type est celui de l'individu dont le comportement délinquant n'a été repéré qu'à la pré-adolescence ou même à l'adolescence, et qui ne s'engagera dans une carrière délinquante que si des facteurs autres que familiaux l'y poussent ou ne lui permettent pas d'y résister.

Cette distinction essentielle a tardé à être pleinement reconnue et établie, d'où des affrontements théoriques au sujet de la prédominance des influences familiales et extra-familiales, affrontements qui se sont incarnés dans l'opposition des années 1940-1960 entre la théorie sociologique d'Edwin Sutherland (priviliégiant l'influence des pairs) et l'analyse des époux Glueck (insistant davantage sur les facteurs individuels et familiaux) et qui ont parcouru la criminologie américaine jusque dans les années 1980 (Matsueda, Heimer, 1987 ; Laub, Sampson, 1991 ; Huizinga, Esbensen et Weiher, 1991, p. 84-86). Aujourd'hui, cette distinction fait au contraire consensus, même s'il subsiste des différences de conceptualisation selon les auteurs (Patterson *et al.*, 1989 ; Loeber et LeBlanc, 1990 ; Moffitt, 1993 ; Simons *et al.*, 1994). A nouveau, nous devons donc conclure à la non-signification des propos qui utilisent la catégorie de “ délinquance ” comme s'il s'agissait d'un ensemble homogène d'individus.

Le plan commenté du rapport

Comment présenter le matériel réuni ? Vers quel objectif l'orienter ?

Disons d'emblée que notre but n'est pas de dresser une liste de constats chiffrés qui viendraient marquer un certain nombre d'assertion du sceau de la science. Là où les médias et nombre de décideurs attendent “ des chiffres ”, ou plus largement des faits et des preuves, il nous semble que le rôle du chercheur est avant tout de faire comprendre les raisonnements sur lesquels repose la construction des faits et des preuves, et dans lesquels les chiffres peuvent trouver une signification.

⁴. La distinction des délinquants d'occasion et des délinquants d'habitude est très ancienne dans l'histoire de la criminologie. De surcroît, elle a fonctionné largement à une époque où elle n'était pas vérifiée empiriquement, à la fois parce qu'elle correspondait à des représentations collectives fort anciennes (la distinction des bons et des mauvais pauvres) et bien intégrées dans l'opinion publique (les gros et les petits délinquants, les “ méchants ” et les “ pas vraiment méchants ”), et parce qu'elle permettait de partager les rôles entre les deux idées savantes couramment admises au XIX^{ème} siècle : l'influence de l'anormalité biologique individuelle et l'influence du milieu social criminogène (Mucchielli, 1994, p. 457*sqq*). Tout en pensant qu'ils continuent à produire des effets sur les représentations de la délinquance, on ne confondra pas ces vieux stéréotypes avec le sujet dont il est question ici.

Ainsi, on sait, mais on l'oublie souvent aussitôt qu'on l'a dit, " les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes ". Non seulement ils servent des constructions intellectuelles, mais ils sont eux-mêmes le produit de constructions sinon intellectuelles du moins techniques. Dès lors ces constructions doivent être pleinement présentes à l'esprit du commentateur, faute de quoi on pourra toujours lui dire que, au sens littéral de l'expression, " il ne sait pas de quoi il parle ". Et le même raisonnement vaut pour toute affirmation relative à la liaison entre telle et telle parties du problème ou, mieux encore, aux causes de tel phénomène. En réalité, l'immense majorité des recherches quantitatives établissent au mieux que tel facteur est un peu plus significatif que tel autre, mais cela ne signifie jamais qu'il s'agit en soi d'une cause. Et quand bien même l'on aurait listé et hiérarchisé toute une série de facteurs maintes fois testés, on n'aurait pas, à notre sens, traité véritablement le problème posé.

Ainsi, nous ne procéderons pas à une simple énumération des innombrables corrélations qui ont été testées entre telle ou telle caractéristique familiale et tel ou tel comportement délinquant. Pareille liste n'aurait guère de signification. Dire par exemple que le manque de surveillance et de discipline, ou bien le manque d'amour et d'attention, ou bien le mode de sanction trop laxiste ou trop sévère, ou bien le mode d'apprentissage direct ou indirect de conduites déviantes pratiquées déjà par les parents, ou bien la santé mentale fragile des parents, ou bien la misère et le retrait social du père, etc., peuvent jouer un rôle important dans la facilitation de l'adoption future de tel ou tel comportement délinquant est une abstraction non seulement difficile à chiffrer, mais surtout peu informative et peu significative en soi. *Dans la réalité, le fonctionnement d'une famille est nécessairement un système d'interactions complexe dont il s'agit de comprendre la dynamique d'ensemble, cette dernière pouvant être " délictogène "* (encourageant la délinquance). Plutôt qu'une énumération de facteurs ou de types de mise en liaison de deux variables, nous avons donc choisi de nous interroger fondamentalement sur les systèmes de régulation familiale. Ensuite, et de façon tout aussi importante, les études statistiques qui tentent de mesurer l'impact des facteurs familiaux par rapport aux autres facteurs (l'existence et le rôle d'une parentèle plus large, les conditions de vie socio-économiques, le cadre et le mode de vie, l'influence des groupes de pairs chez les pré-adolescents et les adolescents, etc.) soulignent que, à l'exception des cas de transmission familiale directe de comportements déviants, ces facteurs familiaux ne sont pas suffisants en soi pour expliquer l'entrée des jeunes dans la délinquance. Il importe par conséquent de s'interroger sur les déterminants extra-familiaux des processus délictogènes et de tenter de restituer l'articulation entre les facteurs familiaux et extra-familiaux.

Compte tenu de tout ce qui vient d'être dit, il nous a semblé logique de présenter successivement les deux types de délinquances évoqués et les systèmes familiaux qui y correspondent. Mais auparavant, les thèmes de la crise de la famille et des conséquences pathologiques de son éclatement étant si prégnants dans les débats intellectuels depuis une vingtaine d'années, il nous a semblé essentiel de lever quelques hypothèses préalables en dissipant des inquiétudes et des perspectives à notre sens abusivement alarmistes quant à l'avenir de la famille et de la jeunesse dans la société française.

I - L'influence des formes familiales, la recherche sur les effets de la monoparentalité et du divorce

Les bouleversements de la famille contemporaine font l'objet d'une préoccupation et même d'une forte inquiétude de la part de nombre de sociologues et surtout de psychologues. Après avoir rappelé et discuté ces bouleversements et ces inquiétudes (1), nous présenterons les résultats des recherches que nous avons cumulées sur l'influence supposée de la famille dissociée (famille monoparentale) et du divorce sur la délinquance (2), puis sur l'évolution dans le temps des relations entre familles et délinquances (3). Nous concluons sur les formes de la famille en évoquant aussi le cas des familles nombreuses.

1. Les bouleversements de la famille contemporaine : une source majeure d'inquiétude

La “ désinstitutionnalisation du mariage ” et “ l'absence du père ”

En France, la famille contemporaine est marquée par de profondes transformations qui autorisent le développement de formes familiales ou conjugales peu répandues avant ces trente dernières années : familles monoparentales (avec enfants de père connu ou inconnu), familles recomposées, couples durables mais non cohabitants, couples homosexuels. Dans le même temps, l'évolution législative assure progressivement l'égalité juridique entre les sexes ; l'évolution économique consacre la

croissance continue du taux d'activité professionnelle des femmes ; l'évolution des mentalités ainsi que l'évolution juridique protègent de mieux en mieux les "droits de l'enfant". Indépendance, individualisation, privatisation, démocratisation, contractualisation, sont les concepts généralement mobilisés par les sociologues pour penser ces évolutions (Fize, 1990 ; Singly, 1993, p. 6sq ; Commaille, 1996, 197sq ; Déchaux, 1998, p. 84-87 ; Théry, 1998, p. 16sq) et s'interroger posément sur l'évolution de notre société⁵. Toutefois, tandis que certains démographes sont déjà plus inquiets de la désinstitutionnalisation du mariage (Roussel, 1989), depuis les années 1980 une foultitude d'auteurs de statuts divers (médecins, cliniciens, essayistes, journalistes) s'interrogent de façon beaucoup plus passionnée sur les conséquences de ces évolutions. Et tandis que les femmes furent l'objet de toutes les inquiétudes (légitimes) dans les années 1970, ce sont désormais les hommes, plus exactement les pères, qui focalisent l'attention (cf. un panorama in Neyrand, 2000, p. 199-251). D'un côté, il semble que l'on découvre surtout les joies de la paternité, du "paternage" lit-on même parfois ; tandis que les chercheurs insistent sur le rôle du père dans les interactions précoces avec l'enfant. Mais parallèlement, non seulement les nouvelles techniques de procréation médicalement assistée, mais aussi et surtout l'augmentation du nombre des divorces et des familles monoparentales, amènent nombre d'auteurs à s'interroger sur "l'absence du père". Le thème est ancien, il émane "pour l'essentiel du champ psychopédagogique et psychanalytique" et concerne "une représentation de la 'mort du père', de son 'effacement' réel ou symbolique, de sa dissolution dans l'indifférenciation sexuelle" (Lefaucheur, 1997, p. 11). Mais l'augmentation des divorces, la garde des enfants toujours massivement confiée aux mères et l'évolution du droit de la famille (surtout le partage de l'autorité parentale) l'ont considérablement amplifié dans les années 1980 et 1990. La mode et le style médiatique aidant, certains n'hésitent pas à dramatiser la question. On lit ici que "En trente ans, avancées juridiques et progrès scientifiques se sont ligués pour précipiter la déroute des pères"⁶. "Terrassé en trois décennies par l'alliance du féminisme, de la pilule et de l'esprit procédurier", renchérit-on là⁷. Les juges seraient en effet complices de cet arrachement, puisqu'ils attribuent très majoritairement la garde des enfants aux mères. On voit ici un psychanalyste stigmatiser quatre "brisures du lien social" : le divorce, le suicide, l'homosexualité et la drogue (T. Anatrella, *Non à la société dépressive*, 1993, cité par Théry, 1993, p. 9). Sans plus de précaution, le psychologue-essayiste à succès Guy Corneau intitule carrément un de ses livres *Père manquant, fils manqué* (1989). Plus récemment, une psychanalyste reprend sérieusement le thème psychanalytique de la désagrégation de la place symbolique du père (Husterl, 1996 ; cf. aussi Poussin et Sayn, 1990, p. 196sq).

⁵. En oubliant toutefois bien souvent que la famille ne fonctionne pas nécessairement de la même manière dans les différents milieux sociaux. Suivons donc plutôt les auteurs qui précisent que "les transformations de la famille ont eu un double effet de contractualisation-individualisation des relations familiales pour les catégories les plus favorisées", tandis que "pour les catégories sociales les plus vulnérables, elles ont eu un effet de précarisation sociale" (Commaille, 1996, p. 197-198).

⁶. J.-J. Bozonnet, *Le Monde*, 21 septembre 1994.

⁷. J.-C. Guillebaud, *Le Nouvel Observateur*, 10-16 mars 1994.

Mais la perspective n'est guère moins inquiétante. En effet, selon la théorie psychanalytique, le père aurait nécessairement une fonction psychologique universelle et indépassable, celle de permettre à l'enfant de sortir de la fusion avec la mère, de " couper le cordon ombilical ", d'entrer dans le monde du langage et de la culture, de reconnaître qu'il a deux parents, d'identifier la différence des sexes et de lui faire reconnaître le tabou de l'inceste. Sans père, plus de limite, plus d'équilibre, plus de maturation, plus d'individuation, plus d'équilibre affectif et sexuel, etc. Une perspective pour le moins angoissante. Quel est dès lors l'avenir de notre société ? La quatrième de couverture d'un autre des multiples ouvrages de psychanalyste sur le sujet (Dumas, 1999) nous l'annonce : " Au cours de ces trente dernières années, la figure paternelle s'est peu à peu lézardée. Les conséquences en sont lourdes. Un nombre impressionnant d'enfants ne voient jamais leur père, la délinquance se développe dans les villes et les banlieues et les institutions prenant en charge la santé mentale de l'enfant sont débordées ". Ainsi nos rues sont-elles promises à l'envahissement progressif de l'armée des enfants sans père, nouveaux anormaux qui seront délinquants, malades mentaux, suicidaires, déviants sexuels, etc.

Une vieille peur française

Il est utile de rappeler ici que, en France comme dans la plupart des autres pays occidentaux, le thème de la dissolution de la famille constitue l'un des archétypes majeurs de la peur des élites (largement influencées par la religion catholique) devant l'évolution des sociétés modernes.

Ainsi, au milieu du 19^{ème} siècle, décrivant les différentes formes d'organisation de la famille en France, Frédéric Le Play mettait en évidence l'existence de trois modèles : la famille nucléaire, la famille-souche et la famille patriarcale. Cette observation est jugée aujourd'hui encore pleinement valide par les historiens. Mais il en va tout autrement de l'interprétation évolutive des rapports entre ces trois formes d'organisation familiale. En effet, selon Le Play, la famille nucléaire était la forme la plus récente, celle qui dérivait des deux autres formes et en constituait en quelque sorte la décadence. La famille nucléaire représentait ainsi à l'époque l'exemple même de la dissolution, de l'éclatement de la famille. Or, depuis notamment les travaux de l'historien anglais Peter Laslett à la fin des années 1960, les historiens ont montré qu'il n'en était rien. En réalité, le modèle de la famille nucléaire serait implanté en Europe depuis au moins la fin du Moyen-Age ; c'est lui qui constitue le modèle " traditionnel " tandis que les deux autres formes d'organisation familiale ne sont apparues que plus tard et sous l'effet de contraintes économiques et démographiques (Collomp, 1991, p. 16).

La Troisième République sera ensuite marquée en profondeur premièrement par le vieux thème hygiéniste de la dégénérescence liée à l'alcoolisme et aux mauvaises mœurs des milieux populaires, deuxièmement par l'angoisse de la dépopulation et de l'affaiblissement face aux autres grandes nations européennes, troisièmement par le thème de la crise morale, crise des valeurs traditionnelles, etc. Or la famille se trouve précisément au carrefour de toutes ces angoisses (cf. par exemple Schneider, 1990). Dans les années 1880, les débats sur le divorce le révèlent assez bien. De fait, ce n'est peut-être pas

tout à fait par hasard si c'est à cette époque que se formalise le thème de l'explication de la délinquance par la dissociation familiale. Dans son histoire du devenir de ce thème de la fin du 19^{ème} siècle aux années 1970, N. Lefaucheur (1989, 1994) voit en effet dans l'étude de Raux sur " l'enfance coupable ", datant de 1890, le point de départ d'un thème qui, repris dans l'entre-deux-guerres par le très influent psychiatre Georges Heuyer puis par certains de ses disciples, continuera d'exercer son influence jusque dans les années 1970.

Dominé dans les années 1950 et 1960 par le thème des carences affectives (à la suite surtout des travaux du psychologue John Bowlby), le thème de la dissociation familiale n'avait donc pas disparu du discours savant. Et l'évolution de la société française va sans doute contribuer à le ranimer à partir des années 1970. En effet, la loi sur le divorce par consentement mutuel (1975) et la création de l'allocation de parent isolé (API) en 1976 vont contribuer à l'importation en France de l'expression " famille monoparentale " (Lefaucheur, 1991, p. 69-70). Et, condensant des inquiétudes ravivées par l'évolution bien réelle de la famille (du fait du travail des femmes, de l'augmentation du divorce, du développement des crèches et de la pré-scolarisation, du mouvement d'égalisation des droits des hommes et des femmes, etc.), cette expression était promise à un grand avenir dans la littérature sur la crise de la famille, ainsi que nous l'avons vu au début de ce chapitre.

Des inquiétudes à relativiser

" L'effroi devant la fréquence des séparations et la crainte de la dilution des liens qui assurent la vie ont succédé à la condamnation antérieure de la déviance. Le bilan paraît lourd. Difficulté des mères, désertion ou éviction des pères, souffrance des enfants. Triple impasse, qui suscite de vraies inquiétudes aussi bien que des peurs fantasmatiques, des rumeurs de guerre des sexes, de faux procès, des replis nostalgiques sur un passé magnifié. [...] souvenons-nous des émeutes de Los Angeles en avril 1992. La première réaction des autorités américaines fut de désigner la famille noire déstructurée comme la responsable de la désocialisation de ses enfants. Quand, à Liverpool en février 1993, atrocité des atrocités, crime rarissime entre tous, deux enfants en tuent un autre, la famille pauvre désunie est donnée immédiatement comme le facteur numéro un de la criminalité. La tentation du retour rampant à l'ordre moral n'est pas si loin qu'on le croit, quand l'individu privé devient l'exutoire de toutes les impasses collectives " (Théry, 1993, p. 8-9).

Les propos alarmistes, anciens ou nouveaux, évoqués dans les pages précédentes, sont-ils véritablement sérieux ? Ainsi que nous en prévient Irène Théry, ce n'est pas certain.

Prenant un peu de recul, certains auteurs font d'abord remarquer que trop d'analyses se réfèrent à la disparition d'un modèle prétendu " traditionnel " qui n'a jamais été le socle historique que l'on croit. En définitive, le modèle de la famille nucléaire fondée sur le mariage, le travail du père et l'éducation des enfants par la mère, est un modèle qui n'a vécu que peu d'années (en gros les années 1950) en tant de

norme statistique totalement dominante. Comme le rappelle par exemple I. Théry (1998, p. 20) : “ La coupure des années soixante est réelle. Mais elle peut être trompeuse. La famille des années cinquante est loin de représenter le modèle d’une famille ‘traditionnelle’ à l’aune de laquelle on pourrait mesurer la ‘modernité’ de la famille contemporaine. Ce fut une période en bien des points très exceptionnelle : le déclin séculaire de la fécondité s’interrompt, la norme du mariage s’impose (alors que dans le passé, le célibat et le concubinage ouvrier étaient très fréquents), le taux d’activité des femmes décroît et connaît son minimum historique en 1961. Il ne redeviendra qu’en 1988 ce qu’il était... en 1911. Une telle exceptionnalité ne prend sens que dans le temps long ”. A quoi l’on peut ajouter avec Marcelo Aebi (1997, p. 64-66) que le nombre des familles monoparentales était également plus élevé avant la Seconde Guerre mondiale. Dans le cas suisse qu’étudie ce chercheur, le nombre de familles monoparentales était même plus élevé dans les années 1920 et 1930 qu’il ne l’est aujourd’hui (lors même que la Suisse ne participa pas à la Première Guerre mondiale). A bien des égards, l’inquiétude sur une évolution prétendue inédite doit donc être relativisée. Nombre d’auteurs ignorent que le modèle “ traditionnel ” décrit ci-dessus (mariage indissoluble, travail du père, mère au foyer) est en réalité le modèle de la bourgeoisie qui n’a jamais rendu véritablement compte de la vie en milieu ouvrier ou en milieu paysan. Et en ce sens il n’est guère surprenant que l’on trouve tant de psychanalystes pour soutenir des analyses fondées implicitement sur un postulat d’universalité de ce modèle. La famille qu’a décrite Freud est la famille bourgeoise de son époque. Les individus que rencontrent les psychanalystes sur leurs divans appartiennent aux classes supérieures et parfois moyennes, pratiquement jamais aux milieux populaires qui n’en ont pas les moyens.

Ensuite, l’observation à un moment donné ne suffit pas, il faut considérer l’ensemble du cycle de vie. Si les familles monoparentales sont nombreuses lorsque l’on fait un sondage à tel moment, elles sont souvent temporaires car débouchent sur une recomposition familiale. Selon les démographes, ce serait de plus en plus vrai : “ Si la famille monoparentale reste une étape quasi obligatoire avant l’arrivée d’un beau-parent, sa durée est de plus en plus courte, et de plus en plus d’enfants connaissent donc une recomposition familiale ” (Villeneuve-Gokalp, 1996, p. 44). Dès lors il faut admettre que “ la fragilité croissante des couples ne condamne ni la vie en couple, ni la famille ; mais les histoires de vie des adultes comme celles de leurs enfants comportent de plus en plus d’épisodes et, vue des enfants, la famille devient de plus en plus complexe ” (*ibid.*).

Par ailleurs, les femmes ont-elles vraiment volé la paternité des hommes comme le suggère aussi la sociologue E. Sullerot (1992, 1997) ? On peut émettre quelques réserves. G. Langouët (1998, 33sq) rappelle en effet que, dans l’ensemble que l’on appelle les familles monoparentales (le parent présent étant bien la mère, plus de neuf fois sur dix), il faut distinguer des situations bien différentes. Il y a d’abord le cas des mères très jeunes qui n’ont sans doute pas désiré leur maternité et dont l’enfant n’a pas été reconnu par le père (plus largement, 15% des enfants n’ont pas été reconnus par leur père lors de leur premier anniversaire, Théry, 1998, p. 174). Ensuite, parler de vol, de privation, etc., c’est oublier qu’environ la moitié des divorces a lieu par consentement mutuel (Prioux, 1994), ce qui implique que les

parents ont trouvé par eux-mêmes un accord au sujet de la garde des enfants. De même, environ la moitié des enfants voient régulièrement leur père après un divorce (Théry, 1998, p. 265). Reste en effet l'autre moitié, mais qui n'est pas nécessairement volée, les hommes qui se remettent en ménage se désintéressent fréquemment des enfants de leur ancien ménage. En effet il est établi que, après un divorce ou une séparation, les hommes se remettent en couple plus vite que les femmes et dans une plus grande proportion (Déchaux, 1998, p. 76). Enfin, les recherches indiquent que, bien souvent, les pères qui n'entretiennent pas du tout les liens avec leurs enfants à la suite d'un divorce ou d'une séparation sont des pères qui se désintéressaient déjà de l'éducation de leurs enfants avant le divorce (Blöss, 1996).

Les juges n'ont pas davantage volé la garde des enfants aux pères, comme l'a montré I. Théry en analysant les procédures de divorce et la détermination de la garde des enfants. En réalité, le jugement final ne fait généralement qu'entériner la décision provisoire prise lors de l'audience de conciliation et, vérification faite, cette décision provisoire ne fait généralement qu'entériner la situation de fait adoptée par les parents eux-mêmes lors de leur séparation, les pères qui partent le faisant généralement sans emmener les enfants (Théry, 1993, p. 226-231). Tout au plus peut-on donc reprocher aux juges d'entériner en définitive la loi du plus fort dans les relations concrètes entre époux, et il nous semble difficile d'argumenter que les femmes sont dans une situation de domination concrète des hommes.

Remarquons enfin que ce n'est pas parce que les recherches sur les interactions entre père et nourrisson signalent que, dans une famille complète, la mère n'a pas le monopole du rôle socialisateur et développemental (Le Camus, 1995 ; Le Camus, Labrell, Zaouche-Gaudron, 1997), que pour autant l'absence du père entraîne automatiquement telle ou telle carence. Comme le disent très bien deux de ces spécialistes : " Même si quotidiennement les cliniciens rencontrent ce que nous pourrions appeler les 'avatars' de l'absence du père, il n'existe à notre connaissance que peu de travaux empiriques qui mettent en évidence l'impact de l'absence de père sur le développement cognitif du tout jeune enfant " (Zaouche-Gaudron, Le Camus, 1996, p. 44). Et de même, sur le plan affectif, si la théorie psychanalytique postule les conséquences catastrophiques de l'absence de père, il n'existe à notre connaissance aucune étude longitudinale qui permette de valider une théorie que beaucoup semblent considérer comme une vérité située au-dessus de tout processus de validation scientifique.

Alors regardons donc précisément si, en matière de délinquance, des enquêtes sérieuses établissent que la désunion familiale et l'absence du père ont des effets significatifs sur la délinquance des enfants.

2. Famille dissociée (broken home) et délinquance : synthèse des recherches

La famille dissociée produit-elle plus d'enfants délinquants que la famille non dissociée ? Edward Wells (Illinois State University) et Joseph Rankin (Eastern Michigan University) ont recensé les corrélations

établies entre famille dissociée et délinquance dans cinquante études depuis plus d'un demi-siècle. Ils indiquent que la mesure de cette relation varie de un à dix (Wells et Rankin, 1991, p. 79), ce qui montre bien que les résultats des études varient fortement selon les présupposés, la méthodologie, les indicateurs utilisés, etc. A nouveau, quelques considérations méthodologiques ne sont donc pas superflues.

Pour commencer, il faut rappeler que les études qui portent seulement sur des jeunes pris en charge par la justice ne peuvent pas permettre de mesurer le poids supposé de ce facteur familial⁸. Hirschi (1969, p. 242) avait déjà remarqué ce que Wells et Rankin (1985, p. 251*sqq*) puis Von Voorhis et al. (1988, p. 239*sqq*) ont montré par la suite, à savoir que la proportion d'enfants issus de familles dissociées est plus forte parmi ceux suivis par la justice et les mineurs condamnés que parmi les mineurs qui déclarent leur comportement dans les enquêtes de délinquance auto-révolée. Ceci traduit un double effet de stigmatisation : c'est d'une part la conséquence du préjugé selon lequel le parent seul serait moins capable d'élever correctement et de contrôler son enfant que la famille stable d'apparence unie⁹ ; c'est d'autre part (et sans doute surtout) la conséquence directe d'un fait sociologique : les familles dissociées et les jeunes délinquants se rencontrent principalement dans les mêmes milieux défavorisés, dès lors leur liaison apparente est massivement un effet du contexte socio-économique. Et ces deux effets se traduisent pleinement dans les modes de saisine des services sociaux (*cf.* les hypothèses de Chamboredon, 1971, p. 345*sqq* ; les remarques conclusives de Pitrou, 1978 ; et l'étude systématique de Johnson, 1986 qui compare une étude de délinquance auto-reportée avec les statistiques de police)¹⁰. Comme le résume bien Jean Trépanier (1995, p. 132), professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, " la décision d'intervenir dans la situation d'un mineur délinquant ne tient pas qu'à la gravité des infractions commises. Elle tient aussi à la conception qu'a celui qui prend la décision de ce qu'est un 'vrai délinquant' ou un 'pré-délinquant'. Chaque intervenant a sa grille d'analyse, qui lui permet d'interpréter la réalité et de prendre les décisions dont il a la responsabilité. Il suffit qu'un nombre suffisamment élevé d'intervenants estiment que les foyers brisés mènent à la délinquance pour que, effectivement, ce facteur guide leurs décisions et que les chercheurs trouvent ensuite un nombre plus grand de jeunes provenant de ces familles parmi les délinquants officiels. C'est ainsi que, très souvent, les résultats des travaux de recherche reflètent, du moins en partie, les conceptions qui guident les praticiens dans leurs interventions "

⁸. On ne s'étonnera donc pas du fait que nous ne tirons aucune conclusion des recherches françaises menées sur des échantillons de jeunes pris en charge par la justice, d'autant qu'elles cumulent souvent d'autres difficultés. Ainsi l'enquête de Choquet *et al.* (1998) porte certes sur 917 jeunes de 14 à 21 ans pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, mais d'une part elle ne distingue pas les jeunes pris en charge dans le cadre des mesures civiles ou pénales (les premiers ayant davantage répondu que les seconds), d'autre part elle n'est même pas représentative de cette population prise en charge puisqu'elle ne concerne que les seuls répondants au questionnaire distribué plus largement (les répondants étant notamment les plus scolarisés).

⁹. A ce propos, Aebi (1997, p. 59) remarque que la notion d'"intégrité de la famille" se retrouve jusque dans les Principes directeurs des Nations-Unies pour la prévention de la délinquance, adoptés en 1990.

¹⁰. De même, Amato (1991) a montré comment la catégorie "enfant du divorce" fonctionnait comme une cause réifiée dans le discours des enseignants.

Ensuite, il faut s'entendre sur ce que l'on appelle une famille dissociée. La définition de base est nécessairement la famille dont l'un des parents est absent. Mais, ainsi que le remarquent Wells et Rankin (1986, p. 71-73) dans un autre important article, l'absence peut avoir de multiples formes : décès, divorce ou séparation, conflit temporaire, mutation professionnelle, service militaire, hospitalisation, incarcération, etc. Elle peut être partielle ou totale, volontaire ou involontaire, réversible ou irréversible, etc. Or il est rare que les études quantitatives tiennent compte de ces nuances dynamiques essentielles. Ensuite, nous distinguerons dans ce chapitre différents types d'enquêtes que l'on trouve souvent confondues et comparées entre elles alors qu'elles ne sont précisément pas comparables. Les premières sont des enquêtes qui relèvent de la méthode dite de la " délinquance auto-reportée " en se fondant sur des échantillons représentatifs de la population générale. Celles-là seules fournissent des résultats dont la précision chiffrée peut être directement prise en compte. Il n'en va pas de même pour les enquêtes qui portent sur des populations prises en charge par la justice, d'autant plus quand, comme c'est fréquemment le cas, les échantillons retenus alors ne sont même pas représentatifs de la totalité de cette population prise en charge.

Des enquêtes sur grands échantillons représentatifs à l'échelle nationale

Une fois n'est pas coutume, nous pouvons commencer ici par l'examen d'une recherche française. Une équipe de recherche de l'INSERM a en effet réalisé une vaste enquête au milieu de l'année 1993, portant sur l'état de santé général des adolescents scolarisés dans les établissements scolaires du second degré (collèges, lycées d'enseignement général et technique [LEPT], lycées professionnels [LP]), âgés en moyenne de 11 à 19 ans (Choquet, Ledoux, 1994). En partenariat avec l'Education nationale, les chercheurs de l'INSERM ont constitué un échantillon représentatif de cette population scolaire et passé un questionnaire auprès de 12 391 individus répartis dans 578 classes de 186 établissements (100 collèges, 45 LEPT et 41 LP) choisis dans 8 académies. Ce questionnaire comportait plus de 200 questions, il était anonyme, sa passation durait environ une heure, elle avait lieu en classe, en présence du médecin, de l'infirmière ou de l'assistante sociale de la Santé scolaire, mais en l'absence des enseignants. Le taux de non-réponses est, pour toutes les questions concernant les pratiques, compris en 1 et 5 % selon les sujets. Pour toutes ces raisons, il s'agit donc d'une enquête quantitative particulièrement solide. Si l'enquête visait principalement l'état sanitaire de cette population, parmi les pratiques interrogées un certain nombre constituent des actes de délinquance (ce qui en fait partiellement un enquête de délinquance auto-reportée) : usage de stupéfiants, coups et blessures, agression sexuelle, vol dans des lieux privés et publics¹¹. Et elle donne au final des renseignements synthétiques sur les auteurs de deux catégories d'actes : la consommation de drogue et les conduites violentes (hélas pas sur les vols).

¹¹. L'enquête n'interroge hélas ni le racket (de façon spécifique), ni l'outrage ou la violence à personne dépositaire de l'autorité, ni la dégradation de bien privé ou public, ni le port d'arme prohibé.

- La consommation de drogue (*ibid.*, p. 182sqg) varie avant tout avec l'âge, elle est plus forte chez les garçons, un peu plus chez les enfants de milieux aisés et chez les enfants de familles dissociées (divorces et séparation, décès). Le mode de vie (la fréquence des sorties hors du domicile), l'insatisfaction scolaire, le mauvais climat familial et la victimation (surtout sexuelle) sont également liés à la consommation.

- Les conduites violentes régulières (*ibid.*, p. 186sqg) sont corrélées avec le sexe, l'âge, le type d'habitat, la nationalité, la catégorie socio-professionnelle du père (mais l'inactivité n'a pas de poids spécifique), la situation matrimoniale des parents, l'insatisfaction scolaire, le mauvais climat familial, l'absentéisme et le taux de redoublement, le vol, la tentative de suicide. C'est le seul cas où les variables sociales (habitat, nationalité, CSP du père) sont aussi voire plus importantes que les variables familiales et scolaires. L'existence d'un dialogue facile avec les parents est une variable peu discriminante pour les jeunes auteurs de conduites violentes (elle est par contre très importante chez les auteurs de tentatives de suicides) (*ibid.*, p. 214).

Au terme de l'étude, les auteurs concluent que " Dans l'ensemble, le poids relatif des facteurs sociaux est plus faible que celui des facteurs plus subjectifs mesurant le bien-être familial ou scolaire " (p. 225). Le mauvais climat familial, l'absentéisme et les difficultés scolaires sont liées (p. 228). La seule exception est la violence pour laquelle il y a équivalence des facteurs sociaux et familiaux (p. 226). Quant à la famille dissociée (liée aussi bien au divorce, à la séparation ou au décès), elle n'a qu'une légère influence sur la consommation de drogue. Au total, la structure familiale et le climat familial ne sont en aucun cas des facteurs prépondérants à eux seuls, mais ils sont plus souvent présents dans l'environnement des jeunes qui ont des difficultés scolaires et des conduites à risque que dans celui des jeunes qui n'en ont pas (et plus présents chez les filles que chez les garçons). De ces deux facteurs, c'est le climat familial (et non la structure) qui est le plus déterminant (p. 233). Et en tout, c'est un élève sur sept qui est insatisfait de la vie de famille.

La seconde recherche de grande ampleur que nous mobiliserons ici nous vient de Suisse. Marcelo Aebi, chercheur à l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne, utilise pour sa part l'enquête de délinquance auto-révlée menée en Suisse en 1992 auprès d'un échantillon aléatoire de 970 jeunes de 14 à 21 ans. La définition de la famille dissociée retenue est " famille dans laquelle au moins l'un des parents biologique ou adoptif est absent " (Aebi, 1997, p. 61). Ceci englobe la famille monoparentale, la famille recomposée (avec un beau-parent) et le cas où les deux parents sont absents (enfant placé en famille d'accueil ou en institution). Ce chercheur a ensuite la présence d'esprit de ne pas parler de " délinquance " en général mais au contraire de bien distinguer cinq catégories de comportements : 1/ les vols (d'argent, d'objets, de véhicules), 2/ les comportements violents (destruction de biens, port d'arme, menaces, participation à des bagarres, coups et blessures volontaires, incendies),

3/ la drogue (consommation et vente de drogues douces ou dures), 4/ les déviances juvéniles (resquille, conduite sans permis, graffiti ; termes qui, on le voit, recouvrent assez largement ce que l'on appelle en France les " incivilités " ¹²), 5/ les " comportements problématiques " (fugues, absentéisme scolaire, mais pas les problèmes de discipline à l'école ce qui distingue cette étude de la plupart des autres) ¹³.

De cette étude, il ressort clairement que, dans tous les cas de figures considérés, la seule liaison significative observée concernant la famille dissociée concerne la consommation de drogue, tout le reste est rigoureusement non-significatif, ce qui est un résultat très fort. Et lorsqu'il décompose la catégorie drogue en douces et dures, consommation et vente (donc quatre catégories), le chercheur trouve que la seule relation vraiment significative est en matière de consommation de drogue douce (*ibid.*, p. 69). C'est vrai surtout chez les garçons, un peu moins chez les filles (pour lesquelles il n'y a donc globalement aucun effet de la structure familiale sur quelque délinquance que ce soit : *ibid.*, p. 72). Le test des autres variables permet ensuite de montrer que cette plus forte consommation de drogue douce des enfants de familles dissociées est également liée à l'âge. Cela concerne les plus jeunes garçons interrogés : les 14-17 ans (chez les 18-21 ans, il n'y a plus de différence).

Comment expliquer ce résultat ? Sur une base empirique faible (deux entretiens non-directifs), mais avec l'appui d'autres travaux de recherches, le chercheur propose une hypothèse qui renverse les idées souvent émises dans le débat public français : loin d'être davantage en désespérance et en manque de repères normatifs, les garçons de familles dissociées seraient au contraire amenés à " grandir plus vite ", à prendre plus tôt des responsabilités, à être autant partenaire qu'enfants des adultes qui les élèvent ¹⁴. C'est là un argument général sur lequel nous devons insister à notre tour en précisant d'une part qu'il est démontré depuis longtemps par certaines recherches américaines (Bompass et Rindpuss, 1979 ; Weiss, 1979 ; plus récemment Hilton, Devall, 1998) ; d'autre part qu'il a été également conforté en France par une enquête menée auprès des pré-adolescents (ici les 9-14 ans) et de leurs familles afin de déterminer les degrés de responsabilité et d'autonomie laissés ou octroyés aux enfants par les parents (CREDOC, 1994, cité in Langouët, 1998, p. 102-103). Cette enquête indique en effet que, globalement, les enfants de familles monoparentales ou recomposées se voient confier davantage de responsabilités que les autres, lors même qu'ils sont plus souvent en situation de solitude.

¹². Cf. les textes rassemblés par J. Damon dans un numéro récent des *Problèmes politiques et sociaux* (n°836, mars 2000, " Les incivilités ").

¹³. Du point de vue méthodologique, ce chercheur a aussi le mérite de bien distinguer l'interrogation sur ce qui a été fait au cours de la vie et ce qui a été fait seulement au cours de la dernière année, distinction dont on sait qu'elle provoque des variations importantes dans les réponses.

¹⁴. Le chercheur poursuit en indiquant que, dans ces conditions, la consommation de drogue douce étant quasiment devenue un " rite de passage " chez les adolescents, il n'est pas surprenant qu'ils y passent plus tôt. Au fond, ce serait une preuve supplémentaire de leur maturation plus rapide (Aebi, 1997, p. 75-76). Ce n'est toutefois qu'une hypothèse qui ne nous semble pas découler automatiquement du principe admis de la maturation précoce des enfants vivant dans des familles monoparentales, et qui nous semble au fond assez inexact (nous y reviendrons).

M. Aebi a enfin voulu tester la variable “ surveillance parentale ” chère aux travaux anglo-saxons. Et son résultat est très net : “ il n’y a pas de différence significative entre les enfants de familles dissociées et ceux de familles intactes lorsqu’on leur demande si, quand ils sortent, leurs parents savent où ils vont et avec qui ils sont ” (*ibid.*, p. 74). Même chose sur une question demandant aux enfants s’ils réfléchissent à ce que penseraient leurs parents avant de faire quelque chose de défendu. Enfin, si les mères qui élèvent seules leurs enfants travaillent et passent globalement moins de temps avec eux, M. Aebi cite une étude québécoise qui indique que le temps qu’elles passent avec eux est plus intense et que, au bout du compte, la présence psychologique est la même (*ibid.*, p. 75). A son tour, il incite donc fondamentalement à abandonner l’idée d’une influence des formes de la famille pour s’intéresser à la qualité des relations interindividuelles au sein de la famille, que cette dernière soit ou non complète.

Des confirmations dans l’analyse simultanée des formes et des relations familiales

Le constat du fait que la dissociation familiale n’a d’une influence importante que sur la précocité de la prise de drogue douce a été maintes fois effectué (*cf.* par exemple Wilkinson, 1980 ; Flewelling, Bauman, 1990). De façon générale, les études recensées par Wells et Rankin (1991), dans leur revue d’ensemble de la littérature sur le sujet, montrent que la liaison entre famille dissociée et délinquance est faible ou nulle pour les délits graves (vols, comportements violents), un peu plus forte pour la consommation de drogues (surtout douces), et surtout significative pour les “ comportements problématiques ” (fugues, absentéisme scolaire, problèmes de discipline en classe, que les Américains appellent souvent les *status offenses*). C’est un point qui est donc bien établi.

A côté de ces études rapprochant des structures familiales et des comportements, on peut en citer d’autres, qui s’intéressent de plus près aux mécanismes des relations familiales.

De ce point de vue, l’étude de Cernkovich et Giordano (1987) est fort intéressante. Sur la base de l’analyse d’un échantillon représentatif (par sexe, nationalité, âge et par structure familiale : 462 vivaient chez leurs deux parents, 265 avec seulement la mère, 103 avec la mère et un beau-père) de plus de 800 jeunes âgés de 12 à 19 ans, interrogés en 1982 par interviews, ces auteurs se proposent de tester le rôle de sept variables de relations/interactions familiales et de rechercher leurs liens éventuels avec les facteurs de structure familiale et les facteurs socio-démographiques généraux. Les sept variables qualitatives sont :

1. le contrôle et la supervision (des allers et venues, des fréquentations, du retour à la maison après l’école)
2. la reconnaissance et la valorisation identitaire (écoute, demande d’expression de l’opinion, témoignage de fierté)
3. l’affection et la confiance (suivent l’enfant à l’école, donnent de l’affection, ne laissent pas tomber, récompensent l’effort, sont fiers, font confiance, sont proches)

4. la communication intime (parler de ses ami(e)s, parler de sexualité, exprimer ses éventuels sentiment de culpabilité)
5. la “ communication instrumentale ”, c’est-à-dire la communication portant sur les autres problèmes importants (l’école, les projets d’avenir, les problèmes avec les amis, les relations avec les enseignants)
6. l’opinion des parents sur les ami(e)s (que pensent les parents des amis, des petits amis)
7. le conflit (fréquence des désaccords, fréquence de l’évitement des discussions par crainte des désaccords, fréquence des reproches formulés ou pas)

Les résultats de l’analyse factorielle menée par les auteurs indiquent qu’aucun des sept facteurs n’est directement corrélé avec la structure familiale (*ibid.*, p. 316). Les auteurs remarquent aussi que le poids des variables n’est pas exactement le même selon les structures : le manque de valorisation, le manque de communication instrumentale, le conflit et le manque de contrôle et supervision jouent autant les uns que les autres dans le cas des familles complètes, le manque de contrôle et de supervision est ce qui joue le plus dans le cas des mères seules (ensuite c’est le conflit et le manque de communication instrumentale) (*ibid.*, p. 312). Nous retrouvons donc à la fois le fait que la mono-parentalité a pour principal inconvénient de réduire potentiellement les capacités de surveillance parentale et le constat statistique que les familles monoparentales se débrouillent généralement pour compenser ce risque de sorte qu’il n’a pas d’effet global sur la délinquance.

L’étude de Von Voorhis, Cullen, Mathers et Garner (1988) est également riche d’enseignements dans la perspective d’une analyse simultanée des formes de la famille (intacte ou dissociée) et de la qualité des relations familiales (six variables sont retenues : la maltraitance des enfants, l’affection entre parents et enfants, les conflits au sein de la famille, la supervision parentale, le plaisir d’être à la maison, la qualité globale des relations en famille au vu des cinq critères précédents). Elle a également l’avantage de distinguer quatre catégories d’infractions (les atteintes à la propriété, les comportements violents, la consommation de drogue et les *status offenses* : fugues, absentéisme scolaire, problèmes de disciplines à la maison et à l’école, etc.). Elle est toutefois menée sur un échantillon de taille réduite (152 adolescents, garçons et filles, âgés de 14 à 19 ans), qui ne compte quasiment que des Blancs et dans une toute petite ville de province (environ 15 000 habitants), ce qui interdit à notre sens de prendre les mesures effectuées au pied de la lettre. Nous en retiendrons simplement les principes généraux.

Dans l’ensemble, une fois de plus, les auteurs indiquent d’abord que “ *the effects of the broken home on most forms of delinquency are negligible* ” (*ibid.*, p. 248). Seuls les *status offenses* témoignent d’une faible réceptivité à la dissociation familiale. Ensuite, du point de vue des relations familiales, le *broken home model* n’a pas davantage d’effet. Seule la variable *supervision* révèle une très faible corrélation.

Les recherches sur l’impact spécifique du divorce

Les recherches sur l'impact du divorce sont anciennes et nombreuses. En France, dans un ouvrage collectif publié par l'INED en 1985, la psychologue Odile Bourguignon concluait une revue de la littérature savante sur le sujet en constatant que ce n'est pas le divorce mais le fait qu'il soit ou non accompagné et suivi d'un conflit qui est cause de troubles chez l'enfant. Sans conflit, le divorce est un moment d'angoisse qui ne laisse pas de séquelles à moyen et long terme (Bourguignon *et al.* 1985, p. 115-158). En somme, un bon divorce vaudrait mieux qu'un mauvais conflit, même si cela implique la rupture presque définitive des relations.

Les travaux anglo-saxons, fondés généralement sur des études longitudinales, confirment d'années en années ces conclusions ¹⁵. Leurs principaux résultats sont les suivants :

- De manière générale, malgré le peu de convergence méthodologique et conceptuelle de beaucoup de recherches (*cf.* la revue critique de Furstenberg et Teitler, 1994, p. 174*sqq* ; Hazelton *et al.*, 1998, p. 2*sqq*), il est clair que le divorce a des impacts partiels mais réels sur la santé physique et mentale (globalement le bien-être : *well-being*) des enfants (Amato et Keith, 1991a ; Amato, 1993). Comme y insistent Kot et Shoemaker (1999), il faudrait réfléchir davantage aux effets du divorce selon les différentes périodes de l'enfance et de l'adolescence. En l'état actuel des recherches, pour l'enfance, les études sont contradictoires. A l'adolescence, il est par contre bien établi que l'existence d'un conflit parental est le meilleur prédicteur des troubles dans le bien-être. Et il est également bien établi que le trouble majeur que provoque le divorce chez les adolescents est la dépression (*ibid.*, p. 167). Et cette dépression a à son tour des répercussions sur les résultats scolaires (puis professionnels) et sur la vie amoureuse de l'adolescent puis de l'adulte (Amato, Keith, 1991b ; Ross, Mirowsky, 1999).

- La séparation ou le divorce sont générateurs de tensions et d'angoisses qui ont certes des effets sur les comportements des enfants, mais des effets seulement temporaires (Demo et Acock, 1988). Le divorce est fondamentalement une crise de transition entre un équilibre de relations familiales et un autre. En effet, que se passe-t-il après un divorce ? Jean Devrillon (1996, p. 82-83) résume bien la situation moyenne qui se dégage des études : " Au cours de la première année post-divorce, les mères se montreraient plus autoritaires, plus directives, moins réactives sauf de façon explosive, moins soucieuse de régulation de la vie du foyer (et ceci qu'elles aient demandé ou subi le divorce). Les pères, transfuges ou exclus, en contact épisodique, font marche arrière, s'engagent moins dans l'application de règles de conduite, se révèlent plus oblatifs. Quant aux enfants, ils ont à gérer un stress et des séquelles, à intégrer un 'avant', 'pendant' et 'après' divorce, à dépasser ou travestir un sentiment de culpabilité diffus. [...] Mais ce qui est vrai au cours de la première année n'est plus aussi vrai par la suite. Vers la fin de la deuxième année, on assiste souvent à une relative équilibration des relations. Les

¹⁵. Elles sont, à vrai dire, innombrables et pourraient à elles seules faire l'objet d'un épais rapport de synthèse. Sans parler des innombrables revues généralistes, elles s'accumulent en effet de trimestre en trimestre à travers trois revues spécialisées : le *Journal of Marriage and the Family*, le *Journal of Divorce and Remarriage* et le *Journal of Family Issues*. Nous ne proposons pas ici une analyse systématique et très détaillée de cette littérature scientifique, nous nous contentons de mobiliser les articles qui intéressent le plus directement notre propos.

mères se révèlent plus patientes et réactives, peut-être parce qu'elles ont commencé à surmonter un sentiment d'échec et à trouver de nouvelles conduites-repères. Les pères deviennent plus stricts et les enfants se montrent plus coopératifs. Bien entendu toutes les variantes sont possibles mais, d'une façon générale, tout se passe comme si, le stress du couple diminuant, la fonction parentale se rétablissait, avec certes ses routines mais aussi les relations spécifiques qu'elle induit ».

- Les effets du divorce ne jouent pas de façon directe et univoque sur le psychisme et les affects des individus. Tout dépend en réalité de l'ensemble de la dynamique familiale dans laquelle ces effets prennent vie et impact. Il faut d'abord savoir si le fonctionnement familial est radicalement changé ou non par la séparation (cette dernière a-t-elle simplement pour conséquence le fait que les parents ne vivent plus sous le même toit, ou bien est-ce que l'ensemble de leur dynamique relationnelle en est modifiée ? en particulier, est-ce qu'il y a un conflit ou pas, ouvert par la séparation ?). Il faut savoir ensuite si la famille nucléaire est seule et recroquevillée sur elle-même ou bien si d'autres parents (notamment des grands-parents) sont présents dans le contexte affectif de l'enfant. Enfin, il faut savoir si le niveau de vie est correct ou bien si l'un ou les deux parents ont à gérer en plus le stress du risque de pauvreté. Et parmi tous ces facteurs, la plupart des études indiquent que les plus importants sont d'une part l'existence ou non d'un conflit entre les parents, d'autre part la qualité des relations parents-enfants indépendamment des relations entre les parents (Demo, 1993 ; Furstenberg et Teitler, 1994). Autrement dit, ce n'est pas la séparation en elle-même qui a des effets mais le fait qu'elle s'accompagne d'un conflit entre les parents et/ou qu'elle dégrade les relations que l'enfant entretient personnellement avec l'un de ses parents (ou éventuellement même avec ses deux parents).

- Mais de quels comportements s'agit-il, au fait ? Fondamentalement, il s'agit d'une part de comportements non délinquants tels que fugues, inattention à l'école, problèmes de discipline (McCord, 1982), d'autre part de consommation de drogue (Short, 1998).

En résumé, s'il ne fait aucun doute que le divorce n'est jamais un événement insignifiant dans la vie d'un enfant ou d'un adolescent, il apparaît clairement qu'il n'est pas en soi un facteur majeur de troubles psychologiques. Tout dépend de la façon dont cet événement affecte le système global des relations familiales, c'est-à-dire les relations entre les parents et les relations entre les parents et les enfants. Ensuite, et c'est le point fondamental pour notre propos, lorsque ce système de relations familiales se trouve profondément affecté par le divorce, les effets les plus sensibles sur les enfants sont la dépression et l'anxiété. Ceci peut avoir des conséquences comportementales directes en termes d'agitation et désinvestissement scolaires et, à l'adolescence, d'augmentation du risque de consommation de drogues. Mais aucune recherche n'établit le fait que le divorce aurait un impact significatif sur la délinquance ordinaire (atteintes aux biens, atteintes aux personnes). Enfin, et c'est un aspect qui doit être conservé à l'esprit pour la suite de ce rapport, après de nombreuses recherches américaines, la thèse française de Claude Martin (1997), professeur à l'École de la santé publique de

Rennes, a bien montré que le divorce ouvrait un risque majeur de précarisation socio-économique, surtout pour les femmes issues de milieux populaires et peu ou pas diplômées. Or c'est dans les conséquences environnementales de cette précarisation que devront être recherchés les véritables facteurs d'entrée dans la délinquance à l'adolescence (3).

3. L'évolution dans le temps des rapports entre les structures familiales et la délinquance

“ Pourquoi définir la famille contemporaine uniquement à partir des problèmes qui naissent en son sein, alors que l'on ne procède pas ainsi pour la famille antérieure ? Pourquoi deux poids, deux mesures ? Pourquoi, sans toujours l'avouer, une telle nostalgie de la famille traditionnelle ? ”

F. de Singly (1997, p. 204).

La violence familiale, indice du délitement de la famille ? Un étonnant contresens

Dans un ouvrage collectif récent issu d'un colloque consacré aux agressions sexuelles, un psychiatre, expert auprès des tribunaux, décrit en quelques pages le problème du père incestueux qu'il a rencontré depuis de nombreuses années dans sa pratique. A l'issue de sa communication, le médecin-chef d'un centre pénitentiaire lui demande “ s'il n'a pas l'impression que la désintégration actuelle de la famille, et notamment ces divorces, ces remariages, accentuent le phénomène de l'inceste [...]. J'ai l'impression que, en prison, depuis deux ans et demi, il y a une explosion de ces événements-là. J'ai l'impression que c'est quelque chose de nouveau ou qui s'accroît... ”. La question a le mérite d'être directe, là où elle rôde ailleurs comme une menace ou une suspicion (cf. les “ étranges familles recomposées ” évoquées par M. Vaillant, 1995, p. 65-66, et que l'on entend souvent dans le milieu des éducateurs).

La réponse de l'expert auprès des tribunaux est très intéressante car, tandis que son collègue ne voit que le résultat final du tri sélectif qu'opère la machine pénale (à savoir les gens qui entrent en prison), il se situe pour sa part au cœur des mécanismes de poursuites judiciaires : “ Je crois que ce qui a changé entre notre époque et avant, ce n'est pas qu'il y en ait davantage, c'est simplement que nous avons un système et un réseau social qui permettent justement de repérer des failles, de repérer des problèmes, d'être à l'écoute d'une certaine souffrance sociale et de porter cela devant les tribunaux. [...] Je ne crois pas qu'actuellement il y ait plus d'incestes qu'avant. Je ne crois pas que les problèmes de famille actuellement soient pires qu'avant ” (A. Martorell, *in* Archer, 1998, p. 155-156).

Chartes internationales des droits de l'enfant, campagnes nationales d'information et de prévention, multiplication des associations, installation de “ numéros verts ”, circulaires ministérielles au sein de l'Education nationale et de l'administration de la Santé publique demandant la systématisation des signalements aux parquets, mise en scène journalistique (émissions de télévision et de radio avec confessions et aveux en direct, à visage couvert ou découvert), etc., les années 1990 ont décidé de “ lever les secrets de famille ” et d'accroître encore la protection de l'enfant. Il est à peu près certain

que l'augmentation des violences familiales dont témoignent les statistiques de police et de justice depuis quelques années constitue la traduction directe de cette évolution des mœurs. Aussi est-il singulièrement paradoxal que certains commentateurs y voient le signe d'un délitement de la famille et d'un laisser-aller lié aux progrès de l'individualisme. Il est manifeste que cette évolution témoigne au contraire d'un accroissement du contrôle et de l'intervention publique au sein de la sphère familiale privée.

Les conclusions des recherches empiriques

Les criminologues se sont penchés de longue date sur la question de l'éventuelle modification dans la longue durée des rapports entre Famille et Délinquance. Peu d'auteurs se sont risqués à émettre l'idée d'une liaison directe entre l'évolution de la famille et celle du niveau global de délinquance dans un pays. LeBlanc, McDuff et Tremblay (1991, p. 46) notent pour leur part que " au Québec comme dans la plupart des pays occidentaux, la délinquance des adolescents tend à diminuer au cours de la dernière décennie [les années 1980]. Ainsi, les transformations de l'institution familiale et la trajectoire de la délinquance des jeunes évoluent dans des directions opposées ". Toutefois, la catégorie globale de délinquance, mesurée de surcroît dans les seules statistiques de police et de justice, n'a pas grand sens, ainsi que nous l'avons rappelé en introduction. Ce n'est pas à ce niveau de généralité que se situe le problème.

En 1980, dans *Changing Youth in a Changing Society*, Rutter énumérait à son tour les changements familiaux susceptibles d'affecter la délinquance : l'évolution des rôles masculins et féminins (du fait notamment de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail), l'évolution (dans le sens d'une amélioration) des conditions de vie des jeunes enfants ainsi que l'évolution de l'attitude et des opinions à l'égard de l'enfance, l'évolution de la taille des familles et de leur mode de formation, l'évolution des rapports conjugaux (en particulier l'augmentation des divorces), la plus grande permissivité à l'égard des adolescents. Quelques années plus tard, le célèbre criminologue Travis Hirschi (1983, p. 54sq) s'en inquiétait lui-même.

A la fin des années 1980, le chercheur québécois Marc LeBlanc s'est spécifiquement intéressé à cette question (LeBlanc, 1988 ; LeBlanc et Ouimet, 1988). Comparant des échantillons d'adolescents récoltés au milieu des années 1970 et au milieu des 1980, il pouvait étudier les changements survenus au cours d'une décennie centrale en la matière puisqu'elle a vu le niveau de formation scolaire doubler en moyenne chez les parents, le pourcentage de parents ayant vécu une période de chômage doubler quasiment aussi, de même que le nombre d'allocataires d'aides sociales, le pourcentage de mères travaillant passer de 40 à 67 %, celui de familles monoparentales passer de 18 à 26 %, celui de familles nombreuses régresser au contraire de moitié. Dans les relations, les chercheurs confirment la réduction globale de la communication entre parents et enfants, ainsi que du temps passé ensemble. Pourtant, ils observent un renforcement du contrôle parental indirect et une amélioration de l'atmosphère des familles

(diminution du nombre des conflits). Ils précisent que “ les adolescents ne se sentent pas plus incompris et leurs parents demeurent des modèles d'identification aussi valorisés ” ; et concluent que “ En somme, la qualité de la vie familiale ne semble pas s'être détériorée de façon marquée au cours des dix dernières années, malgré les changements importants dans la composition de la famille ” (LeBlanc et Ouimet, 1988, p. 121). Quant à la genèse du comportement délinquant, le facteur essentiel demeurerait à leurs yeux inchangé selon le contexte général : il s'agissait toujours des pratiques éducatives (“ didactiques ”), des modes de supervision des parents (*ibid.*, p. 127).

Dans leur méta-analyse de cinquante études portant sur les relations entre famille (et surtout famille dissociée) et délinquance, publiées entre 1926 et 1989, Wells et Rankin indiquent également que “ *no clear historical shift is apparent such that incomplete families have less impact now than in earlier decades (when the family was ostensibly more important). Rather, any impact of family structure on juvenile delinquency appears stable* ” (Wells et Rankin, 1991, p. 87).

Enfin, nous pouvons rappeler le fait que, en France, les sondages indiquent que malgré son éclatement de plus en plus fréquent, ses recompositions, ses difficultés supposées et réelles, la famille demeure la valeur numéro un des jeunes. Ainsi que le souligne G. Langouët (1998, p. 25), “ pour la plupart des jeunes, la famille reste une valeur forte. Et leur opinion à ce sujet n'a pas varié depuis dix ans si l'on en croit les résultats de divers sondages et enquêtes : 87 % des jeunes de 15 à 29 ans interrogés en avril 1998 par l'institut IPSOS estiment que ‘*la famille doit rester la cellule de base de la société*’. Le contraste est saisissant entre le discours des adultes qui soulignent généralement l'absence d'attachement des jeunes à la famille, et celui des jeunes eux-mêmes qui fait preuve du contraire ”.

4. Synthèse et conclusions

Les facteurs relationnels sont plus déterminants que les facteurs structurels. L'idée est ancienne et la plupart des auteurs classiques l'avaient noté (c'est un peu moins vrai pour Glueck et Glueck, 1950 ; davantage pour Nye, 1958 ; McCord et McCord, 1959 ; Hirschi, 1969). Les recherches anglo-saxonnes des années 1970 ont confirmé ce point, insistant souvent sur le fait que la famille dissociée est en réalité un paravent qui cache l'influence d'autres variables déterminantes, au premier rang desquelles se trouvent d'une part le conflit parental grave, d'autre part la pauvreté socioéconomique (qui peut causer la mésestime des parents, le stress, la honte, le surpeuplement du logement, la difficulté à contrôler les adolescents, etc.) (Blechman, 1982 ; Wilkinson, 1980 ; Rankin, 1983 ; Wells, Rankin, 1985, 1986 ; Snyder et Patterson, 1987 ; Laub et Sampson, 1988 ; Ferguson *et al.*, 1992). Osofsky *et al.* (1993, p. 259-260) le soulignent clairement : “ La pauvreté est en grande partie responsable des problèmes auxquels se trouvent confrontées les mères adolescentes ; elle augmente pour elles les risques de problèmes liés à l'environnement (comme le fait de vivre dans un quartier dont le taux de criminalité et de violence est élevé, ou le fait de devoir déménager souvent), la difficulté de faire face quotidiennement

aux tâches d'éducation de l'enfant et le fait d'être moins soutenue sur les plans émotionnel et social que les mères plus âgées ”.

Côté français, les recherches menées au centre de Vaucresson dans les années 1970 indiquaient également que la dissociation familiale était moins importante que la mésentente conjugale, elle-même conditionnée par les difficultés socio-économiques (Malewska, Peyre, 1973, p. 83-85). Enfin, nous avons vu que les recherches conduites durant les années 1980 et 1990 confortaient à nouveau ce qui constitue un véritable consensus criminologique international, confirmé du reste par l'étude comparative menée dans les années 1990 à travers le programme “ International Self-Report Delinquency Study ” dont les premiers résultats (présentés au congrès de l'American Society of Criminology en 1999) indiquent également que les *broken home* sont liées à la consommation de drogue et aux *status offenses*, non à la délinquance et à la criminalité (Junger-Tas et Ribeaud, 1999). Rarement préjugé aura reçu un tel démenti ¹⁶, et ses corollaires (la peur que le travail des femmes ne nuise à la qualité de l'éducation des enfants, la peur que les familles recomposées perturbent l'équilibre de l'enfant, notamment que le jeune garçon entre nécessairement en conflit avec le beau-père, etc.) ne se portent guère mieux ¹⁷.

A bien des égards, en matière de formes familiales, c'est bien plutôt vers les familles nombreuses qu'il faudrait se tourner pour trouver un facteur avéré de la délinquance juvénile (*cf.* Rittenhaus et Miller, 1984, pour la consommation de drogue ; de façon plus générale : Wilkinson *et al.*, 1982 ; Tygart, 1991 ; ainsi que les remarques de Capaldi et Patterson, 1996, p. 224). Et c'est à nouveau le relâchement du contrôle parental qui est généralement avancé comme principal mécanisme explicatif (Loeber et Loeber-Stouthamer, 1986b, p. 100*sqq* ; Wells et Rankin, 1988, p. 267) ¹⁸. Mais tous les auteurs qui ont étudié cette corrélation convergent pour conclure que, là encore, cet effet statistique des familles nombreuses

¹⁶. Pour l'anecdote, on mesure la distance qui peut séparer la recherche empirique en criminologie des manuels d'enseignement dont la réédition régulière n'amène pas la refonte profonde qui semble pourtant plus que nécessaire. Ainsi lit-on encore dans le plus connu des manuels français, le “ Dalloz ” de Raymond Gassin (1994, 4^{ème} édition), que : “ il est établi depuis longtemps qu'il existe une corrélation significative entre le divorce et la criminalité, lorsqu'on prend en considération non pas le nombre de divorces en valeur absolue, mais leur proportion par rapport aux nouveaux mariages ” (p. 319), ou encore que “ le divorce peut être considéré comme la perturbation familiale la plus grave qui peut retentir sur la formation de la personnalité de l'enfant ” (p. 373). Une autre époque...

¹⁷. Une fois de plus, l'impact statistique de l'âge des mères ou du travail des mères disparaît dès lors que l'on considère la variable socio-économique (Nagin, Pogarsky et Farrington, 1997, p. 156). Par ailleurs, s'agissant toujours du même préjugé selon lequel c'est seulement la mère qui est responsable de l'élevage des enfants en très bas âge, les recherches sur les effets de la fréquentation précoce des garderies semblent au contraire favorables à cette initiation qui socialiserait plus tôt l'enfant au contact avec ses pairs (par exemple Soussignan *et al.*, 1987, p. 369 ; Tremblay, 2000). Quant aux familles recomposées, la méta-analyse de Wells et Rankin (1991) a là aussi montré qu'aucun lien n'était démontré avec la délinquance. Les résultats des rares recherches (qui distinguent également entre familles recomposées autour du père ou autour de la mère) semblent en effet contradictoires ou peu probants (LeBlanc, McDuff et Tremblay, 1991, p. 67*sqq*).

¹⁸. Ce qui nous semble insuffisant car il faudrait également considérer le rôle éducatif des fratries dans ces familles nombreuses et très nombreuses (*cf.* notre développement sur le rôle des pairs dans le III). Et avant tout il faudrait sans doute étudier et comparer de façon fine la relation parent-enfant dans tous ses aspects (affectif, normatif, identificateur, éducatif, etc.).

dans les enquêtes générales sur la délinquance (qu'il s'agisse d'enquêtes de délinquance auto-reportée ou d'enquêtes fondées sur des statistiques institutionnelles) est en bonne partie annulé dès lors que l'on prend en considération les variables socio-économiques. La famille nombreuse, voire très nombreuse, demeure en effet dans la plupart des pays occidentaux une forme familiale qui caractérise plus particulièrement les milieux défavorisés ¹⁹.

Pour clôturer cette conclusion, il nous semble nécessaire de bien expliciter les raisons qui amènent à déplacer le regard des formes de la famille vers ses dynamiques relationnelles.

L'inquiétude générale ouverte et entretenue par de nombreux auteurs, provenant de multiples horizons professionnels (psychologues, psychanalystes, sociologues, démographes, éducateurs, etc.), discourant sur les effets de la "désinstitutionnalisation" du mariage conduit manifestement souvent à une confusion entre deux aspects bien différents de la vie sociale. En toute rigueur, parler en terme d'institution c'est se situer sur un plan sociologique très général, sur le plan des normes et du droit en tant qu'ils définissent les relations entre la famille, l'Etat et éventuellement d'autres institutions comme l'Eglise catholique. Constaté que le mariage est de moins en moins une forme d'association inter-individuelle rendue intangible par le droit et sacralisée de surcroît par l'Eglise catholique est une chose. Mais dire que cette désinstitutionnalisation fragilise dramatiquement le fonctionnement des familles en laissant place à des systèmes informels de régulation entre individus qui seraient aussi fragiles et aléatoires que le mariage était solide et permanent, est une autre chose qui doit être contestée dans la mesure où, en fait, de tels systèmes ont toujours été et continuent à être la réalité quotidienne du fonctionnement d'une famille.

Que les parents soient mariés ou non, religieusement ou non, dans le cadre d'un droit facilitant ou non le divorce, partageant ou non en théorie l'autorité parentale, organisant ou non la garde des enfants en cas de séparation, *dans la réalité de la vie de tous les jours, la famille est avant tout un système relationnel, un système d'organisation des rapports, des échanges et de la communication au sein d'une communauté de vie*. Et dans une société urbaine moderne, caractérisée par la très large autonomie de la vie privée d'une famille réduite à deux générations (soustraite au contrôle exercé par le reste de la parenté, par le voisinage voire par toute la communauté dans la société paysanne), il est manifeste que les dysfonctionnements les plus variés peuvent exister et prospérer sous une même forme familiale. S'agissant de la fameuse absence de tel ou tel parent, "*parents may be physically present yet psychologically absent from family interactions due to neglect, indifference or hostility*". De même "*The physically intact home may be broken functionally when the member fail to provide for necessary family needs, such as material welfare and the control and education of children*" (Wells, Rankin, 1986, 71-73 ;

¹⁹. C'est ainsi sans surprise que l'on apprend que les individus issus de familles nombreuses sont surreprésentés parmi la population carcérale : "plus de la moitié des détenus ont quatre frères ou sœurs ou davantage, contre moins d'un sur trois pour l'ensemble des hommes, et un sur vingt est issu d'une famille de plus de dix enfants" (Cassan, Toulemon et Kensey, 2000, 2), de même que, en premier chef, les individus issus de milieux populaires.

1985, 267). Et que dire de la maltraitance et des agressions sexuelles ? En quoi ces pathologies familiales ont-elles à voir avec la forme de la famille et le caractère ou non intangible du mariage ? De ce point de vue, on pourrait au contraire soutenir que la facilitation du divorce ne peut que protéger davantage les enfants.

En bref, nous voulons simplement insister sur le fait que les perturbations psychologiques prennent naissance dans les relations subjectives inter-humaines, et que celles-ci sont quasiment indépendantes de la forme juridique que la société donne à ces relations. En l'espèce, c'est dans ces termes de dynamiques relationnelles que doit être recherchée et comprise la part que la famille prend dans la fabrique de la délinquance.

II - L'agressivité, les troubles précoces de la relation à autrui et la reproduction intergénérationnelle de la violence

A partir de son livre intitulé *Forty-four Juvenile Theives : Their Characters and Home Life*, publié en 1946, John Bowlby va lancer en psychologie et en criminologie le thème des carences affectives. Son nom reste encore aujourd'hui associé à la théorie de l'attachement selon laquelle le lien entre l'enfant et sa mère (ou son principal gardien) détermine le sentiment de sécurité fondamental à partir duquel l'enfant peut ou non construire correctement le sentiment de sa propre valeur et la confiance en soi sans lesquels il ne pourra pas, à son tour, nouer des relations affectives de bonne qualité avec son entourage. Les carences affectives devenaient ainsi le premier facteur prédictif de la future asocialité.

Quatre ans plus tard, dans *Unraveling Juvenile Delinquency*, Sheldon et Eleanor Glueck comparent 500 adolescents sans problème apparent et 500 jeunes délinquants. Parmi de nombreux autres facteurs, ils insistent particulièrement sur les relations affectives parents-enfants. Ils montrent que l'on rencontre beaucoup plus de pères indifférents ou rejetant chez les délinquants (43% de l'échantillon de délinquants contre 16% aux non-délinquants pour l'indifférence, 17% contre 3 % pour le rejet), davantage de mères indifférentes (21% contre 3%), rejetantes (7% contre 1%) ou sur-protectrices (24% contre 15%) (Glueck et Glueck, 1950, p. 125). Dès lors, c'est sans surprise que les délinquants se montrent à leur tour moins attachés à leurs parents, se disent deux fois moins souvent proches de leurs parents que les autres, cherchent trois fois moins souvent à ressembler à leur père (17% contre 52%), le rejetant même quatre fois plus souvent (30% pour 7%) (*ibid.*, p. 127), toutes choses semblant déterminantes aux Glueck : " *A warm relationship between father and son is of great significance in helping a boy to develop a wholesome set of ideals through emotional identification with the father* " (*ibid.*, p. 125). L'attachement à la mère apparaît également nettement moins fort et souvent ambigu. Enfin, les Glueck constataient également plus d'indifférence dans les rapports avec les frères et sœurs. Au total, les délinquants se sentent très nettement délaissés par leurs parents. Et ceci se confirme

ensuite dans le fait que les parents de délinquants parlent peu d'avenir à leurs enfants, s'intéressent peu à leur parcours scolaire, font peu de choses avec eux, etc. (*ibid.*, p. 129-130).

Au terme d'un demi-siècle de recherches, la théorie de l'attachement résiste toujours à l'épreuve du temps de façon très globale, trop peut-être. Tandis que le livre originel de Bowlby portait sur des parcours de petits voleurs (et que celui des Glueck concernait également majoritairement des auteurs de petite délinquance), sa théorie des carences affectives est en réalité surtout mentionnée aujourd'hui dans les recherches sur la violence et l'asocialité précoce des enfants, et dans les travaux portant spécifiquement sur les agresseurs sexuels (*cf.* par exemple le panorama de Marshall, 1994). En outre, même dans ces domaines, elle doit être complétée par deux apports majeurs à la compréhension de la genèse des troubles précoces de la relation à autrui : l'apport de la psychanalyse et celui de la psychologie dite " systémique " (parce qu'elle s'intéresse spécifiquement aux systèmes d'interactions familiales).

Dans ce chapitre, nous examinerons d'abord les travaux empiriques qui mettent quantitativement en évidence ces premières manifestations de l'agressivité et des troubles de la socialité chez les jeunes enfants, ainsi que ceux qui confirment l'existence d'un cycle de la violence intergénérationnel (ou transgénérationnel). Puis nous considérerons les principaux travaux psychologiques qui s'interrogent sur les origines familiales de cette agressivité, de ces troubles de la socialité et de ces déviances sexuelles, tant du point de vue psychanalytique que du point de vue systémique. Enfin nous reviendrons aux analyses quantitatives et aux propositions systémiques qu'ont fait certains auteurs pour caractériser les différentes configurations de familles criminogènes.

1. L'agressivité et des troubles précoces de la socialité

L'observation des petits enfants

Parmi les chercheurs qui se sont consacrés à cette question, il est difficile de ne pas accorder une place de choix au professeur Richard Tremblay, de l'université de Montréal. En effet, ce dernier n'a pas cessé de travailler sur cette question depuis les années 1970. Les recherches qu'il a menées avec divers collaborateurs ont conduit à la mise en évidence d'un premier " pic " des conduites violentes bien antérieur à l'entrée dans l'adolescence puisqu'il se situerait en réalité vers l'âge de 6-8 ans (Tremblay *et al.* 1996). Mais que deviennent ces enfants violents ? Sur un échantillon de jeunes de 6 à 15 ans dont le comportement est évalué sur la base des observations des enseignants, Tremblay (2000) met en évidence l'existence de quatre trajectoires différentes des jeunes garçons :

- 4 % des enfants de l'échantillon sont des individus violents chroniques, ils n'ont quasiment pas changé de ce point de vue entre 6 et 15 ans.

- 28 % des enfants de l'échantillon sont des jeunes violents à 6 ans qui se sont calmés au fur et à mesure que le temps a avancé.
- 53 % des enfants de l'échantillon sont déjà des individus peu violents à 6 ans et ils le seront de moins en moins au fil du temps.
- 14 % des enfants de l'échantillon n'ont jamais été signalés comme violents, à aucun moment de leur enfance.

Le principal enseignement de cette étude est donc qu'en aucun cas la violence physique n'apparaît de façon nouvelle passé l'âge de 6 ans, elle ne peut que diminuer ou se maintenir.

Ensuite, interrogeant les mères et les assistantes maternelles sur les origines temporelles de la violence de leurs enfants, Tremblay dit pouvoir remonter avant même l'école, à la crèche, au cours de la deuxième année.

Enfin, Tremblay établit clairement le lien entre le très petit nombre d'enfants violents chroniques dès avant l'âge de 6 ans et la délinquance à l'adolescence. Ce groupe des agressifs enfants rapporterait en effet cinq fois plus de passages à l'acte violents lorsqu'il est interrogé à l'adolescence que le groupe des enfants non agressifs. Il s'agirait donc des futurs délinquants les plus endurcis, ce qui est confirmé par les recherches américaines sur les facteurs prédictifs de la délinquance (Blumstein, Farrington et Moitra 1985 ; Loeber et Loeber-Stouthamer, 1987).

Reste maintenant à expliquer cette violence précoce de certains enfants. Les travaux de R. Tremblay ne sont pas d'une grande utilité sur ce point. L'auteur, au fond très fataliste, semble en effet s'approcher surtout de l'idée d'une prédisposition biologique. L'enfant lui apparaît comme naturellement agressif et la prévention consiste essentiellement à tenter de lui apprendre les règles de vie en commun le plus tôt possible. Mais la recherche des causes familiales de l'agressivité précoce est heureusement développée par de nombreux autres auteurs.

La genèse de l'agressivité

En France, les recherches épidémiologiques menées en pédiatrie et en psychiatrie ont de longue date établi les caractéristiques des "enfants à risque". Par exemple, dans les années 1980, l'Unité de Recherche sur les Sociopathies de l'INSERM a mené des études longitudinales (Choquet, Ledoux, 1982 ; Choquet, Facy, Laurent, Davidson, 1985) indiquant que, dès la première année de la vie d'un enfant, il est possible de se fonder sur le cumul d'un ensemble de facteurs pour déterminer un risque de fragilisations psychologiques et somatiques durables de cet enfant (les critères sont les divers troubles du sommeil, la santé générale, l'asthme, les troubles de l'humeur ou du caractère, la sociabilité). Ces recherches ont établi par ailleurs que les parents de ces enfants à risque (en l'occurrence 10% d'un échantillon constitué dans un arrondissement parisien au milieu des années 1970) ont plus souvent que

les autres un passé particulier marqué par l'instabilité familiale, le placement en foyer, la fragilité psychologique, que les mères des enfants à risque ont eu nettement plus souvent que les autres des difficultés lors de la grossesse ou durant l'accouchement, que le groupe d'enfants à risque ne présentait aucune corrélation avec des caractéristiques familiales socio-démographiques ou liées au mode de vie, qu'il présentait par contre une corrélation avec des caractéristiques psychologiques chez la mère : tendance dépressive, qualité globale des relations maternelles.

Enfin et surtout, le suivi longitudinal montrait que ce groupe à risque avait par la suite davantage de difficultés scolaires que les autres, dès le stade de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il n'y était donc pas question de délinquance, même si tout ce qui favorise le retard et l'échec scolaire constitue aussi un facteur de risque futur de délinquance.

Les recherches anglo-saxonnes récentes confirment le poids des caractéristiques psychologiques de la mère. Par exemple, Osofsky *et al.* (1993) montrent que " les enfants de mères déprimées sont plus exposés que les autres aux problèmes liés à la régulation des affects, sous la forme en particulier de dépression accrue, de diminution de l'affect ou d'agressivité inconsidérée " (p. 259) ; ils ont globalement plus de problèmes de régulation affective.

Par ailleurs, de nombreuses recherches ont porté directement sur l'observation de l'agressivité précoce des enfants. C'est notamment le cas des recherches en crèches et en maternelles menées dans les années 1970 et 1980 par l'équipe du professeur Hubert Montagner. Ces recherches (*cf.* une synthèse *in* Montagner, 1988, p. 305-307) ont établi que, dès les toutes premières années de la vie, dans les situations de groupe de pairs, on peut repérer des enfants ayant des comportements agressifs " anormaux ", c'est-à-dire soit non liés aux situations de compétitions pour les objets, soit excessivement agressifs dans ces situations. Et ces travaux indiquent que ce sont les relations familiales qui en donnent l'explication. Les enfants ayant des comportements agressifs non liés aux situations de compétitions pour les objets se caractérisent surtout par des relations difficiles à leurs parents du fait surtout de l'attitude très répressive de ces derniers, surtout des pères.

Ceux ayant des comportements excessivement agressifs dans ces situations se caractérisent surtout par l'attitude agressive de leur mère à leur rencontre (ce que confirment par exemple Valenzuela *et al.*, 1992 en élargissant la nature de cette attitude négative de la mère à l'encontre de son enfant : agressivité, possessivité excessive, dévalorisation, interdiction d'aller vers le père)²⁰.

Le cycle intergénérationnel de la violence subie puis donnée

²⁰. Soussignan *et al.* (1987), à travers l'étude de 220 enfants repérés comme agressifs à l'école maternelle par les instituteurs, précisent qu'il existe différentes sortes d'agressivité. Ils isolent le groupe le plus à risque pour la délinquance future qui regroupe des enfants ayant, outre l'agressivité, " des comportements d'isolement, de crainte, de pleurs, de fuite " (p. 367).

L'article de Cathy Widom intitulé " The cycle of violence ", publié en 1989, n'a rien révélé qui ne soit pas déjà connu. Mais il fit grand bruit à la fois parce qu'il parut dans la revue généraliste *Science* et parce qu'il portait sur un échantillon longitudinal de plus de 900 individus. Depuis, d'innombrables recherches ont confirmé le fait que, de tous les facteurs envisageables, l'exposition très précoce à la violence physique était le plus fort prédicteur de la future violence physique d'un individu, notamment celle qu'il exercera à son tour sur ses propres enfants (Eron *et al.* 1990 ; Widom et Ames, 1994 ; Smith et Thornberry, 1995). Selon les échantillons, les instruments de mesure et les catégories retenues, jusqu'aux trois quarts des auteurs de violences graves (agressions, attouchements sur enfants, viols, meurtres, etc.) auraient connu la violence durant leur enfance. Les recherches permettent en outre de préciser qu'il s'agit non seulement de la violence physique subie, mais aussi d'une part de la violence psychologique, d'autre part de la violence dont l'enfant a été témoin dans sa famille (notamment la violence du père sur la mère ou sur d'autres enfants) (*cf.* par exemple Godenzi et De Puy, 1999, sur les violences conjugales).

Ces recherches soulignent en outre l'étroitesse de la frontière qui sépare des punitions corporelles sévères de la maltraitance, le fait de se considérer comme victime de punitions trop sévères de la part de ses parents étant un facteur prédictif de la violence future des enfants et des adolescents (Malinosky *et al.*, 1993 ; Smith et Thornberry, 1995 ; Straus et Yodanis, 1996), sans doute parce qu'ils y voient alors un signe de rejet affectif (Rohner *et al.*, 1996). Enfin, on a pu montrer également que la violence subie est un facteur important de fugue et de départ précoce du domicile familial, ce qui accroît fortement les risques pour l'enfant ou l'adolescent d'être aussi bien victime qu'auteur de diverses formes de délinquance liées à l'errance (Kaufman et Widom, 1999).

De toutes les idées couramment émises dans le débat public, celle de la reproduction intergénérationnelle de la violence est donc la moins inexacte. Les études quantitatives chères à la criminologie américaine mettent en effet en évidence le fait que la violence précoce subie est un très fort prédicteur de la future violence agie. Toutefois, il existe des manières différentes de subir la violence et il existe des types différents de violences. Nous nous efforcerons donc de montrer qu'il convient de se méfier des catégories criminologiques usuelles, y compris celle d'" agresseurs sexuels " qui n'a pas d'unité. Nous nous tournerons alors vers les cliniciens pour tenter de mieux cerner l'étiologie familiale des conduites sexuelles déviantes. Et nous serons logiquement amenés à distinguer les approches psychanalytiques qui discourent surtout sur l'organisation de la personnalité du criminel, des approches systémiques qui insistent davantage sur la construction de son histoire dans un système pathologique de relations familiales.

2. Les racines familiales des comportements criminels précoces : quelques perspectives psychologiques d'ensemble ²¹

A la lecture des travaux précédents, nous pressentons que l'agressivité observée de l'enfant peut avoir plusieurs sources et qu'il est difficile de caractériser précisément les relations parent-enfant dans le cas des enfants repérés comme particulièrement agressifs dès la crèche et la maternelle. La première raison est sans doute qu'il existe diverses formes d'agression qui doivent être distinguées et décomposées, notamment la catégorie d'agression sexuelle qui focalise depuis quelques années une partie du débat scientifique, politique et juridique en France, s'agissant de son repérage et de son traitement médical et pénal ²².

Des comportements à bien distinguer : le cas de l'agression sexuelle

La plupart des études américaines utilisent une catégorie de " criminel sexuel " ou d'" agresseur sexuel " dont l'unité nous semble très problématique. Certes, sur un plan statistique global, il semble établi que les agresseurs sexuels se distinguent fréquemment de l'ensemble des délinquants par le caractère spécialisé de leur délinquance (Hanson *et al.*, 1995). Pour autant, a-t-on bien raison de ranger dans la même catégorie les violeurs de femmes, les violeurs d'enfants, les simples attoucheurs, les exhibitionnistes, les pornographes, les fétichistes, les pédophiles et les pères incestueux ? C'est plus que douteux. Pourtant, à lire nombre de manuels français de psychiatrie, l'on est guère plus convaincu tant il est difficile de s'y faire une idée claire des configurations familiales qui ont engendré les dispositions psychologiques pouvant mener à l'agression sexuelle.

La liste est en effet souvent très longue et se recoupe largement selon des types d'agressions sexuelles que l'on pourrait supposer assez différentes. Par exemple, selon Hamon (1999, p. 63), le viol peut être perpétré aussi bien par des personnalités névrotico-perverses, immaturo-perverses, états limites pervers, psychopathes pervers. Mais l'auteur a déjà eu recours à ce type de pathologie dans les pages précédentes pour expliquer l'exhibitionnisme, la pédophilie et les violences familiales. Plus étonnant encore, l'auteur explique que les " éléments biographiques prévalents " du violeur sont ainsi les suivants : " notion de désunion familiale fréquemment retrouvée ; originalité familiale en matière sexuelle ; sexualité circulante entre plusieurs hommes et une femme (la mère) [...] ; dévalorisation de

²¹. Faute de place, nous ne traiterons pas dans le détail de tous les types de configurations familiales, intra et inter générationnelles qui existent. En matière d'inceste, par exemple, nous n'évoquerons que le cas du père incestueux, qui est de l'avis général le cas le plus fréquent (loin devant celui du frère, de l'oncle, du beau-père ou du grand-père incestueux, et loin devant celui de la mère incestueuse). On se reportera pour cela à des panoramas comme celui de Soutoul et Chevrant-Breton (1994) et, surtout, on se reportera à la collection de la revue américaine *Child Abuse and Neglect* qui publie sur le sujet nombre de recherches que nous n'avons pas nécessairement détaillées.

²². Il importe de conserver à l'esprit le fait que, dans la totalité des études non américaines qui seront utilisées dans cette partie 2 du II, les individus observés sont des individus repérés par la justice et non par des enquêtes de délinquance auto-reportée.

l'image de la femme par un père autoritaire, machiste, ou par la pratique échangiste des parents ; famille reconstituée avec un beau-père vécu comme un usurpateur du corps de la mère ; mère magnifiée sur un terrain de défaillance, de délabrement moral ou de dévalorisation ; mère idéalisée et fidélité à la mère, la femme/victime est un objet d'excitation sans possibilité d'investissement affectif ; antécédents de subis de viol et/ou de viol par inceste ; vie psychosociale et psychosexuelle pauvre [...] ; niveau intellectuel et cognitif moyen fort / moyen / moyen faible / débile moyen [...] ; notions de nombreuses carences de différents types fréquemment retrouvées chez ces personnalités telles que : éducatives, affectives, intellectuelles ; immaturité et relations à l'autre fréquemment de type anaclitique montrant bien toute la difficulté à se situer ou à structurer un schéma relationnel stable et de qualité ; existence d'une grande variabilité des tensions et contraintes internes selon le type de personnalité. Elles induisent majoritairement un fond dépressif d'où se développent des angoisses d'une intensité variable " (Hamon, 1999, p. 63-66).

A la lecture d'une telle liste, on voit que le violeur a tout sauf un profil psychologique véritablement discernable de ceux de la plupart de nos concitoyens (qui partagent sans doute au moins deux ou trois des critères énoncés dans cette liste). Au delà de ces lacunes aisément identifiables, se pose le problème de la distinction des comportements et des limites de cette distinction dans des approches purement quantitatives. Un exemple l'illustrera.

Jacob *et al.* (1993) étudient 37 adolescents poursuivis par la justice québécoise pour agressions sexuelles, les unes contre des femmes plus âgées, les autres contre des enfants. Les deux sous-populations ont à la fois des traits communs et des différences sensibles (mais non radicales). Près des neuf dixièmes présentent des carences parentales précoces (abandon à la naissance, décès précoce d'un parent). De plus, 4/10 des agresseurs de femmes et la moitié des agresseurs d'enfants ont été témoins dans leur famille de situations d'inceste, de violence sexuelle, de prostitution. Carence et exposition à la violence précoces sont ainsi deux points communs à ces agresseurs sexuels poursuivis par la justice. Mais d'autres critères tendent plutôt à distinguer les deux sous-populations. En effet, les agresseurs de femmes ont été exposés à des modèles délinquants dans leur famille dans les 2/3 des cas, ce qui n'est vrai que pour 1/3 des agresseurs d'enfants. De même, 2/3 des agresseurs de femmes ont été par ailleurs mis en cause dans des affaires de délinquance ordinaire (vols, vandalisme, etc.), tandis que les agresseurs d'enfants sont davantage " spécialisés " dans cette catégorie d'infraction. Plus nettement encore, seulement 1/6 des agresseurs de femmes mais la moitié des agresseurs d'enfants ont été eux-mêmes victimes de violence dans leur enfance (la moitié l'ayant été de façon répétée). Enfin, contrairement aux agresseurs de femmes, les agresseurs d'enfants sont souvent peu violents, ils tentent plutôt de séduire ou de persuader leurs victimes.

Cette recherche introduit d'abord l'hypothèse que la catégorie d'agression sexuelle n'a pas véritablement d'unité étiologique. On pourrait également soutenir que même la catégorie " agresseur

sexuel de femmes” n’en a pas²³, pas plus par ailleurs que celle d’homicide²⁴. Les recherches présentées ci-dessus indiquent ensuite que si la violence physique est en bonne partie une fatalité transgénérationnelle, un cycle victime-agresseur, l’exposition à la violence dans la famille doit être distinguée de la victimation personnelle directe. Seule une analyse de systèmes (et non de facteurs) peut cependant permettre d’identifier des situations familiales et sociales relativement distinctes. Il faut pour cela nous tourner vers les cliniciens.

Perspectives psychanalytiques sur la transmission familiale

De manière générale, les psychologues insistent sur la relation mère-enfant et sur les deux extrêmes pathologiques du processus de différenciation ou d’individuation psychique : d’un côté l’emprise voire la “néantisation” sadique (emprise psychologique et parfois corporelle, négation du vécu et des désirs de l’enfant) qui empêche ce processus, de l’autre côté la mise à distance excessive qui crée le manque perpétuel (les carences étant ici le terme le plus approprié). Reste alors à préciser le rôle du père.

Du côté de la psychanalyse, il est en réalité difficile de dresser un inventaire très précis de ces configurations familiales tant les auteurs divergent entre eux, sur le fond comme sur la forme²⁵. Suivant par exemple J. Bourillon (1999, p. 209sqg) dans son livre sur les criminels sexuels, qui s’inspire semble-t-il d’une grille psychanalytique classique (freudienne), trois types d’agresseurs seraient discernables : les névrosés, les pervers et les psychotiques. Toutefois la caractérisation exacte de ces trois types est problématique. En effet, la plupart des auteurs ne font pas de la névrose un type de pathologie pouvant générer des violences graves en dehors de situations exceptionnelles. De plus, en dehors de la paranoïa et, très exceptionnellement, de certaines psychoses hallucinatoires, les psychoses ne constituent pas une catégorie très bien établie du point de vue criminologique. A la lecture des travaux psychanalytiques et psychiatriques il faut par contre ajouter une autre catégorie, celle de psychopathie,

²³. D’une part il n’est pas prouvé que, du harcèlement au viol, il n’y ait qu’une série de degrés aisément franchissable par une catégorie d’individus qui auraient un “profil” d’agresseurs sexuels. D’autre part, la catégorie même de violeur recouvre diverses situations. B. Cordier (*in* Archer, 1998, p. 138-139) distingue par exemple “le polydélinquant chez qui le viol est une transgression parmi d’autres” de “l’agresseur sexuel exclusif” qu’il subdivise lui-même en trois catégories : les “malades mentaux”, les “sujets ayant des difficultés relationnelles” et “les sujets ayant des troubles psycho-sexuels”. Enfin, dans la réalité, il existe des situations de viols très différentes, à commencer par la distinction entre les viols individuels et les viols collectifs. A ces situations correspondent sans doute des motivations différentes et sans doute des auteurs différents.

²⁴. Ce que la statistique policière française a longtemps reconnu en distinguant radicalement les homicides commis ou non à l’occasion d’un vol, distinction aujourd’hui effacée par le regroupement de l’ensemble des homicides dans la catégorie “atteintes aux personnes”. Signalons ici que nos recherches en cours sur les homicides en France confirment la nécessité de distinguer très clairement plusieurs types d’homicides et d’auteurs d’homicides qui n’appellent pas les mêmes explications.

²⁵. Les types de situations varient fortement au gré de la théorie à laquelle tel auteur se réfère plus particulièrement (Freud, Lacan, Klein, Winnicott, etc.), selon son goût conceptuel propre et selon qu’il utilise un vocabulaire plus ou moins standardisé. Aussi ne prétendons-nous nullement présenter une synthèse exhaustive et cohérente d’un champ de connaissance quelque peu anarchique. Nous nous efforçons simplement de dégager quelques idées qui semblent assez couramment admises et de les exprimer dans le langage le plus clair possible.

qui semble s'imposer depuis bien longtemps (avec ses caractéristiques bien connues que sont le sentiment de toute-puissance de l'individu et sa froideur affective), encore que sa différenciation d'avec la perversion semble dans certains cas difficile.

En fait, au delà des nuances (parfois grandes) entre les auteurs, il nous semble exister un relatif consensus pour identifier deux types d'organisation de la personnalité qui seraient potentiellement criminogènes (Balier, 1996 ; Bouchet-Kervella, 1996 ; Coutenceau, 1996 ; Chartier, 1999) :

- *l'organisation perverse de la personnalité*. La relation mère-enfant est normalement fusionnelle au début de la vie de l'enfant, ce dernier percevant sa mère comme faisant partie intégrante de lui, étant en quelque sorte son double. Mais, progressivement, l'enfant doit construire son autonomisation psychique, affirmer sa personnalité, distincte du corps et des émotions de sa mère. C'est aussi le moment où le rôle du père prend véritablement de l'importance. Ce moment est crucial : c'est celui de la mise en place du " triangle oedipien ". Or, chez les pervers, cette autonomisation par rapport à la mère ne s'effectue pas normalement. Au contraire ce moment est vécu par l'enfant de façon traumatique. La mère toute-puissante entretient la dépendance de l'enfant dans un climat incestueux. Parallèlement, elle dénie le rôle et la valeur du père. Dès lors, l'enfant est désorganisé, son affirmation identitaire est mise en péril, ce qui provoque une terrible angoisse. Il doit alors élaborer des défenses psychiques mais sans pouvoir véritablement remettre en cause sa relation idéalisée à sa mère. L'enfant ne pouvant pas vivre et résoudre son complexe d'Oedipe, il ne pourra pas accéder la sexualité " normale " (génitale et hétérosexuée), il va investir sexuellement des objets détournés, des fétiches. Il élabore ainsi peu à peu des scénarios érotiques pervers qui visent à lutter contre le traumatisme initial et à maintenir la cohérence de son moi. Il ne vise donc pas le plaisir érotique mais la satisfaction narcissique.

- *l'organisation psychopathique de la personnalité*. Dans la psychogenèse de cette organisation pathologique, trois éléments sont déterminants. Tout d'abord, l'enfant a été souvent victime de violence physique de façon très précoce. De surcroît, il s'agit de familles où règne de façon générale une violence potentiellement destructrice, dont l'enfant craint d'être la victime. Ensuite, la mère instaure avec l'enfant un climat incestueux et dénigre le rôle du père. Enfin, il s'agit de familles dans lesquelles les parents eux-mêmes ont un mauvais rapport aux normes, à l'autorité. Ce contexte prédispose l'enfant à développer très tôt (on peut généralement l'observer dès l'école primaire) des conduites déviantes polymorphes (vols, agressions physiques et sexuelles, défis aux personnes représentant l'autorité). Il cherche en effet en permanence à tester le pouvoir de ses désirs sur le monde ; il décharge ses tensions psychiques internes (fréquentes, vue son intolérance à toute frustration) dans des passages à l'acte violents.

Il est probable que ces types de fonctionnements pathologiques se retrouvent fréquemment chez les auteurs de violences graves, sexuelles ou non. Ce sont ces grands criminels que les psychiatres qualifient parfois de " prédateurs ", indiquant par là le sentiment de toute-puissance et la froideur

affective qui les caractérisent généralement. Mais, preuve à nouveau que la catégorie d'agression sexuelle (ou même de déviance sexuelle) n'a pas d'unité, ce n'est qu'un des types de personnalité et de parcours biographique (le type tyrannique²⁶) qui ressort de l'étude des pères incestueux et des pédophiles, étude qui constitue un point fort des approches systémiques.

Perspectives systémiques sur la transmission familiale de la maltraitance et des troubles du comportement sexuel (inceste et pédophilie)

Les théories systémiques ont été adaptées en France en clinique criminologique depuis longtemps. Au début, elles se situaient dans la lignée théorique directe des théories de l'École de Palo Alto (Bateson, Watzlawick, etc.). Ainsi G. Auloos (1979) décrit-il " la famille à transactions délictogènes " comme une famille où règne entre les parents un conflit qui se traduit par des modes pathologiques de communication que fuira l'adolescent. Mais au fil des décennies, l'approche systémique s'est émancipée de la référence unique au modèle batesonien pour devenir plus simplement et plus largement l'étude des dynamiques d'échanges et de relations au sein des familles. Nous nous référerons ici surtout aux travaux de Jorge Barudy, psychiatre, thérapeute familial et enseignant à l'Université catholique de Louvain, qui développe depuis de nombreuses années des recherches systémiques qui font autorité dans cette communauté de recherche et qui concernent directement notre sujet (Barudy, 1988, 1992, 1997).

La maltraitance

S'agissant de la maltraitance, l'auteur indique que, outre la simple répétition des violences comme mode de communication appris, la violence familiale peut correspondre à des types de configurations intergénérationnelles très différentes. Trois situations sont assez clairement repérables :

- des carences maternelles. Il mentionne ici des parents qui, eux-mêmes carencés (victimes de carences), reportent sur leurs enfants un besoin de respect, d'approbation et de disponibilité exagéré et qui, devant la frustration, peut les entraîner à une sévérité excessive allant jusqu'à la maltraitance. Il signale aussi le cas des parents qui, désirant également compenser leurs propres carences, s'approprient l'histoire de leur enfant pour se réaliser à travers eux, jusqu'à entretenir une relation incestueuse avec ou sans passage à l'acte.
- des dysfonctionnements dans le rapport à l'autorité. Ici se retrouvent les deux extrêmes de l'autorité abusive et de l'absence de point de repère ou de limite dans les désirs de l'enfant.

²⁶. Cela correspond à la famille que les systémiciens comme Barudy appelle la famille " rigide, totalitaire : le père y fonctionne comme un tyran domestique ; la mère lui est très soumise ou/et adhère à son autoritarisme et se conduit comme son féal ; il se crée des rites et des règles familiales très stricts. Ici règnent l'isolement et l'absence de communication. L'inceste est légitimé rationnellement - à peine caché à la mère - et les filles, chosifiées depuis toujours, sont priées d'y souscrire dans la terreur silencieuse. Si l'abus est découvert, le père nie massivement, conforté en cela par son épouse, et contre-attaque en accusant ses filles de séduction et de fabulation " (Hayez et Becker, 1997, p. 45).

- des conflits entre les adultes qui, en quelque sorte, “ prennent l’enfant en otage ” et le dressent contre l’autre partie.

Les analyses systémiques de l’auteur, cumulées avec d’autres recherches s’inspirant de la même approche, permettent en outre de reconstituer la dynamique générale des familles générant des pères incestueux ou des pédophiles, et de souligner des mécanismes de transmission intergénérationnelles des dysfonctionnements.

Les pères incestueux

Il existe différents types de familles où vivent des pères incestueux. S’inspirant de J. Barudy, Hayez et Becker (1997, p. 45-47) distinguent les familles “ rigides ou totalitaires ” où le père fonctionne comme un tyran domestique, les familles “ fusionnelles ” où le père, légèrement carencé, ajoute un jour le plaisir sexuel au plaisir affectif, et les familles “ chaotiques ” vivant dans la grande pauvreté, l’instabilité émotionnelle et parfois la violence, les ruptures familiales, les carences affectives et cognitives généralisées, la clôture sur le monde extérieur (sans doute est-ce là que surviennent les rares incestes frère-sœur). Nous avons déjà évoqué le premier type, tandis que le troisième paraît moins spécifiquement incestueux. Reste le second type, où l’inceste paraît pouvoir survenir presque “ en douceur ” et dans des familles que rien ne semble désigner comme “ à problèmes ”, vu de l’extérieur. Sans doute est-ce pour elles que Hayez et Becker (1997, p. 39-43) propose le “ paradigme ” suivant, sensé résumer un type de situation particulièrement fréquent. Leur démonstration s’articule en cinq points :

- “ L’enfance de chacun des parents a été plus insatisfaisante qu’épanouissante : aucun d’eux n’a été suffisamment investi ni valorisé. La fonction maternelle, notamment, n’a pas été bien remplie à l’égard du père, qui présente donc un certain degré de carence affective et un manque de confiance dans sa valeur en général et dans sa masculinité. Lorsqu’elle était enfant, la mère non plus n’a pas été bien valorisée dans sa féminité [...]. Elle arrive au mariage porteuse de bien des doutes sur elle-même. L’arrivée d’une petite fille [...] représente une lueur d’espérance pour les parents : cette naissance redonne un sens à leur vie et ils investissent d’abord le bébé avec le meilleur d’eux-mêmes ”.

- “ Malheureusement, au fil du temps, et pour des raisons diverses [hélas non précisées], la mère n’arrive pas à stabiliser cet investissement positif. Un peu par compensation et à la recherche d’une réassurance narcissique, un peu du fait de son évolution oedipienne naturelle, la petite fille se tourne davantage vers son père ”. Celui-ci peut alors voir s’éveiller en lui quatre types de réactions : la recherche d’une relation de maternage, la recherche de sa propre jeunesse, la recherche du plaisir sexuel, la recherche d’emprise et d’autorité.

- “ Mû par ces désirs, le père entreprend un processus de séduction de l'enfant, qui se charge progressivement d'intentions sexuelles. [...] Face à ces manœuvres, l'enfant se laisse faire, voire prend des initiatives qui visent au rapprochement affectif, sans plus. Pendant tout ce temps, la mère est sur son île déserte : ça se passe sous ses yeux et, consciemment, elle ne veut pas le voir ”.

- “ Après quelques mois, c'est l'effraction de la barrière des corps, qui continue souvent à procéder progressivement : du voyeurisme au bain jusqu'à la relation sexuelle accomplie. [...] Quant à l'enfant, elle continue à se laisser faire, parce qu'elle a perdu ses repères cognitifs, que l'angoisse inhibe ses réflexes d'autoprotection et qu'une mauvaise image de soi occupée à s'installer la pousse à se laisser aller. Le plus souvent, la mère continue à ne pas voir ”.

- Ainsi “ l'inceste tend souvent à se chronifier, personne n'ayant vraiment le courage de faire ce qu'il faut pour qu'il cesse. [...] Dans un certain nombre de cas (peut-être les plus nombreux), l'inceste n'est jamais dévoilé : il meurt de lui-même, autour de la puberté ou plus tard dans l'adolescence de la jeune fille [...] et l'enfant devenue femme porte, souvent lourdement, la trace de ce qui s'est passé ”. Elle est ainsi potentiellement prête à dysfonctionner à son tour dans la famille qu'elle créera.

Le pédophile

Comme le père incestueux, le pédophile peut être un pervers violent ou bien, plus souvent, un séducteur-manipulateur non nécessairement violent. Et comme le père incestueux, le pédophile est “ porteur d'une carence affective importante ou partielle qu'il veut réduire et réparer par un nouveau choix d'objet, avec une visée au moins autant affective que sexuelle ” (Hayez et Becker, 1997, p. 43). Toutefois, à la différence du père incestueux, la carence du pédophile peut être si profonde qu'il ne parvient pas lui-même à fonder une famille. Il ne peut en effet avoir de bonnes relations avec les femmes, qui lui renvoient “ l'image de la mère rejetante et/ou phallique ”, qui éveille ainsi en lui beaucoup d'agressivité. Son désir affectif et sexuel se projette donc fondamentalement sur l'enfant, et il peut se manifester de façon plus ou moins précoce selon l'évolution de sa tendance dépressive et selon le hasard des rencontres. Le pédophile peut en effet rencontrer des enfants également carencés, “ en quête d'amour et de reconnaissance, ayant besoin de fusion maternelle et d'initiation paternelle à la vie ” (*ibid.*, p. 44).

La contribution de la psychologie systémique est ainsi logiquement orientée vers les cas graves de violences intra-familiales. Elle tend à bien distinguer les processus et les types de violence en question. Mais qu'en est-il de la contribution systémique de la criminologie américaine ?

3. L'apport systémique des criminologues américains

C'est par une toute autre voie que la criminologie américaine en est arrivée à s'interroger en termes de systèmes familiaux, de types délictogène ou criminogène de famille : non pas la voie qualitative des psychologues, mais la voie quantitative des études épidémiologiques qui ont fini par se lasser des recherches consistant simplement à croiser des facteurs à un moment X.

Comme l'écrit LeBlanc (1999, p. 9), " La faiblesse de ces travaux [qui testent les différents facteurs familiaux] c'est la dispersion. Les variables utilisées dépendant davantage de leur disponibilité dans les banques de données que d'une conception de la nature du système familial ". De surcroît, " *Over the last four decades, multivariate studies have reported weak or average correlations between two or more characteristics of family and offending, either with the use of official or self-reported juvenile delinquency. These studies use diverse family characteristics and omit the integration of a comprehensive set of family variables or a systemic perspective on family life* " (LeBlanc, McDuff et Kaspy, 1998, p. 64). De fait, de nombreuses analyses longitudinales concluent qu'il est rare qu'un facteur à lui seul soit déterminant, que c'est souvent le cumul qui fait impact fort (par exemple Loeber et Stouthamer-Loeber, 1986a, p. 69). Dès 1986, dans leur méta-analyse, ces auteurs invitaient alors eux aussi à suivre une perspective systémique (Loeber et Stouthamer-Loeber, 1986b, p. 38sqg). Suivons donc ces différents auteurs et présentons successivement leurs propositions générales.

Les propositions de Loeber et Loeber-Stouthamer

Dans leur bilan de la littérature sur les facteurs familiaux de la délinquance, s'inspirant en partie du travail de Maccoby et Martin (1983) sur les styles d'éducation parentale, Loeber et Stouthamer-Loeber (1986b, p. 38sqg) proposent de distinguer quatre modèles (*paradigms*) de fonctionnement familial pour comprendre les problèmes de délinquance ou de déviance juvénile.

- Le paradigme de la négligence parentale (*neglect paradigm*) est proposé comme cadre d'analyse pour les familles dans lesquelles les parents ne passent pas assez de temps avec leurs enfants dans des " interactions positives ", ne prêtent pas attention à leurs petites bêtises, à leurs premiers vols, à leur façon de contester ou de ne pas appliquer les ordres, etc. Ils ne s'intéressent pas aux activités de leurs enfants, à leurs loisirs, à leurs copains. Les enfants apprennent ainsi à se débrouiller seuls avec leurs problèmes, à faire ce que bon leur semble et à se désintéresser réciproquement de ce que pensent leurs parents. Les auteurs distinguent ici deux éléments majeurs : la désimplication des pères et le manque de supervision (*ibid.*, p. 41-43).

- Le paradigme du conflit familial (*conflict paradigm*) est proposé comme cadre d'analyse pour les familles dans lesquelles les parents et les enfants s'empêchent dans une escalade de conflits. Le conflit vient généralement des parents eux-mêmes, entre eux, mais il peut aussi venir du comportement des enfants. Cela caractériserait des familles dans lesquelles les parents ne savent pas mettre des limites, imposer une discipline minimum. Ils sont trop ou pas assez sévères, ou bien ils ne savent pas identifier

un problème quand il apparaît et ne savent donc pas empêcher son installation. Dans ces familles, les uns et les autres ont rapidement une mauvaise opinion des autres. Les auteurs insistent surtout ici sur deux grands critères : la discipline et le rejet (*ibid.*, p. 51-55). Ils précisent même chacun d'eux. La discipline se mesurerait en 6 critères : 1/ la punition physique et la privation (qui ont des effets négatifs, confinant parfois à la maltraitance dont on sait qu'elle est un prédicteur de la délinquance) ; 2/ le harcèlement et les réprimandes permanentes (*nagging and scolding*) ; 3/ le défaut de raisonnement (par extension, nous pouvons sans doute dire le défaut de verbalisation) ; 4/ le manque d'amour ; 5/ la rigueur excessive ou au contraire l'inconsistance de la discipline ; 6/ les punitions excessives et en tous cas perçues comme injustes par les enfants. Le rejet, quant à lui, peut provenir des parents et/ou des enfants. Dans les deux cas, cela entrave l'identification et l'attachement.

- Le paradigme de la famille déviante (*deviant behaviors and values paradigm*) est proposé comme cadre d'analyse pour les familles dans lesquelles les parents eux-mêmes ont des comportements déviants, voire délinquants, ou bien des valeurs déviantes, voire délinquantes, qui les amènent à tolérer voire même à encourager ces comportements chez leurs enfants (notamment en ne les caractérisant pas comme des comportements "vraiment" délinquants). Le célèbre sociologue américain Edwin Sutherland avait logiquement déjà évoqué cette situation qui entre pleinement dans sa théorie de l'apprentissage de la délinquance (l'"association différentielle"). Dans ces cas, on voit généralement les parents prendre la défense des enfants devant les interventions extérieures des travailleurs sociaux ou de la police.

- Le paradigme de la famille perturbée (*disruption paradigm*) est proposé comme cadre d'analyse pour les familles où des événements viennent perturber les rapports entre les parents, au point de mettre parfois en péril l'unité de la famille. Le stress (qui peut être dû principalement aux conditions de vie socio-économiques, ou aux relations conjugales) rend irritable, agressif, ce qui dégrade les relations avec les enfants, diminue la confiance et la fréquence des échanges, peut rendre moins efficace et clairvoyant le contrôle parental (trop souple ou trop sévère).

Mais cette perturbation peut être passagère (parce qu'elle cesse ou bien parce qu'elle amène à une séparation) ou continue (auquel cas nous pouvons préciser que l'on entrerait alors dans le second paradigme). Les auteurs précisent à nouveau leur pensée (*ibid.*, p. 72-79) en indiquant que la perturbation se décline de trois manières : 1/ le conflit entre les parents (ce serait le plus fort prédicteur) ; 2/ la disparition d'un ou des parents (séparation ou décès) ; 3/ la santé physique et mentale des parents (ce qui devrait selon nous amener alors à préciser les conséquences psychologiques de cet état).

Tels sont donc les quatre paradigmes proposés par l'approche systémique du couple Loeber. Au milieu des années 1980, les auteurs reconnaissent ne pas avoir de réponse véritablement tranchée sur la question de savoir si tel ou tel modèle familial a des effets spécifiques sur tel ou tel type de délinquance (p. 92-95). Tout au plus pouvaient-ils indiquer au terme de leur passage en revue de la littérature anglo-

saxonne que la négligence induirait plutôt les atteintes aux biens tandis que le conflit induirait plutôt les atteintes aux personnes. Mais ceci restait assez imprécis.

Les propositions de LeBlanc

En 1987, au terme d'une recherche conduite avec M. Fréchette sur les adolescents québécois, LeBlanc proposait de distinguer deux types de famille prédisposant à la délinquance (Fréchette, LeBlanc, 1987, p. 149-150) :

- la " famille conflictuelle " serait celle où toutes sortes de problèmes (socio-économiques, affectifs, juridiques, etc.) créent des tensions et des conflits graves entre ses membres.
- la " famille inexistante " serait celle qui n'offrirait aux enfants ni véritable affection ni véritable encadrement, dans laquelle ces derniers seraient en quelque sorte livrés à eux-mêmes.

Notons que chacun des deux types représente un gros tiers de leurs échantillons, un bon quart des délinquants étant donc issus de familles que rien ne distingue au vu des caractéristiques délictogènes habituelles.

L'établissement d'une typologie des familles de délinquants est un sujet que LeBlanc a réinvesti dans les années 1990, à l'aide d'un questionnaire portant spécifiquement sur la famille, contenant 113 questions, et en s'efforçant de comparer les divers échantillons représentatifs collectés dans ses travaux et ceux de ses collaborateurs depuis les années 1970 (en tout, près de 4 400 adolescents dont 500 pris en charge par la justice). Deux textes récents proposent une analyse systémique issue de ce travail de comparaison (LeBlanc, 1999 ; LeBlanc et Bouthillier, 2000). Les auteurs en dégagent cinq formes de régulation familiale, dont quatre déficitaires qui recourent très fortement celles de Loeber et Stouthamer dont LeBlanc s'inspire directement :

- La " famille adéquate " se retrouve chez 45 % des adolescents, filles et garçons, dans la région du monde étudiée. Cette famille n'a pas de problème économique particulier, la structure bi-parentale est intacte, elle déménage peu, la mère ne travaille pas ou bien travaille à temps partiel. L'attachement entre les parents et les enfants est fort, les parents ne sont pas déviants. La supervision est forte mais les punitions sont rares. Cette famille caractérise beaucoup moins souvent les adolescents pris en charge par la justice ; toutefois, 27 % d'entre eux en sont issus, preuve à nouveau que la famille n'est pas tout en matière de délinquance.

- La “ famille conflictuelle ”, mais intacte, se retrouve chez 18 % des garçons et 6 % des filles dans la population générale mais 16 % des garçons et des filles judiciairisés. L'alcoolisme des parents y est plus fréquent. La punition l'emporte sur la supervision. Même si les parents ne sont pas séparés, le père est souvent absent physiquement ou psychologiquement. La communication père-fils est gravement défailante. Quantitativement, on voit cependant que ce type de famille ne distinguerait pas les adolescents délinquants.

- La “ famille malhabile ” se retrouve chez 16 % des garçons et 22 % des filles dans la population générale mais chez 39 % des garçons et 41 % des filles judiciairisés. Dans cette configuration familiale, les parents sont peu disponibles, la famille est plus fréquemment dissoute, les déménagements sont plus fréquents et “ la mère est [plus souvent] le gagne-pain principal ”. Chez les mineurs judiciairisés, cette famille se caractérise aussi par la pauvreté plus forte, l'attachement et la supervision encore plus faibles.

- La “ famille déviante ” se retrouve chez 16 % des garçons et 12 % des filles dans la population générale, 11 % des garçons et un tout petit pourcentage des filles judiciairisés. Cette famille est plus souvent pauvre et alcoolique. C'est ici la mère qui est le plus souvent absente.

- La “ famille punitive ” se retrouve chez 4 % des garçons et 15 % des filles dans la population générale contre 8 % des garçons et un tout petit pourcentage des filles judiciairisés. Cette famille se caractérise par l'écart entre une supervision relâchée et une punitivité très forte. L'attachement est un peu plus faible que dans la famille adéquate. Les familles judiciairisées de ce type ajoutent là encore la grande pauvreté.

Chez les garçons, les régulations familiales les plus à risque de délinquance des enfants sont donc, dans l'ordre décroissant d'importance, la famille malhabile, la famille punitive, la famille conflictuelle, la famille déviante et la famille punitive. Cette hiérarchie est manifestement basée sur l'ampleur des écarts entre population générale et population délinquante. Toutefois, en nombre absolu, l'on voit que les jeunes pris en charge par la justice proviennent d'abord des familles malhabiles, puis des familles conflictuelles et des familles déviantes, en dernier lieu seulement des familles punitives. Remarquons en outre que la pauvreté, et dans une moindre mesure l'alcoolisme, est ainsi une caractéristique majeure des familles qui verront les enfants commettre des actes de délinquance. Mais, au fait, quels actes de délinquance ? La principale inconnue de ce modèle est à nouveau l'absence de spécification des types de délinquance (violence interpersonnelle ordinaire, violence sexuelle, atteintes à la propriété simples ou organisées, consommation et trafic de drogues, destructions, dégradation et outrages, etc.) éventuellement les plus concernés par tel ou tel type de système de régulation familiale.

Comparaison des apports systémiques des sciences psychologiques et de la criminologie américaine

Les typologies de Loeber et Loeber-Stouthamer d'une part, LeBlanc d'autre part, coïncident très largement. Quatre types de configurations familiales délictogènes en ressortent dans les deux cas. Plus précisément, trois types semblent particulièrement importants chez chacun des auteurs et peuvent par ailleurs rencontrer des échos importants dans les recherches des sciences psychologiques résumées précédemment. Les deux premiers ne font aucun doute, le troisième est plus compliqué.

Il ne fait aucun doute qu'il y a convergence des deux ordres de recherches évoqués pour désigner les familles conflictuelles et les familles punitives (qui se trouvent assimilées aux premières dans la typologie de Loeber) comme celles où se "fabrique" une bonne partie des délinquants précoces. C'est dans ces familles qu'une bonne part des déséquilibrés repérés par la psychanalyse et des dysfonctionnements dans les interactions familiales repérés par les systémiciens se retrouvent certainement. La théorie de l'attachement y est largement vérifiée, de même que les processus de reproduction intergénérationnelle y sont sans doute beaucoup plus fréquemment présents.

Le cas de la famille déviante est plus problématique. Son importance ne fait aucun doute. Selon Farrington, les futurs délinquants les plus endurcis s'y recrutent : " une piètre surveillance des parents, une discipline cassante et inconstante et un foyer brisé par suite d'un conflit entre les parents sont tous des signaux importants de la délinquance précoce. S'ils permettent probablement de discriminer entre les délinquants et le reste d'une population, ils ne semblent pas distinguer ceux qui auront un haut niveau de délinquance de l'ensemble des auteurs de délits. Par contre, la criminalité des autres membres de la famille et des indices de carence au plan social permettent de prévoir non seulement quels éléments d'une population normale commettront des délits mais aussi lesquels, parmi les infracteurs, deviendront les plus persistants " (Farrington, 1986a, p. 21). Très précisément, les pères délinquants ont en moyenne deux à trois fois plus souvent des enfants délinquants que les pères non-délinquants (Farrington *et al.*, 1996). Mais il faut ici distinguer trois phénomènes bien différents :

Premièrement, la présence d'un parent délinquant peut amener l'enfant vers la délinquance par simple imitation (voire apprentissage) d'un style de vie. Le cas est sans doute rare, mais il ne doit pas être exclu. Quoi qu'il en soit, ce phénomène ne relève pas des fonctionnements pathologiques que nous avons développés dans ce chapitre.

Deuxièmement, la présence d'un parent délinquant peut signifier que ce parent qui se caractérise par des troubles psychologiques divers (asocialité, toxicomanie, alcoolisme, agressivité) risque fort d'être un parent mal-aimant voire maltraitant (envers la mère et/ou envers les enfants). C'est la situation qui coïncide avec les fonctionnements pathologiques que nous avons développés dans ce chapitre.

Troisièmement, les recherches américaines incluent généralement dans la catégorie “ parent ” les frères et sœurs. Autrement dit, leurs familles délinquantes peuvent être des familles où la délinquance ne concerne nullement le père et la mère, mais simplement la fratrie. Dans ce cas, à nouveau, ce phénomène ne relève pas des fonctionnements pathologiques que nous avons développés dans ce chapitre.

Reste enfin les types de systèmes familiaux délictogènes qui ne relèvent manifestement pas des mécanismes pathologiques évoqués dans ce chapitre. C’est d’abord le cas de la famille “ négligente ” des Loeber, qui correspond à la famille “ malhabile ” de LeBlanc, et qui se caractériserait par la faiblesse des investissements parentaux une fois passée la période sensible de l’attachement (il s’agit plutôt de la faiblesse des investissements dans le suivi scolaire, dans les loisirs, etc.) et par la faiblesse de la supervision parentale (contrôle des sorties, des fréquentations). Les auteurs évoquent en effet ici des raisons qui semblent extérieures au système familial lui-même, en particulier des handicaps sociaux. Ensuite, il reste toujours ce bon quart de familles qui semblent sans problème et dont les enfants deviennent pourtant un jour délinquants.

Au total, nous comprenons que si les mécanismes familiaux délictogènes mis en évidence dans ce chapitre sont certainement les plus graves et ceux qui fabriquent les délinquants les plus précoces et les plus difficilement contrôlables, ils ne rendent compte que d’une partie quantitativement mineure à la fois de la délinquance et du rôle de la famille. La majorité des situations relève moins d’un dérèglement précoce de l’équilibre affectif, sexuel ou relationnel de l’individu du fait d’une famille pathologique, que de l’entrée plus tardive dans la délinquance d’enfants psychologiquement équilibrés du fait de l’insuffisance des contrôles exercés par une famille qui semble avant tout socialement fragilisée. Nous retrouvons ici l’idée qu’il existe deux types de délinquance très différents et il faut logiquement ajouter que cela correspond à deux rôles très différents de leurs familles.

4. Synthèse et conclusions

Pour résumer brièvement les choses, nous dirions que le comportement affectif, social et sexuel de l’enfant s’organise fondamentalement au cours des premières années de sa vie, à travers la relation à sa mère (ou à l’adulte qui est son principal gardien) puis à l’environnement affectif de sa mère (le plus souvent le père ou du moins le conjoint). Des carences affectives précoces peuvent troubler de façon temporaire ou permanente le développement de l’enfant lorsque sa mère adopte à son égard, volontairement ou involontairement, une attitude distante, froide voire même agressive. C’est là la configuration classique de la théorie de l’attachement : les carences affectives. Mais la psychanalyse a mis en évidence depuis fort longtemps des processus pathologiques d’attachement d’un tout autre genre, notamment celui qui consiste pour la mère, au contraire du cas précédent, à surinvestir

affectivement son enfant, au point d'empêcher son développement personnel en exerçant sur lui une emprise psychologique pouvant aller jusqu'à la violence physique. La psychanalyse insiste également sur le rôle du père, l'enfant devant normalement entrer peu à peu dans le " triangle oedipien " (les relations mère-père-enfant) et, lorsque c'est un garçon, construire son identité dans la relation à ce parent du même sexe. Ensuite, l'approche systémique a mis en évidence toute une série d'autres situations conjugales et familiales potentiellement très perturbatrices pour l'équilibre affectif et sexuel de l'enfant, en insistant notamment sur les relations conjugales et sur la place de l'enfant dans les interactions entre les parents.

Pour toutes ces raisons, il apparaît clairement que la famille constitue la cause directe de toute une série de dysfonctionnements psychologiques dont certains conduiront les enfants (qui deviendront des adolescents puis des adultes) à commettre des délits et des crimes de différents ordres (maltraitance, inceste, agression sexuelle sur enfant, divers viols, meurtres). Pire : même si cela ne s'effectue pas sur le simple mode de la reproduction à l'identique, il est avéré qu'il existe de puissants mécanismes de transmission intergénérationnelles des dysfonctionnements familiaux criminogènes.

Cela étant, toutes les recherches consultées, francophones comme anglophones, relevant des sciences sociales ou des sciences psychologiques, signalent généralement deux constats supplémentaires :

- d'une part, d'un point de vue quantitatif, ces familles et ces processus ne touchent pas tous les milieux sociaux dans les mêmes proportions. S'ils peuvent se produire dans tous les milieux sociaux, le fait est qu'ils se rencontrent très majoritairement dans les milieux défavorisés (*cf.* par exemple Soussignan *et al.*, 1987, sur les parents des petits enfants agressifs).

- d'autre part, et cela confirme le point précédent, les dysfonctionnements parentaux mis en évidence s'accompagnent très souvent de l'alcoolisme et de la dépression, deux éléments que les psychiatres appellent en général des " pathologies sociales ", désignant par là le fait qu'ils sont directement liés aux conditions de vie socio-économiques des individus (ce que les études quantitatives américaines ont depuis longtemps démontré : *cf.* par exemple Johnson *et al.*, 1995 ; Miech *et al.*, 1999).

En outre, la comparaison entre ces premières séries de recherches et l'apport de la criminologie américaine indiquent aussi les limites de ces approches en termes de modèles familiaux pathologiques dans l'explication de la délinquance en général. La majorité des délinquants ne se manifestent qu'à partir de la pré-adolescence et dans des familles exemptes de problèmes psychopathologiques du type de ceux que nous avons examinés dans ce chapitre. Il faut donc prendre à nouveau en compte le fait qu'il existe grosso modo deux types très différents de carrières délinquantes, l'une commencée très tôt, l'autre commencée à la pré-adolescence et, "*because some factors are better predictors of early onset of offending than of late onset, while other factors are associated with desistance, there probably are*

distinct causes for each process of offending ” LeBlanc et Loeber (1998, p. 182). Du moins c’est ce qu’il nous faut à présent examiner.

III - Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile : la famille dans son contexte social et dans ses limites éducatives

Le rôle de la famille ne se limite pas à la genèse *directe* des futurs troubles psychologiques de l'enfant, dont certains le conduiront à la délinquance. La plupart des familles dont les enfants deviennent délinquants ne présentent aucune caractéristique significative de dysfonctionnements affectifs. Il faut donc concevoir que le rôle de la famille ne s'arrête pas à la mise en place des processus affectifs et éducatifs de base. Il se poursuit de façon *indirecte* dans l'encadrement de l'évolution de l'enfant jusqu'à la fin de l'adolescence. La pré-adolescence constitue en effet un moment particulièrement sensible du point de vue du risque d'entrée dans la délinquance, en particulier dans les milieux populaires, pour des raisons que nous détaillerons. Dès lors l'enjeu essentiel devient *la qualité du contrôle parental des pré-adolescents*. Mais le bon fonctionnement de ce contrôle parental est lui-même soumis à des conditions qui échappent pour bonne partie aux parents eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent dans certaines situations de précarité. C'est donc tout un ensemble de facteurs qu'il nous faut tenter de relier entre eux afin de faire bien comprendre la complexité du phénomène.

1. Socialisation et risque de délinquance au cours du développement de l'enfant

Le développement de la délinquance à partir de la pré-adolescence

Nous avons vu au chapitre précédent qu'un petit nombre d'enfants se signalaient par leur comportement agressif dès avant l'âge de 6 ans. Il est bien établi que ces signes précoces de troubles de la socialité, de l'affectivité et de l'humeur sont des prédicteurs particulièrement forts de l'entrée dans la délinquance ordinaire durant les années suivantes. Toutefois, l'immense majorité des futurs délinquants ne commencent à commettre des actes illicites qu'à partir de la pré-adolescence. De façon approximative (il existe des nuances selon les pays, selon les catégories d'infractions, selon les échantillons et selon les méthodologies des études), la délinquance commence donc pour la plupart des enfants à partir de l'âge de 8-10 ans environ, s'accélère vers 12-13 ans, se maintient (voire atteint un nouveau pic) jusqu'au milieu de l'adolescence (15-16 ans) puis décroît très fortement par la suite, pour disparaître presque complètement passé le milieu de la trentaine (Loeber, 1982 ; Blumstein et al., 1986 ; Farrington, 1986b ; LeBlanc et Fréchette, 1988)²⁷. Ces recherches indiquent en outre que plus l'activité délinquante débute tôt chez un individu et plus il est probable qu'elle continuera et s'amplifiera dans les années suivantes.

Dans ses échantillons québécois, LeBlanc (1995, p. 421 et tableau 13) trouve ainsi qu'environ 10 % des jeunes poursuivis par la justice avaient commis leur premier délit avant l'âge de 7 ans, environ 40 %

²⁷. Les premiers résultats du programme "International Self-Report Delinquency Study" (Junger-Tas et Ribeaud, 1999) confirment que la courbe par âge de la délinquance ne varie guère selon les types de délinquance (la seule exception est, une fois de plus, la consommation de drogue qui ne saurait être considérée comme une délinquance comme les autres). Elle connaît un dernier pic vers 15-16 ans puis décline plus ou moins fortement.

d'entre eux ont commencé entre 7 et 11 ans, et plus de 40 % d'entre eux ont commencé entre 12 et 15 ans. Dans son étude, l'âge moyen d'apparition de la délinquance est donc de 10,8 ans. Il précise en outre que, lorsqu'elle ne rencontre aucun obstacle, la délinquance commencée dans la première période sensible (avant l'âge de 12 ans) suit un processus continu d'aggravation non seulement quantitative mais aussi qualitative : " Au départ, habituellement entre huit et dix ans, l'activité délictueuse s'affirme homogène et bénigne, s'exprimant à peu près strictement sous la forme de menus larcins ; c'est le stade de l'apparition ou de l'émergence.

Par la suite, les essais se continuent, généralement entre dix et douze ans, par une diversification et une aggravation des délits ; avec essentiellement le vol à l'étalage et le vandalisme, c'est le stade de l'exploration. Ultérieurement, autour de treize ans, une augmentation substantielle de la variété et de la gravité des délits apparaît et quatre nouveaux types de délits prennent leur essor, qui sont le vol simple, les désordres publics, le vol avec effraction et le vol d'une personne ; c'est le stade de l'explosion avec, très certainement comme épine dorsale, le vol avec effraction [...]. Finalement, autour de quinze ans, l'hétérogénéité, la variété et la gravité augmentent encore en même temps que la rétention est présente et quatre types de délits viennent étoffer cette amplification, soit le commerce des drogues, le vol d'un véhicule à moteur, le vol grave et l'attaque d'une personne ; c'est le stade de la conflagration. [...] [Enfin] un cinquième stade se manifeste uniquement au cours de l'âge adulte, celui du débordement vers des formes plus astucieuses ou plus violentes d'agir délictueux " (*ibid.*, p. 436-437).

Ce tableau illustre bien les possibilités d'aggravation potentielle des formes de la délinquance en fonction de l'âge. Cependant, ainsi que l'auteur le reconnaît heureusement en terminant son exposé (*ibid.*, p. 439), ce tableau ne doit pas donner l'idée que les délinquants suivent nécessairement un parcours tracé d'avance et franchissent toutes les étapes pour finir trafiquants de drogues et meurtriers. Il nous semble au contraire avéré que seule une petite minorité d'adolescents suivent ce parcours d'aggravation continue, à mesure qu'ils font de la délinquance leur style de vie, et qu'ils rejettent par là même les autres possibilités d'investissement qui s'offrent à eux (à commencer par l'école), témoignant ainsi du fait que les divers systèmes de contrôle et de régulation sociales ont échoué.

Quels sont ces contrôles ? Quand et comment jouent-ils ou ne jouent-ils pas ? Quels facteurs contribuent à stopper ou au contraire à encourager le développement de l'activité délinquante ? C'est le point central qu'il faut éclaircir. Et il nous faut pour cela disposer d'une claire perception globale du développement psychologique de l'enfant et de la place qu'y prennent tant la famille que les autres sources de socialisation. Pour cela, la grille d'analyse psychanalytique (qui focalise sur le développement affectif et sexuel en relation aux seuls parents) et la grille d'analyse piagetienne (qui focalise sur le développement cognitif et moral de l'enfant de façon largement indépendante du contexte social) nous semblent en bonne partie inappropriées. C'est vers un modèle plus clairement psychosociologique qu'il nous faut nous tourner.

La place de la famille dans l'ensemble du processus de socialisation

Si la famille est incontestablement le premier milieu socialisateur de l'enfant, la source de son identité, de sa perception du monde et de ses comportements, rapidement elle n'est plus le seul milieu social impliqué, ni même toujours le plus déterminant. C'est là un constat bien connu en psychologie de l'enfant et en psychologie sociale (en fait, dans un domaine que l'on pourrait appeler la psychologie sociale développementale). Nous pouvons d'abord donner une définition de la socialisation comme " le processus par lequel le nourrisson devient 'progressivement' un être social, par le double jeu de l'*intériorisation* (de valeurs, de normes et de schémas d'actions) et de l'accès à de multiples systèmes d'*interaction* (interlocution, intersubjectivité, coopération) " (Malewska-Peyre et Tap, 1991, p. 8). Pour emprunter la terminologie de Pierre Tap (1988, 1991), on peut décomposer ce processus de socialisation de l'enfant en trois grandes étapes schématiques (dont la chronologie est variable et qui pourrait être décomposée en nombreuses sous-catégories, mais qui indiquent bien un cheminement psychologique d'ensemble, ce qui fournit un cadre de réflexion global) :

- La phase d'"individuation primaire" correspond aux trois premières années de la vie. L'enfant passe par les étapes de la fusion émotionnelle, puis de la prise de conscience de son corps, puis de l'imitation et enfin de l'affirmation de soi dans la jalousie, la possessivité ou encore l'opposition. L'enfant met en place ses identifications fondamentales, développe ses capacités linguistiques et intellectuelles, prend conscience de lui-même et des autres à travers les interactions familiales.

- La phase d'"identification catégorielle" court de la sortie de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence. Elle se caractérise par l'ouverture hors du petit monde familial, la prise en charge de nouveaux rôles (principalement dans le système scolaire), l'entrée en compétition avec des pairs (à l'école, au sport et dans les autres loisirs), la confrontation et l'appartenance à des catégories sociales nouvelles (liée à la perception de sa famille, aux éventuels stigmates physiques, à l'habitat, à la catégorie sociale, etc.). Le jeune est alors constitué par des identités sociales, plus ou moins cohérentes, qui définissent des rôles et des attitudes.

- La phase de l'"identification personnalisante" constitue l'entrée psychologique dans la maturité adulte. A partir de l'adolescence, les transformations physiques et psychologiques (nouveau développement de la conscience de soi) liées à la puberté, le développement de l'intelligence formelle, la confrontation à la question de l'avenir au sortir de la prise en charge familiale et scolaire, etc., participent à l'entrée dans une période de crise d'identité (c'est la fameuse " crise d'adolescence " connue dans toutes les sociétés occidentales). Celle-ci se résout et permet l'entrée véritable dans la maturité psychologique adulte lorsque l'individu parvient à se fabriquer une identification à un projet personnel adapté au réel (ce qui ne signifie pas que cette identification sera dès lors fixée une fois pour toutes).

On comprend mieux, à l'aide d'une perspective développementale globale, pourquoi la délinquance peut commencer assez massivement dès l'âge de 8 ans environ. Cela correspond à un âge où l'enfant sort de la dépendance directe et presque exclusive à ses parents dans la définition de lui-même, dans la construction de son identité. Les pairs d'une part, l'école et, plus largement, la perception globale de la société et de son avenir, d'autre part, apparaissent alors comme des dimensions essentielles dans l'évolution de son comportement.

Les groupes de pairs comme agents de socialisation à partir de la pré-adolescence

“ Perhaps the most frequently documented conclusion about delinquent behavior is that most offenses are committed with others rather than by persons acting alone ” (Reiss et Farrington, 1991, p. 360)

L'influence des groupes de pairs sur les enfants et les adolescents est très importante sur de nombreux plans, pas seulement celui de la délinquance. Par exemple, même une fois l'effet du contexte socio-économique contrôlé, des chercheurs américains ont pu montrer que le fait d'appartenir à une bande nombreuse de copains a une influence sur le développement de l'intelligence, sur les performances scolaires ou encore sur l'entrée dans la sexualité (Brooks-Gunn *et al.*, 1993). Pour revenir néanmoins à notre sujet, de tous les facteurs directs de la délinquance (en dehors des cas de pathologies familiales étudiés dans le chapitre 2), l'influence des pairs est sans doute celle sur laquelle les criminologues américains ont le plus insisté ces vingt dernières années (*cf.* notamment Elliot *et al.* 1985 ; Patterson et Dischon, 1985 ; Patterson, Reid et Dischon, 1992 ; Reiss, 1988 ; Reiss et Farrington, 1991 ; Foglia, 1997 ; Hill *et al.*, 1999). Certes, ces auteurs réagissaient en partie à d'autres qui privilégiaient des facteurs individuels, ce qui n'est pas sans rappeler le débat qui opposait notamment les facteurs individuels et familiaux des Glueck à la théorie de l'apprentissage par les pairs d'Edwin Sutherland (Laub et Sampson, 1991). Toutefois, nous pensons avoir dans cette étude évité les pièges du manichéisme. Ainsi, après avoir situé l'influence primordiale de la famille dans les premières années de la vie, il faut insister à présent sur le rôle, parfois décisif à partir de la pré-adolescence, de l'imitation et de l'entraînement dans les groupes de pairs.

Tout d'abord, il faut considérer le fait que le groupe des pairs est initialement formé par la fratrie : s'agissant des garçons, ce sont massivement les frères (et éventuellement les demi-frères). C'est là un fait que l'on oublie parfois et surtout sur lequel la psychologie de l'enfant est relativement peu avancée, sans doute à cause de la prégnance du modèle familial classique (la famille nucléaire) qui sous-tend largement la psychologie en général et la théorie psychanalytique en particulier. Or, I. Théry (1996, p. 151) constate très justement que “ Les liens fraternels demeurent les grands ‘oubliés’ des recherches en sciences humaines à propos de la famille contemporaine ”. Cette situation de fait est très dommageable car, comme le dit Devrillon (1996, p. 79) : “ Frères et sœurs jouent sans doute un rôle majeur dans le développement du sujet. Selon l'importance de la fratrie, nous pouvons repérer des variantes dans la

distribution des affects, le partage des émotions, la 'gestion' des stress, mais aussi l'émergence [ajoutons : ou la non-émergence] de conduites de solidarité ". Une psychologie complète et dynamique consisterait donc à étudier le rôle des fratries en interaction avec celui des parents, au sein du système familial. Or précisément, le rôle des fratries dans l'entrée et l'engagement durable dans la délinquance est solidement établi dans la criminologie américaine (Farrington *et al.*, 1996 ; Rowe et Farrington, 1997). Les résultats de ces recherches indiquent premièrement que, de façon générale, le pourcentage de mineurs délinquants est d'autant plus fort dans une famille qu'est élevé le nombre des autres membres de la famille repérés comme délinquants (mais ceci s'entend aussi aux parents), deuxièmement que l'influence des membres de la fratrie croît avec la taille de fratrie, troisièmement que, lorsqu'elles existent, les fratries délinquantes fournissent une contribution quantitativement très importante à la délinquance d'une zone donnée.

Ensuite, il est également bien établi que les groupes de pairs exercent une influence majeure sur l'entrée dans la délinquance et sur le développement de l'activité délinquante à partir de la pré-adolescence. C'est pour la petite délinquance (petit vol, vandalisme) et pour la consommation de drogues que le fait est le plus saillant (Elliott *et al.*, 1985 ; Bahr *et al.*, 1993), en somme les premiers degrés de l'échelle de gravité rappelée tout à l'heure par LeBlanc. Il importe toutefois de ne pas amalgamer groupes de pairs et bandes délinquantes organisées pour voir, là encore, un processus inexorable d'enfoncement dans la délinquance. En effet, d'une part les groupes de pairs ne sont pas des substituts affectifs à la famille, d'autre part certaines formes de petite délinquance et de violence participent depuis toujours de la socialisation entre pairs dans les milieux populaires et ne doivent donc pas nécessairement être considérées comme des forme d'asocialité annonciatrices d'une carrière délinquante.

L'idée que les bandes délinquantes sont en quelque sorte un substitut à la famille remonte au célèbre ouvrage de Trasher (*The Gang*, 1927). Or, s'il semble avéré que les familles des membres des gangs (au sens donc d'une bande délinquante structurée et fortement engagée dans la délinquance) se caractérisent plutôt par la rareté de la communication, de faibles attachements et une faible supervision parentale, il n'est pas certain que ce soit là le signe distinctif de ces jeunes qui sont par ailleurs surtout en rupture scolaire (Vigil, 1990). De plus, lorsque les études sont menées sur d'assez gros échantillons et lorsqu'elles ne distinguent pas les rares gangs structurés des fréquentes bandes d'adolescents de contours plus aléatoires, elles ne trouvent pas de différence majeure du point de vue des liens familiaux. Ainsi Lanctot et LeBlanc ne notent pas de différences familiales entre membres de bandes et non-membres de bandes²⁸ au sein d'un échantillon de 506 jeunes âgés de 12 à 18 ans, pris en charge par la justice québécoise : " Les familles des garçons membres d'une bande [et celles des garçons non-membres] se ressemblent plus qu'elles ne se différencient. Les relations entre les conjoints sont

²⁸. La participation à une bande a été évaluée en demandant aux jeunes s'ils avaient fait partie d'un groupe de jeunes qui a fait des " mauvais coups " (que cette " bande " soit ou non très structurée).

équivalentes d'un groupe à l'autre, de même que les relations que les garçons entretiennent avec leur famille. [...] Des faiblesses ressortent toutefois dans les attitudes des parents des garçons qui se lient aux bandes. Les parents des membres sont ceux qui transmettent davantage de valeurs déviantes. Les lacunes de ces parents s'étendent aussi au niveau de la supervision. [...] les garçons qui participent à une bande sont ceux qui font l'objet de moins de contraintes de la part de leurs parents par le biais de la connaissance des lieux et des personnes fréquentées ” (Lanctot et LeBlanc, 1996, p. 382). A nouveau, les études empiriques nous renvoient donc vers la question du contrôle parental que nous examinerons dans la seconde partie de ce chapitre. Pour l'heure, insistons après d'autres (cf. l'ouvrage classique de Robert et Lascoumes, 1974, et la recherche récente de Esterle-Hedibel, 1997) sur le fait qu'il convient de ne pas mythifier et réifier les bandes qui apparaissent souvent comme des regroupements temporaires et aléatoires, sans grand rapport avec les gangs organisés qui se rencontrent à un âge plus tardif (cf. aussi Reiss et Farrington, 1991). La récente recherche ethnographique de D. Lepoutre, dans la banlieue nord-parisienne, le confirme également : “ la sociabilité adolescente de la culture des rues s'épanouit dans le cadre de groupes informels, sans hiérarchie ritualisée ni domination particulière, forme d'agrégation juvénile que l'on retrouve dans de nombreuses sociétés et qu'on appelle ici les 'groupes de pairs'. Le groupe de pairs, c'est simplement la 'bande de copains' qui ont l'habitude de traîner ensemble, qui ont tissé des liens au fil du temps ” (Lepoutre, 1997, p. 103-104).

Enfin, il importe d'insister sur le fait que certaines formes de petite délinquance constituent dans les bandes de pré-adolescents des milieux défavorisés des jeux et parfois des rites initiatiques ou des façons d'affirmer son courage avant même de devenir, éventuellement, des sources de revenus ou d'acquisition de biens de consommation que leurs parents ne peuvent pas leur offrir. Les actes incriminés sont le vandalisme contre des bâtiments publics, les défis et outrages à personnes dépositaires de l'autorité publique (enseignants, policiers), les petits vols et les infractions au code de la route qu'impliquent les prises de risque démonstratives ou simplement ludiques (Esterle-Hedibel, 1997, p. 135sqg). Citons encore ces observations : “ Les activités des groupes de pairs prennent place dans les différentes plages de temps libre [...].

Les occupations consistent principalement à traîner, le plus souvent à pied, dans les rues de la cité, dans les allées d'immeubles, dans les couloirs du centre commercial, à fréquenter de façon nonchalante le centre culturel [...], [à jouer au ballon], à faire des pirogues à vélo, à vélomoteur, à moto, à lancer des pétards, à écouter de la musique, à voler dans les magasins ou dans les voitures, à se battre contre les groupes des cités voisines ” (Lepoutre, 1997, p. 105-106). Une certaine petite délinquance est donc ici une expérience banale dans un contexte fait à la fois de désœuvrement, d'ennui, d'amusement, de défi et d'entraînement collectif : “ Une grande majorité des adolescents qui ont fait l'objet de nos observations a, à des degrés divers, l'expérience du chapardage, des larcins, de la 'fauche', de la 'tchoure', c'est-à-dire du vol à l'étalage, dans les épiceries, les magasins et les grandes surfaces du

quartier, lesquelles sont d'ailleurs systématiquement gardées par des vigiles " (*ibid.*, p. 110). Reprenant les idées désormais classiques d'Howard Becker, le chercheur conclut que la majorité des adolescents de la culture des rues entretiennent avec la déviance des rapports éphémères, liés surtout aux effets de conformisme et d'affirmation de soi au sein des groupes de pairs.

La perception globale de son destin social et le facteur aggravant du racisme

Dans le but d'élargir la compréhension des mécanismes de la délinquance juvénile, et en accord avec les analyses de Lode Walgrave (1992, p. 55), nous avons proposé de placer au centre de l'analyse des représentations des jeunes des quartiers défavorisés cette notion de " perception de son destin social " tant il apparaît nécessaire de situer les logiques de comportements dans la totalité des représentations collectives et non simplement dans le déroulement des activités quotidiennes (Mucchielli, 1999c)²⁹. La conscience de soi et de sa place dans la société se forme très tôt – peut-être précisément à cet âge sensible qu'identifient les criminologues, autour de 8-10 ans –, dès que les premiers regards et jugements extérieurs font comprendre à l'enfant qu'il appartient à un certain milieu social, qu'il vit dans un certain quartier et, pour beaucoup d'enfants des quartiers de relégation, qu'il a la peau d'une certaine couleur. Ceci invite à s'interroger sur l'ensemble de ces aspects de la construction sociale de l'identité individuelle.

L'habitat est souvent invoqué dans les discours médiatiques, politiques ou pseudo-scientifiques sur la délinquance. On invoque alors l'urbanisme, la construction des bâtiments en soi et son " gigantisme ", les lieux " inhumains ", l'anonymat, la non-convivialité, etc. Certes, il nous paraît difficilement contestable que, en France, la construction des logements sociaux s'est longtemps faite d'une façon très méprisante pour des populations réduites à l'état de corps (ayant pour seuls besoins de manger, dormir, se laver, etc.). Cependant, de vagues formules plus ou moins littéraires ne constituent pas des démonstrations des mécanismes qui mènent de la forme de l'habitat au passage à l'acte délinquant. En réalité, les recherches françaises sur la question ont mis en évidence deux phénomènes très différents : le premier est un mode d'occupation de l'espace qui, dans ces grandes cités, tend à favoriser la sociabilité juvénile et à peser sur les relations entre les adultes et les adolescents (Calogirou, 1991) ; le second est relatif à la façon dont sont construites socialement la valeur et la réputation des lieux d'habitat (Dulong, Paperman, 1992), ce qui constitue un des premiers facteurs stigmatisants dans la construction de l'image de soi.

Ceci souligne l'intérêt des recherches qui portent notamment sur la socialisation juridique et politique des jeunes, l'intériorisation du droit, la confiance en la loi, la représentation de la justice, etc. Par

²⁹. Un élément parmi de nombreux autres a consisté à étudier la musique Rap, issue des quartiers populaires à forte concentration de jeunes de parents étrangers, Maghrébins et Noirs africains. Il en ressort clairement la mise en évidence du sentiment de victimation et de discrimination générales des jeunes Français de parents étrangers (Mucchielli, 1999d).

exemple, le travail d'Annick Percheron (1991) indique clairement que le rapport à la loi et à l'ordre social n'est pas le même dans les différents milieux sociaux. A partir d'un échantillon représentatif de jeunes de 16 à 25 ans, au sein desquels 40 % des individus ne font pas confiance à la justice et à la loi, elle construit une typologie qui met en évidence l'existence d'un groupe qui combine la méfiance à l'égard de la justice et la croyance à la transcendance des lois (par opposition à la croyance en la positivité, donc en la relativité et la possibilité de transformation des lois). Dans ce groupe " se retrouvent les 16-17 ans, les enfants d'ouvriers, les chômeurs, les jeunes faiblement ou non diplômés (CAP), les membres de religions minoritaires (principalement musulmans) [il faut ajouter ce que ces graphiques montrent : les jeunes qui ne se définissent pas idéologiquement, i.e. de droite ou de gauche]. C'est l'univers de la non-compétence face aux mondes de la justice et de la loi, mais aussi celui de la révolte des jeunes qui se sentent dépourvus de toute identité sociale et de tout moyen d'exister socialement ", démontrant ainsi que " les représentations de la justice et de la loi, les attitudes face à l'ordre social, dépendent d'abord et avant tout de l'identité sociale du sujet et de ses conditions particulières d'existence " (Percheron, 1991, p. 384).

Ceci renvoie ensuite à l'analyse, classique en France, des stratégies identitaires d'adaptation aux situations stigmatisantes qui entraînent la dévalorisation de soi. Dans ses recherches sur le sujet, Hanna Malewska-Peyre (1982, 1988) montre bien le rôle de la perception précoce du racisme à l'école, dans les loisirs, dans la recherche de l'emploi, dans le rapport aux policiers. Elle souligne que les adolescents délinquants témoignent plus souvent que les autres de ce sentiment et que, " dans des situations de blocage des possibilités sociales, la délinquance peut être considérée comme une stratégie revalorisante. [...] une sortie de l'impasse, une possibilité de 'paraître', de devenir quelqu'un " (Malewska-Peyre, 1997, p. 18).

Et les recherches menées par exemple sur le trafic de drogues dans les quartiers dits " sensibles " l'ont amplement confirmé : " la plupart [de ces jeunes trafiquants] se présentent d'abord comme des *victimes*. Parce qu'ils habitent des quartiers dont les médias ne cessent de parler en termes négatifs, parce qu'ils acquièrent un sentiment d'injustice et de mépris dès leur scolarisation, parce que leurs démarches pour des offres d'emploi les renvoient au racisme dont ils se sentent partout et toujours victimes en tant qu'Arabes ou Noirs, parce qu'ils sont l'objet de contrôles d'identité et d'interventions de la police urbaine parfois musclées et spectaculaires, ceux que l'on appelle de façon indifférenciée les 'jeunes des cités' sont confrontés à une expérience de la discrimination.

Certes, cette catégorie est loin d'être homogène socialement. [...] Mais on ne peut nier que la force des discriminations produit une expérience commune ; elle conduit à l'inversion du stigmate qui d'imposé devient assumé. Ce qui fait que les situations sociales mentionnées peuvent devenir autant de justifications pour un certain nombre d'entre eux, ici d'arrêter l'école, de s'investir dans la délinquance, de jouer au 'chat et à la souris' avec la police, là de ne plus chercher d'emplois stables. On comprend

[...] l'impact culturel de la figure du dealer, exhibant les signes de sa réussite sociale à travers tout un système de signes et de codes [...]. Il s'agit peut-être moins de compenser les frustrations accumulées que de prendre une revanche par rapport à leur propre existence pour acquérir une place qui leur fait défaut " (Duprez, Kokoreff, 2000, p. 86-87).

Cette perception de soi et de son destin social fait donc partie intégrante de l'environnement psychologique des adolescents qui entrent dans la petite délinquance comme de ceux qui s'y enfoncent. Les recherches sur les bandes le confirment amplement, en insistant de surcroît beaucoup sur la perception du racisme et des identités ethniques : " la dimension ethnique est un composante importante de cette formation des bandes, les jeunes d'origine étrangère étant plus durement frappés par la pénurie d'emplois non qualifiés que les autres, du fait de la discrimination généralement observée dans le monde du travail et quelquefois celui de la formation professionnelle. Il ne faut pas chercher une *arabité* particulière dans leurs comportements, mais bien plutôt le résultat du traitement fait à la minorité maghrébine en France, qui conduit les plus en marge de sa jeunesse au regroupement en bande " (Esterle-Hedibel, 1997, p. 211-212).

En définitive, il nous semble certain que le racisme (réel et/ou imaginaire selon les cas, mais bien souvent réel³⁰) ne produit pas à lui seul la délinquance, mais il est non moins clair qu'il y contribue directement et pas simplement sous la forme d'une rationalisation *a posteriori* comme on l'entend parfois dire. Il est clairement un facteur précoce de perception négative de son destin social (et de mésestime de soi³¹), donc un facteur précoce de désengagement par rapport aux normes explicites de la société de ceux pour qui elle paraît faite.

Le rôle charnière de l'école et de la sélection qu'elle opère

Dans ces contextes psychosociaux très défavorisés, la question qui se pose *in fine* est donc moins celle de la transgression initiale que celle de l'abandon ou au contraire du renforcement du style de vie menant aux transgressions. Et il est probable que l'école joue ici un rôle décisif, d'abord en offrant ou non aux jeunes un cadre d'investissement intellectuel et affectif adapté, ensuite en opérant entre eux une sélection qui constitue clairement pour certains des intéressés la première grande étape de la relégation sociale.

C'est un constat encore difficile à énoncer en France, tant le modèle égalitaire constitue le fondement philosophique et politique du système éducatif : l'école républicaine n'assure pas à chacun des citoyens

³⁰. Rappelons que 6 Français sur 10 estiment que, selon la formule consacrée des sondages d'opinion, " Il y a trop d'immigrés en France " (cf. *Le Monde*, 30 mai 2000, p. 8).

³¹. Le constat du manque d'estime de soi caractérisant la personnalité des délinquants repérés par la justice est très ancien (il est présent chez les Glueck par exemple) et ne s'est jamais démenti (cf. par exemple Wells, 1989). L'ensemble des mécanismes environnementaux, familiaux, scolaires évoqués dans ce chapitre y contribuent directement.

une possibilité égale de réussite à l'école. Après avoir largement abandonné le préjugé de l'inégalité biopsychologique entre les enfants, les sciences de l'éducation (et tout particulièrement la sociologie de l'éducation) ont, dans les années 1960-1980, massivement mis en avant les inégalités sociales, en soulignant que l'école ne parvenait pas à empêcher leur reproduction. Le constat était déjà difficile à entendre pour les enseignants. Mais celui auquel conduisent les recherches des quinze dernières années est plus dérangeant encore. En effet, les recherches menées dans les années 1980 ont mis en évidence le fait que, à situation sociale égale (public issu des mêmes milieux, dotations financières égales, taux d'encadrement comparables, etc.), il existe des différences très importantes d'une part entre les établissements et d'autre part, au sein même des établissements, entre les enseignants (Bressoux, 1994). Ceci est du reste très clairement confirmé par les recherches menées cette fois au cours des années 1990 sur la violence à l'école. Citons notamment l'enquête de E. Debarbieux (1996) qui a porté sur 86 établissements, a consisté en la passation de questionnaires auprès des enseignants et des élèves, en la formation de groupes de paroles, et en la réalisation d'entretiens individuels. En tout, un peu plus de 14 000 élèves ont été interrogés (2 000 en primaire, 9 500 en collège, 2 500 en lycée), et 436 adultes (les 3/4 enseignants, plus ATOS et divers travailleurs).

Or cette enquête met très clairement en évidence le fait que, au sein du groupe des établissements qui accueillent les mêmes publics défavorisés, le niveau de violence et de délinquance peut varier assez considérablement. Les établissements qui connaissent le plus ces difficultés sont aussi ceux où les élèves jugent le plus négativement les enseignants, les conseillers d'orientation et la direction, ce qui n'est pas une règle générale (*ibid.*, p. 91, 106). Si certains établissements connaissent une bonne dynamique d'équipe du personnel éducatif ainsi qu'une grande attention pédagogique et un fort volontarisme d'ensemble, d'autres sont marqués au contraire par l'absence de solidarité entre les membres de l'encadrement et par un fort mépris des enseignants envers leurs élèves. Débordés par un chahut auquel ils n'ont pas été préparés et auquel ils réagissent par le désinvestissement des relations inter-individuelles, certains enseignants sont rapidement tentés de penser que ces élèves issus de milieux populaires et leurs familles n'attendent rien de l'école, ce qui est une erreur (Dubet, 1994 ; Lahire, 1995).

Dans certains cas, les discours les plus stigmatisants, jusqu'au racisme, peuvent s'installer comme systèmes de justification chez l'enseignant (Debarbieux, 1996, p. 107-109). Les élèves concernés le ressentent comme une humiliation. Un processus de rejet réciproque s'installe alors et constitue un facteur important de renforcement des tendances délinquantes des pré-adolescents, tendances qui – preuve supplémentaire du rôle clef de l'école dans la construction identitaire des jeunes – s'exacerbent particulièrement durant les périodes clefs que sont l'orientation de fin d'année et la sélection entre classes de niveaux différents en début d'année (*ibid.*, p. 132-133).

Dans une société où les jeunes des milieux défavorisés – ceux qui se sentent victimes du racisme davantage encore – perçoivent de mille manières que leur destin social a, quoi qu'il arrive, peu de chances de s'orienter vers une véritable mobilité, l'expérience émotionnelle et finalement la sélection scolaires s'avèrent logiquement déterminantes dans le renforcement d'une carrière délinquante chez les individus les plus fragiles du fait du niveau socioculturel de leur famille ainsi que de sa position de retrait social (cf. *infra*). Sur le terrain des études françaises, le constat empirique est ancien (Malewska, Peyre, 1973). Dans sa récente recherche, D. Lepoutre constate également le rôle central de l'orientation scolaire, en particulier à l'entrée au lycée, sur l'enracinement ou au contraire la prise de distance des jeunes adolescents vis-à-vis du mode de vie de la pré-adolescence avec son cortège de petite délinquance : “ le schéma de rupture rapide et précoce avec la culture des rues est surtout applicable à ceux (largement majoritaires, quoi qu'on en dise) qui se trouvent intégrés dans les ‘filières’ de socialisation classiques et notamment dans les deuxièmes cycles valorisés du cursus scolaire, c'est-à-dire dans les classes dites ‘générales’ de lycée. Cette situation leur permet entre autres de se projeter raisonnablement dans un avenir professionnel et social réussi, même si le futur apparaît, dans le contexte économique contemporain, plein d'obstacles et d'incertitudes. Pour les autres, qui se trouvent orientés dans des filières scolaires techniques et qui se savent parfaitement, à plus ou moins brève échéance, écartés et plus ou moins exclus des modes de socialisation dominants, les comportements et les pratiques de la culture des rues peuvent persister durablement et jusqu'à l'âge adulte [...] et bien souvent en association avec des sous-cultures déviantes et délinquantes, nées du sentiment de frustration ou des logiques d'action du type de celles décrites [par François Dubet] dans l'ouvrage *La galère* ” (Lepoutre, 1997, p. 333-334).

Les recherches menées ces quinze dernières années indiquent donc que les variables socio-économiques et les contextes familiaux ne suffisent pas à expliquer la marginalisation scolaire. Globalement, “ s'il est vrai que certains milieux familiaux fournissent à leurs enfants des éducations socialement défavorables, ces problèmes ne se font sentir au niveau sociétal qu'après les confrontations à l'école, qui font que le jeune se fait une idée de sa position et de ses perspectives sociales ” (Walgrave, 1992, p. 51). Les acteurs du système éducatif, et en tout premier lieu les enseignants, jouent un rôle très important dans la socialisation des enfants³². Dans certains cas peut-être extrêmes, mais qui nous intéressent ici directement, on pourrait presque dire que l'école achève un travail de sape commencé bien en amont par le contexte familial et sociétal.

La place des différents facteurs selon les études quantitatives

³². Ce qui fait très justement écrire à Pierre Strobel : “ dans l'alternance et l'opposition des conceptions avancées quant au rôle et responsabilités des parents – tantôt frappés d'incompétence, tantôt seuls responsables –, on oublie si souvent de mentionner le rôle éventuel d'innombrables tiers qui contribuent à la socialisation de l'enfant et à son inscription dans de multiples communautés dont la communauté scolaire n'est pas la moindre. Autrement dit (et par pure provocation), si l'on envisage de supprimer les allocations familiales aux parents de jeunes délinquants, faut-il, pour responsabiliser leurs éducateurs, réduire leurs salaires à proportion ? ” (Strobel, 1999, p. 32).

Ainsi les facteurs qui contribuent à la genèse de la délinquance sont multiples. Les croisements et les régressions tendent à montrer assez clairement dans les études quantitatives que les facteurs familiaux n'expliquent finalement qu'une faible part de la délinquance, l'échec scolaire et l'influence des pairs étant plus importants chez les garçons (cf. par exemple Cernkovich, Giordano, 1987 ; Junger-Tas, 1992). Les criminologues américains ont aussi posé le problème de l'éventuelle influence différentielle des différents facteurs de la délinquance selon les âges. Initiée par l'étude pionnière de Lagrange et White (1985), cette question est au cœur de ce que certains auteurs appellent aujourd'hui la théorie criminologique intégrative (Thornberry, 1987 ; Thornberry *et al.*, 1991 ; Jang, 1999) ou la criminologie développementale (Loeber et LeBlanc, 1990, 1998 ; LeBlanc, 1992). Il s'agit donc de tenter de mesurer l'influence des différents facteurs de la délinquance (essentiellement la famille, l'école et les pairs) selon l'âge, partant du postulat qu'il y a des âges plus "sensibles" à tel ou tel facteur. Au terme de ces nouvelles recherches (cf. aussi Jang et Smith, 1997 ; Larzerlere et Patterson 1990 ; Lipsey et Derzon, 1998 ; Seydlitz, 1991), quatre constats semblent bien établis. Nous en dressons la liste (assortis de nos interprétations entre parenthèses) :

- l'influence des parents diminue globalement à partir de la pré-adolescence au profit de celle des pairs.
- l'attachement des parents et des enfants joue cependant encore un rôle protecteur au début de l'adolescence (sans doute limite-t-il l'escalade dans la délinquance).
- la supervision joue surtout au milieu et dans la seconde partie de l'adolescence (soit au moment charnière de l'orientation scolaire et dans les années qui suivent et qui sont décisives aux deux extrêmes de l'évolution sociale : la réussite scolaire ou l'enfoncement dans la marginalité).
- l'influence de (la réussite à) l'école augmente fortement à l'entrée dans l'adolescence mais décroît fortement à partir du milieu de l'adolescence (vers 15-16 ans, soit à partir du grand tri opéré au lycée entre filières générales et techniques).

Tel est le tableau général qui nous semble se dégager des recherches contemporaines sur l'articulation des différents facteurs de la délinquance juvénile. Reste à présent à examiner en détail le rôle préventif ou limitatif que, de l'avis général, les parents conservent encore durant une bonne partie de l'adolescence.

2. Le contrôle parental, son rôle, sa mise en oeuvre et ses limites

Les recherches criminologiques américaines ont testé et re-testé le rôle d'innombrables facteurs de la délinquance juvénile. Elles ont abouti nettement à la mise en évidence du vecteur central du contrôle (supervision) parental, associé à la qualité des relations parents-enfants. Mais elles n'ont pas cessé non plus de souligner la dépendance de ce contrôle à l'environnement socio-économique des familles. Nous verrons enfin, grâce à des recherches françaises davantage qualitatives, les conditions précises dans

lesquelles ce contrôle peut faire défaut et concourir ainsi à laisser parfois libre cours à l'escalade de la délinquance.

Les facteurs prédictifs de la délinquance juvénile : attachement et supervision

Dans *Causes of delinquency* (1969), Travis Hirschi définit l'attachement comme l'intériorisation de la dépendance aux parents, à leur affection et à leur approbation de la conduite. D'où l'idée que le contrôle et la supervision sont des mécanismes psychologiques indirects : *“the child is less likely to commit delinquent acts not because his parents actually restrict his activities, but because he shares his activities with them ; not because his parents actually know where he is, but because he perceives them as aware of his location. Following this line of reasoning, we can say that the more the child is accustomed to seeking or getting their opinion about his activities, the more likely he is to perceive them as part of his social and psychological field, and the less likely he would be to neglect their opinion when considering an act contrary to law ”* (Hirschi, 1969, p. 90). En somme, l'attachement aux parents se traduit devant la situation à risque par le fait que leur “ présence psychologique ” empêche le passage à l'acte. Hirschi conclue ici que *“The more strongly a youth is attached to his parents, the more strongly he is bound to their expectations, and therefore the more strongly he is bound to conformity with the legal norms of the larger system ”* (*ibid.*, p. 94).

Les auteurs qui ont testé directement la théorie de l'attachement parental de Hirschi ont souligné d'une part la nécessité de complexifier la nature de la relation affective parent-enfant (en définissant l'attachement, en étudiant séparément l'attachement à la mère et celui au père), d'autre part le rôle modéré que joue en fin de compte ce facteur dans l'ensemble des facteurs familiaux de la délinquance, en comparaison notamment avec la supervision (Wells et Rankin, 1988 ; Rankin et Wells, 1990 ; Rankin et Kern, 1994). Il nous semble clair en effet que le facteur à peu près consensuellement admis comme le plus déterminant dans la recherche criminologique anglo-saxonne contemporaine est le contrôle ou la supervision des enfants par leurs parents (*cf.* les bilans de Loeber et Stouthamer-Loeber, 1986a et 1986b ; Farrington, 1986a, 1994a ; *cf.* aussi Morash et Rucker, 1989 ; Barnes et Farrell, 1992)³³.

³³. En 1950, dans *Unraveling Juvenile Delinquency*, les Glueck testent le rôle de la discipline qu'ils croient importants : *“Disciplinary practices of parents are very important in guiding children of right and wrong and the varying consequences of different types of behavior. But apart from the process of socialization, wrong disciplinary practices may have serious consequences in the development of a child's personality and character. Conflict in such practices between the parents, inconsistency, excessive anger, or other forms of overemotional response to numerous little peccadilloes engaged in by children when testing out a developing sense of power may be a fruitful source of emotional distortion and an undesirable behavior-reaction or, ultimately, ambivalence toward or defiance of authority ”* (*ibid.*, p. 130-131). De façon inattendue, ils trouvent que la plus grosse différence provient du faible contrôle exercé par la mère, non par le père (*ibid.*, p. 131). S'intéressant aux modes de contrôle, ils mettent surtout en évidence une importante différence entre les deux populations du fait du caractère beaucoup plus souvent excessif ou erratique du contrôle dans les familles de délinquants (*ibid.*, p. 132). Parmi les dernières variables, ils indiquent en particulier que les parents de délinquants ont recouru beaucoup plus souvent à des punitions physiques, des coups, et beaucoup moins souvent à des discussions visant à convaincre ou raisonner l'enfant (*ibid.*, p. 132). Nous retrouverons certains de ces constats.

Toutefois, nous allons voir que l'idée d'Hirschi selon laquelle le contrôle s'effectue aussi de façon en quelque sorte inconsciente, en liaison avec la bonne relation et communication parents-enfants, n'a pas été démentie.

Par "supervision", les auteurs anglo-saxons entendent généralement désigner le contrôle formel ou informel que les parents exercent sur les sorties de leurs enfants, sur leurs fréquentations, sur leur travail à l'école, sur leurs activités de loisirs, le fait de savoir s'ils fument ou se droguent, etc. (cf. Riley et Shaw, 1985, qui donnent à la fois le point de vue des parents et celui des adolescents ; sur le contrôle des parents au sujet de la drogue, cf. les conclusions de Bahr *et al.*, 1993, p. 457-462 ; au sujet de la consommation d'alcool, cf. Barnes *et al.*, 2000). C'est grâce à la supervision que les parents sont en mesure d'anticiper, de détecter et de surmonter les éventuels problèmes de l'enfant, en l'occurrence ces comportements déviants. Il ne s'agit donc pas d'un simple contrôle comportemental. Gottfredson et Hirschi (1990, p. 97-98) parlent justement du *parental management* qui se décomposerait en trois opérations : le *monitoring* (c'est le contrôle du comportement de l'enfant en général), la *recognition of deviant behavior* (c'est la faculté de reconnaître et de stigmatiser ses comportements déviants dès qu'ils apparaissent) et le *appropriate punishment* (c'est la capacité à donner des sanctions efficaces et proportionnées). De leur côté, Larzelere et Patterson (1990) parviennent sur ce point aux mêmes conclusions, il faut premièrement que l'enfant sache que tel acte est proscrit, deuxièmement qu'il sache qu'il y a une punition de prévue, troisièmement que la punition soit humaine et proportionnée à l'acte, quatrièmement qu'elle soit donnée fermement et rapidement. On comprend ainsi que le bon contrôle, la bonne supervision, implique logiquement l'existence d'une bonne communication et d'un fort attachement des parents envers leurs enfants. Il ne s'agit pas de contrôler pour contrôler, d'interdire pour interdire. Ceci se retrouve du reste dans plusieurs études empiriques.

Dans une étude menée à Montréal, à travers la comparaison de la délinquance auto-révélee entre un échantillon de 470 jeunes pris en charge par la justice et un échantillon de 3 070 adolescents non repérés, Fréchette et LeBlanc, de l'École de criminologie de Montréal, testent pour leur part un modèle incluant comme variables familiales : la structure de la famille, l'atmosphère générale au foyer, l'attachement aux parents, la communication dans la famille, les méthodes disciplinaires des parents et enfin la supervision des parents. Ils concluent que " la supervision parentale se révèle le facteur le plus étroitement lié au niveau d'activité délinquante du mineur, quelle que soit par ailleurs la qualité de la structure ou de l'ambiance familiale.

La supervision s'associe évidemment à la communication dans la famille d'une part et à l'attachement aux parents d'autre part, ces deux facteurs ayant d'ailleurs fortement tendance à se renforcer mutuellement" (Fréchette et LeBlanc, 1987, p. 147). LeBlanc y insistera à de nombreuses reprises : " le rapprochement affectif et la communication n'influencent la conduite délinquante qu'à travers la supervision " ; " La supervision est la variable-clé, celle qui catalyse l'impact de toutes les

autres caractéristiques du fonctionnement de la famille de l'adolescent ” (LeBlanc, 1988, p. 161 et 163). De même, du point de vue dynamique : “ Il ressort que le développement des activités délictueuses, entre la première et la deuxième moitié de l'adolescence, réside avant tout dans l'incapacité des parents d'utiliser des moyens didactiques appropriés ; la supervision est de plus en plus relâchée et les punitions sont de plus en plus courantes.

Ces moyens didactiques inappropriés sont supportés par un désinvestissement des parents et des enfants dans la vie familiale et un attachement tenu entre parents et adolescents ; cette situation, contrairement au désinvestissement, remonte à la première moitié de l'adolescence. En somme, si l'émergence de la conduite délinquante dépend de la faiblesse des moyens didactiques et des conditions difficiles de vie, son développement s'accompagne d'un désinvestissement dans la famille et résulte d'une dynamique relationnelle déficiente ” (LeBlanc, 1988, p. 182).

Les limites du contrôle parental : précarité et repli social des pères

Ce constat du rôle central de la supervision est important à l'heure où, précisément, c'est l'incapacité de certains parents à contrôler leurs enfants qui est stigmatisée dans le débat public français. Mais il importe surtout de bien comprendre ce qui peut causer le défaut de capacité de supervision. Les études montrent certes que ce déficit est le comportement parental qui facilite directement le risque de délinquance des pré-adolescents puis des adolescents lors de la période où ces derniers sont directement soumis à l'influence des groupes de pairs et à l'escalade potentielle de la délinquance. Mais elles montrent aussi que ce comportement parental est lui-même déterminé par le bien-être personnel des parents. Par exemple, les études menées par Harriett Wilson (1980 ; 1987) en Angleterre, à partir d'échantillons de pré-adolescents et d'adolescents ainsi que d'interviews avec leurs mères, études qui concluent à leur tour à la primauté de la supervision parmi les facteurs familiaux favorisant la délinquance des enfants, montrent que ce défaut de supervision est en particulier lié directement aux “ handicaps sociaux ” des parents (chômage, pauvreté) et à la situation de stress et de déstabilisation psychologique qui en résulte : “ *Lax parenting methods are often the result of chronic stress, situations arising from frequent or prolonged spells of unemployment, physical or mental disabilities among members of the family, and an often permanent of poverty* ” (Wilson, 1980, p. 201). En Angleterre également, l'étude de David Riley et Margaret Shaw (1985), si elle insiste aussi sur le conflit entre parents et enfants (surtout entre pères et fils ³⁴) et bien entendu sur l'influence des groupes de pairs à l'adolescence, confirme cette conclusion à partir d'un échantillon national d'adolescents âgés de 14-15 ans.

³⁴. la délinquance étant essentiellement masculine, il n'est pas surprenant que le rôle socialisateur du père semble prédominant en matière de délinquance juvénile (ce qui n'avait pas échappé à Loeber et Stouthamer-Loeber, 1986b, p. 126).

Réanalysant les données des Glueck (qui sont donc relatives à la situation américaine des années 1940), Laub et Sampson (1988, p. 370sq) indiquent pour leur part que les principaux déterminants de la consistance de la supervision parentale sont le nombre d'enfants, la délinquance ou l'alcoolisme du père, la situation de dépendance économique de la famille et le statut étranger (qui dérive du facteur précédent). Et ils aperçoivent bien la façon dont tous ces facteurs sont articulés autour de la situation économique : les familles très nombreuses caractérisent les milieux plus pauvres, de même que l'alcoolisme, et c'est également parmi les plus pauvres que se situent les travailleurs immigrés.

Côté francophone, il est également bien connu que les conséquences du chômage sont généralement la fermeture de la famille sur elle-même, le repli sur le présent, l'absence de projet, ce qui handicape fortement la construction du projet de l'enfant ainsi que sa réussite scolaire (cf. par exemple une étude belge : Houx et Pourtois, 1989).

Il nous semble inutile d'énumérer toutes les études qui diraient à peu près exactement la même chose. Le fond de l'affaire est en somme celui-ci : *l'exercice d'une surveillance efficace, la capacité à repérer et stigmatiser les déviations de l'enfant, à lui administrer une sanction adéquate qu'il puisse admettre et intérioriser, sont autant d'attitudes qui supposent tout à la fois d'une part la clairvoyance et la confiance en lui du parent le plus socialement désigné dans ce rôle (généralement le père), d'autre part la confiance, la reconnaissance de fait de ce rôle et de cette intention bienveillante du côté de l'enfant (le plus souvent le fils) qui reçoit cette surveillance et cette sanction.* Or ces deux dimensions de l'interaction père-fils, qui se trouvent constituer le centre du processus, se trouvent particulièrement fragilisées par la situation de handicap dans laquelle se trouve l'ensemble de la famille, tant au niveau émotionnel qu'identitaire. Au plan émotionnel, le stress qui résulte de l'angoisse et de la honte de la dépendance socio-économique provoque généralement une dégradation des relations et de la communication dans l'ensemble de la famille, d'autant qu'il s'accompagne fréquemment de la dépression et de l'alcoolisme. Au plan identitaire, la situation de dépendance du père constitue un obstacle et une souffrance dans le processus d'identification du fils, il lui est très difficile de construire un projet personnel sans le modèle valorisant que devrait lui offrir son père. Celui-ci, mortifié, balance entre les deux extrêmes du retrait et de l'autoritarisme, du laisser-faire et de la punition violente. Deux solutions tout aussi inadéquates.

Une expérience de prévention de la délinquance conduite par des éducateurs illustre fort bien la situation que nous venons de décrire (nous résumons ici le récit de Gilbert Delapierre, 1996). A la faveur d'un changement dans l'équipe des éducateurs travaillant sur le quartier, l'expérience a été conduite en 1985 en zone dite très " sensible ", dans la périphérie d'une ville de la communauté urbaine de Lyon-Villeurbanne et à la frontière de la ville de Vaulx-en-Velin. Le quartier concerné était habité par environ 3 500 personnes, réparties dans deux ensembles HLM, quatre cités de transit et des maisons individuelles. L'expérience a débuté dans une période de tension entre les jeunes et la police, marquée

notamment par les rodéos et les incendies de voitures à répétition, ainsi que par la prolifération de la petite délinquance et du vandalisme, voire des agressions. Le centre social a été fermé et le trajet du seul autobus qui dessert le quartier a été déplacé. Les entreprises proches du quartier envisagent la création d'une milice pour protéger leurs entrepôts régulièrement cambriolés.

Dans ce contexte, les éducateurs se sont demandé pourquoi, alors qu'ils appartiennent au même milieu social, sont logés de la même façon, sont allés dans les mêmes écoles et ont eu les mêmes enseignants, rencontrent les mêmes difficultés économiques, qu'ils ont en somme les mêmes parcours sociaux, certains groupes de jeunes s'enfoncent dans la délinquance et d'autres non. Les éducateurs interrogent alors les familles. Ils organisèrent systématiquement des rencontres avec les parents sous forme de questionnaires semi-directifs, à partir d'une même grille de questions, afin de connaître leurs perceptions de la vie sociale, de leur quartier et de leur environnement, de découvrir leurs préoccupations. D'emblée, ils constatent que les jeunes du groupe non-délinquant assistent aux entretiens tandis que les autres n'y assistent pas. Ensuite, les éducateurs synthétisent le matériel récolté et s'aperçoivent que la différence la plus massive entre les deux groupes réside dans trois éléments présents dans les familles de jeunes non-délinquants mais absents des autres : premièrement le tissu relationnel établi dans le voisinage (relations de famille, connaissance du voisinage, participation associative voire syndicale), deuxièmement la connaissance du quartier, de sa population, de son histoire, de son évolution actuelle, troisièmement la possession de savoir-faire appropriés dans la résolution des situations problématiques concernant les membres de la famille. En somme, la différence se faisait sur l'inscription sociale des parents dans le quartier, d'où découlaient des capacités de régulation, de réaction, d'entraide et de contrôle que les autres familles n'avaient pas. A l'inverse, les familles des jeunes délinquants se caractérisaient plutôt par le retrait social, la désertion de l'espace public, l'absence de participation dans la vie locale. Dès lors, partant de ces résultats, les éducateurs définissaient leur action non plus comme un travail d'assistance ou de substitution mais comme un travail de légitimation, de médiation en vue de l'acquisition collective progressive par les adultes de ces capacités sociales dans leur environnement. Et, pour la petite histoire (mais la grande histoire est faite d'abord d'accumulation des petites histoires), les éducateurs décrivent, fait rare, que leur simple enquête eut pour effet inattendu et inespéré un renforcement considérable de la mobilisation des adultes du quartier suivi d'une baisse très significative de la délinquance des pré-adolescents.

Cette histoire a-t-elle valeur de généralité ? Nous le pensons avec C. Delcroix (1995, 1996) qui a participé à la reconduite de l'expérience, au cours des années 1990, dans un quartier populaire de 16 000 habitants au nord de Nantes³⁵. La chercheuse observe ainsi que "les pères de famille confrontés à la fragilisation de leur statut développent deux types opposés de conduites. Nombreux sont

³⁵. De façon très générale, il nous semble très évident que l'accès à la parole des parents les plus défavorisés et les plus stigmatisés est un puissant facteur de leur reprise de confiance et, par là même, de leur réinvestissement éducatif. Toutes les expériences de création de "groupes de parole" en témoignent (cf. par exemple J. Vachon, *La parole aux parents, Actualités Sociales Hebdomadaires*, n°2083, 4 septembre 1998).

ceux qui se réfugient dans le silence, cessant ainsi non seulement d'incarner la loi, mais aussi de transmettre à leurs enfants la mémoire d'une histoire personnelle souvent faite de courage et de ténacité face aux difficultés de l'existence, qui pourrait nourrir leur imaginaire. Nos observations conduisent à l'hypothèse que, privés de cette ressource symbolique que le verbe de la mère ne parvient plus à combler, beaucoup d'enfants et d'adolescents ne parviennent pas à se projeter dans l'avenir ; d'autant plus, bien évidemment, qu'ils se sentent rejetés par la situation générale du marché de l'emploi et parce qu'ils sont d'origine étrangère. D'autres pères cependant, prennent conscience que leur rapport à leurs enfants n'est pas donné d'avance et le construisent. Ceux-là s'informent et multiplient les initiatives pour aider leurs enfants à s'insérer, entrent dans les réseaux de sociabilité communautaires et du quartier et tentent d'y mettre en œuvre leur savoir-faire spécifique " (Delcroix, 1996, p. 103-104).

De façon générale, l'auteur estime que les enfants qui évitent l'escalade de la délinquance malgré tous leurs handicaps sociaux et scolaires sont ceux qui, premièrement font partie d'une famille où l'histoire de l'émigration est connue, énoncée, transmise, ce qui permet d'assumer son histoire (et de dépasser le mythe du retour au pays qui obstrue les perspectives d'avenir et laisse planer la menace d'un retour-punition) ; deuxièmement font partie d'une famille qui trouve un compromis culturel entre le mode vie français et les normes du pays d'origine ; troisièmement sont soutenus par leur famille dans leur réussite scolaire que les parents investissent car c'est aussi leur histoire, même s'ils n'ont eux-mêmes aucun capital scolaire.

Un facteur migratoire non significatif, sauf exceptions ?

Quelle est en définitive la place du facteur migratoire dans les facteurs familiaux de la délinquance des enfants ? La question, surchargée d'enjeux idéologiques, doit être abordée sereinement. Nous avons vu plus haut que c'est la perception du racisme de la société française qui constitue un facteur aggravant de délinquance juvénile chez les enfants issus de l'immigration africaine, en particulier des pays du Maghreb. Mais la question de la dynamique psychologique intergénérationnelle du processus migratoire vient d'être posée. Qu'en est-il de façon générale ?

A lire les travaux des chercheurs qui s'y sont intéressés à partir de l'analyse de la délinquance, nous aboutissons à l'idée générale que l'immigration en soi n'est pas un facteur de la délinquance, sauf peut-être dans des situations bien spécifiques et quantitativement très minoritaires. Certes, on sait que la situation de décalage culturel entre le pays d'origine des parents et le pays d'accueil (et souvent le naissance) des enfants crée quelques difficultés supplémentaires, accroît le conflit parents-enfants à l'adolescence et convie les individus à un " bricolage identitaire " spécifique (Camilleri, 1990 ; Malewska-Peyre, 1982, 1991). Toutefois, même si ce conflit peut à l'évidence rendre encore plus difficile le contrôle parental, ce n'est pas ici qu'il faut chercher les facteurs les plus déterminants de délinquance. Nous pensons en particulier au cas des migrations qui sont à la fois :

- historiquement récentes et très minoritaires (donc ne bénéficiant d'aucune organisation de soutien dans le pays d'accueil ; d'aucun relais communautaire entre les familles et les administrations),
- temporellement indéterminées (ce qui crée l'incertitude évoquée plus haut sur la possibilité de construire ou non un futur dans la société d'accueil),
- linguistiquement handicapées (ce qui réduit généralement l'investissement parental dans le suivi scolaire et peut par ailleurs mettre assez rapidement les enfants en situation de domination et de contrôle de leurs parents, notamment dans les rapports aux administrations),
- culturellement porteuses de conflits de normes importants (nous ne pensons pas à la religion dont la société française demande simplement la privatisation, mais plutôt aux pratiques matrimoniales comme la polygamie, aux pratiques corporelles comme l'excision, aux pratiques éducatives comme les châtiments corporels),
- socialement inadaptées à la vie urbaine anonyme (ceci joue massivement sur le contrôle des pré-adolescents qui, dans le cadre communautaire traditionnel, sont l'objet d'une surveillance communautaire générale qui autorise pleinement la distinction entre contrôle du comportement à l'intérieur de la famille et contrôle du comportement à l'extérieur).

L'étude dirigée par un chercheur français du Centre d'Etudes Africaines (EHESS/CNRS) est assez intéressante de ce point de vue (Bernardet *et al.* 1998). Elle porte sur quelques dizaines de familles originaires des régions d'Afrique noire sub-saharienne récemment installées dans les quartiers populaires de deux villes de banlieue parisienne. La méthodologie est constituée d'entretiens semi-directifs voire totalement libres, vérifiés par la consultation de dossiers auprès des services sociaux ou par l'entretien avec les personnels de ces services. Dans un environnement marqué d'une part par la pauvreté, le surpeuplement dans les logements et les difficultés générales d'insertion sociale de familles très récemment arrivées en France (donc maîtrisant peu la langue, les rouages administratifs, les mœurs, le fonctionnement scolaire, etc.), d'autre part par des régulations familiales culturellement spécifiques (familles très nombreuses, pères faisant régulièrement l'aller-retour avec le pays d'origine, étant parfois polygames, imposant une grande soumission aux enfants et exerçant une forte punitivité à l'intérieur de la maison, habitudes parentales de surveillance collective des jeunes en milieu rural inadaptées au contexte urbain français), il est fréquent que les enfants constituent des bandes occupant l'espace public, à partir de la pré-adolescence (environ 12 ans). Les conditions de vie listées à l'instant poussent à cette occupation de la rue. Les enfants sont si nombreux par familles qu'il suffit souvent de deux voire d'une seule fratrie pour constituer une vaste bande s'appropriant un territoire (*ibid.*, p. 125).

Toutefois, au moment où elles sont observées par les chercheurs, ces bandes de préadolescents commettent essentiellement des incivilités, du petit vandalisme ou du petit vol, ce qui ne les distingue en rien des phénomènes classiques des enfants de cet âge en milieu populaire. On observe qu'elles peuvent exceptionnellement devenir délinquantes lorsqu'un aîné *leader* de la bande organise une

activité délinquante (vol et recel de biens divers, trafic de drogue) et utilise ses cadets pour les petites besognes en leur donnant un peu d'argent. Ce phénomène est toutefois rarissime dans les villes observées dans cette étude. De surcroît, il n'est à nouveau pas spécifique à ce type d'enfants de parents étrangers.

En l'état actuel des connaissances, il nous semble donc que, en toute rigueur, on ne peut pas affirmer que la situation migratoire constitue un facteur de délinquance en soi, sauf en ce qu'elle s'accompagne pour les enfants d'une identification massivement dévalorisante avec laquelle ils auront à composer identitairement de façon plus difficile que les enfants du même âge dans les mêmes milieux sociaux. Pour le reste, la sur-délinquance fréquemment évoquée des adolescents dont les parents sont originaires des pays du Maghreb doit être avant tout interprétée à la lumière de leur position socioéconomique.

3. Synthèse et conclusions

C'est à dessein que nous avons parlé à maintes reprises de " délinquance juvénile ordinaire " tant, dans certains milieux sociaux (chez les pauvres et les stigmatisés), dans certains contextes (les tribulations des groupes de pairs) et à certains âges (essentiellement de la pré-adolescence au milieu de l'adolescence), elle constitue une potentialité d'investissement particulièrement ouverte pour des individus que ne singularise aucune carence, aucune maltraitance même psychologique, en un mot aucun fonctionnement psychopathologique. Dans un article fameux datant de presque trente ans, Jean-Claude Chamboredon (1971, p. 342sq) parlait à juste titre d'une délinquance " endémique " dans les milieux les plus populaires : " plus fréquente, elle n'est pas la conséquence d'une crise d'éducation, mais plutôt une conséquence possible des conditions de vie et des conditions de loisirs : les loisirs en bande risquent de conduire plus facilement aux bagarres, aux déprédations, aux vols qui constituent une part importante des délits ". Elle résulterait ensuite fondamentalement de la relégation scolaire : " Dans une classe déterminée, les enfants appartenant aux catégories inférieures, sur qui s'exercent plus lourdement l'élimination et la relégation scolaires, ont plus fréquemment des carrières qui divergent fortement du *cursus* de référence. Par suite de l'incertitude des carrières et de l'incohérence des projets d'avenir, ils ont plus de chance d'échapper à l'action de socialisation des divers agents d'encadrement et à des modèles de socialisation qui sont, pour ainsi dire en 'porte-à-faux', définis pour d'autres et ajustés à d'autres situations " (*ibid.*)³⁶.

Dans cette explication, la position de classe est en somme le déterminant fondamental qui entraîne tous les autres. Trente ans plus tard, les données que nous avons synthétisées confirment en bonne partie cette analyse, pas complètement toutefois. En effet, l'analyse se heurte toujours au constat que, à

³⁶. En 1998, une enquête du CREDOC auprès de 515 familles mettait en évidence le fait que 15 % des familles contenant un enfant de plus de 11 ans disaient se heurter à de graves problèmes dans son éducation (CREDOC, 1998). Ceci donne aussi une idée de l'étendue des situations problématiques concernées.

position de classe égale, handicaps scolaires équivalents et contexte de vie identique, certains jeunes s'enfoncent dans une véritable carrière délinquante quand d'autres se contentent de menus larcins et de la participation à quelques bagarres entre jeunes ou à des affrontements avec la police, et quand d'autres enfin ne manifestent aucun comportement contraire à la loi pénale. C'est que d'autres facteurs, qui échappent à une sociologie des classes sociales trop unilatérale (mais qui demeurent des facteurs sociaux), interviennent dans le processus délictogène.

Le plus important de ces facteurs est la réaction familiale face aux premiers débordements des pré-adolescents, de leurs conduites délinquantes juvéniles "ordinaires". De ce que la famille n'a rien précocement déformé en eux, il ne s'en suit pas cependant que son rôle s'arrête à la sortie de la petite enfance. D'un rôle producteur direct, elle passe à un rôle producteur indirect. Plus exactement, d'un rôle producteur, elle passe à un rôle préventif et contrôleur. Face à un pré-adolescent traversant une période sensible, elle doit en effet ne pas relâcher son contrôle afin d'éviter le risque d'escalade de la délinquance (tout comme le risque de décrochage scolaire). De ce contrôle, on peut certes dire que la famille est responsable au sens où nul ne peut véritablement l'y remplacer. Pour autant, on ne saurait soutenir sérieusement que des familles exemptes de troubles psychologiques choisissent délibérément de ne rien faire et de laisser leurs enfants s'enfoncer dans un couloir où il n'y a pas de porte de sortie digne de ce nom. Quand des familles faillissent, c'est que des forces supérieures à elles se sont imposées.

En d'autres termes, dans la majeure partie des cas, les facteurs socio-économiques s'avèrent bel et bien les facteurs les plus déterminants dans la fabrication de la délinquance, mais de façon indirecte (s'agissant de l'interaction avec les facteurs familiaux). En réalité, ils contribuent fortement à ruiner les capacités de contrôle des parents. Le cas le plus flagrant est naturellement celui où la situation psychologique des parents (surtout du père) est tellement dégradée par leur situation sociale (nous avons souligné la fréquence de la dépression et de l'alcoolisme liée à la grande précarité dans les milieux populaires) qu'elle rend leurs modes d'intervention totalement inadéquats. Le mauvais contrôle est celui qui oscille entre les deux extrêmes que sont la passivité et le retrait d'une part, la répression disproportionnée, violente et non élaborée intellectuellement d'autre part. Mais il faut aussi prendre en considération le fait que la position sociale des parents peut discréditer ou décrédibiliser par avance un discours normalisateur et intégrateur. Lorsque leur propre position sociale contredit de fait la promesse d'un destin social acceptable, pourquoi le jeune les prendrait-il véritablement au sérieux ? Pour peu que le frère aîné se trouve lui-même dans la "galère" de la recherche d'emploi malgré un diplôme technique minimal, pourquoi son cadet nourrirait-il l'espoir insensé de faire mieux que les autres ?

En définitive, il importe donc de ne pas jamais oublier le contexte qui se cache derrière les attitudes des individus. Il est surprenant de constater à quel point le discours sur le délitement de la famille est présent chez des praticiens comme des éducateurs et de la protection de la jeunesse, qui connaissent pourtant

la situation socio-économique des familles. L'enquête de deux sociologues sur l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) le souligne clairement : " Le milieu socio-économique dont sont issus les mineurs suivis est marqué par une précarité importante des conditions de vie : chômage, endettement, pauvreté. [...] les caractéristiques objectives des conditions de vie de ces familles semblent cependant peu participer à l'analyse des difficultés qu'elles rencontrent. Ces problèmes sont, en effet, renvoyés, selon le type d'analyse dominant, à des difficultés d'adaptation à l'ordre établi, d'insertion au système dominant dont il faut rechercher les causes au niveau individuel et/ou familial. Selon cette optique, violence, alcoolisme, tentatives de suicide... ne peuvent être interprétés comme les effets psychiques de la marginalisation mais comme les symptômes dont il s'agit de découvrir le sens dans l'histoire familiale " (Carra, Faggianelli, 1999, p. 108). En poussant à peine l'analyse, nous pouvons donc nous demander si les éducateurs ne perpétuent pas le travail de " police des familles " dont Jacques Donzelot (1977) avait fait l'histoire.

C'est bien du reste ce qui est enseigné aux éducateurs lors de leur formation. Ainsi, M. Vaillant place-t-elle au centre de son analyse de la violence des jeunes les questions de l'évolution de la famille, de la place du père et du rapport à la loi qui se construirait à travers la relation avec ce dernier. Pourtant, lorsqu'elle se tourne vers les jeunes en question, elle écrit que " la violence est le symptôme d'une vie souterraine puissante qui ne fait que prendre des figures différentes selon les époques. Celles d'aujourd'hui nous font rencontrer des jeunes perdus, sans grand espoir d'avenir, sans beaucoup de respect pour leurs proches, sans beaucoup de tendresse pour leur passé, sans beaucoup de considération pour celui de leurs pères et de leurs ancêtres " (Vaillant, 1998, p. 69). N'est-il pas clair dès lors que ce n'est pas dans le huis clos des relations familiales interindividuelles qu'il faut chercher les causes profondes de cette fuite en avant désespérée à quoi ressemble fort l'enfoncement dans la délinquance, mais bien plutôt dans l'ensemble de la trajectoire sociale des familles et de leurs enfants, autrement dit dans l'ensemble des déterminations qui conditionnent le mode de vie de ces familles et qui pèsent lourdement sur les relations interindividuelles en son sein ? Quelle étrange cécité frappe ces acteurs qui connaissent pourtant *de visu* les conditions de vie des familles qu'ils ont en charge ?

Conclusions générales

De la crainte d'une crise de la famille à l'analyse des situations familiales à risque

Partant à la recherche d'une juste évaluation des causes familiales de la délinquance juvénile, nous avons inévitablement rencontré au premier abord le thème de la *crise de la famille* et des conséquences psychologiques de cette crise sur les enfants. A l'analyse du corpus de recherches concerné, il est pourtant apparu sans ambiguïté que si les divorces, séparations, situations familiales monoparentales et recomposées, constituent à n'en pas douter des sources de souffrances, d'angoisses et d'incertitudes multiples, il n'existe aucun lien direct entre ces souffrances, ces angoisses ou ces incertitudes et les comportements que constituent ce que l'on appelle la délinquance. Une seule exception à cette règle : la consommation de drogue, dont on admettra aisément qu'elle n'est délinquance qu'en vertu de l'interdiction légale de consommer, mais qu'elle ne constitue pas en soi un trouble à l'ordre public ou une quelconque atteinte à la vie ou à la propriété d'autrui. La signification première de la sur-représentation des enfants de familles dissociées parmi les consommateurs de drogue demeure sans doute plutôt celle d'un mal-être moral personnel.

Le vieux préjugé de la famille dissociée écarté, nous nous sommes tourné vers l'analyse des relations familiales. Au fond, les sources d'une défaillance de la socialisation conduisant ou facilitant l'entrée des enfants dans la délinquance n'étant pas à rechercher dans l'absence physique, on pouvait s'interroger sur l'absence psychologique et sur la présence ayant des effets négatifs. Mais pour ce faire, nous avons voulu insister sur le fait qu'il existe des modes d'entrée différents dans la délinquance, que la catégorie de "délinquant juvénile" recouvre des parcours bien différents qui appellent des explications bien différentes. Pour simplifier les choses, sans les trahir pour autant, nous avons pensé pouvoir, au vu de l'ensemble des recherches consultées, distinguer deux types bien différents de parcours menant à la délinquance :

- Celui de l'entrée précoce (dès la petite enfance), relativement rare, conduisant à des comportements dangereux (notamment en terme de violence interpersonnelle) et pour lequel la famille joue un rôle producteur direct, souvent du fait de l'état particulièrement conflictuel et violent des relations familiales, toujours en provoquant un certain nombre de ce que l'on pourrait appeler des "pathologies de l'attachement" (qui peuvent se manifester de diverses manières : carences affectives, violence psychologique et/ou physique, punitivité extrême) ;
- Celui de l'entrée plus tardive (à la pré-adolescence, voire à l'adolescence), beaucoup plus fréquent, beaucoup plus ordinaire et tourné vers la prédation, la dégradation et tout ce que l'on appelle aujourd'hui les "incivilités", pour lequel la famille ne joue qu'un rôle indirect lorsqu'elle ne parvient pas à

contenir l'incitation à la déviance éveillée chez l'enfant dans le cadre de son appartenance à des groupes de pairs.

Nous avons de surcroît souligné la constance et l'insistance avec lesquelles les recherches de pays différents et de disciplines différentes mettaient en évidence la sur-représentation dans ces processus des familles appartenant aux couches sociales les plus défavorisées. Qu'elles agissent comme facteurs constitutifs ou simplement aggravants, les conditions socio-économiques pèsent lourdement sur les situations familiales potentiellement délictogènes. Car si les phénomènes de reproduction intergénérationnelle des pathologies, les phénomènes de retrait éducatif ou de défaut de surveillance se rencontrent dans tous les milieux sociaux, il est clair que la bonne insertion professionnelle et la stabilité des ressources financières facilitent grandement et de mille manières la gestion des désordres affectifs et comportementaux (en permettant un lieu résidentiel non délictogène, en offrant les meilleures écoles, en offrant aux administrations des signes extérieurs de "bonne représentation" qui attirent toujours la clémence et la confiance, en offrant l'accès aux moyens licites d'amusement des adolescents, en permettant le cas échéant de négocier la réparation des "bêtises" de ce dernier, etc., etc.). A l'inverse, l'échec professionnel, la misère objective, la dépendance aux services sociaux, engendrent la dévalorisation de soi, la honte, le sentiment d'impuissance et d'injustice, et finalement ce retrait que tant d'individus en situation de responsabilité collective appellent la "démission".

De la dénonciation d'une démission parentale à l'analyse des processus de relégation sociale

Au vu de tout ce que nous venons de dire, comment comprendre la faveur que rencontre actuellement le thème de la *démission parentale*, si prégnant dans le discours médiatico-politique mais aussi dans celui des enseignants et des éducateurs ?³⁷ Outre le refuge confortable qu'offre la rhétorique professionnelle (on répète alors tranquillement ce que disent les collègues), quatre raisons peuvent contribuer à expliquer les plus naïfs de ces discours (nous excluons par là les discours calculateurs et à visée polémique que sont généralement les discours politiques).

La première raison est que bon nombre des acteurs institutionnels qui reproduisent ce discours (enseignants, éducateurs, magistrats) se trouvent objectivement confrontés aux familles les plus en difficulté, celles qui cumulent les handicaps et qui sont les plus susceptibles de manifester les pathologies ou les carences impliquées dans la fabrication de la délinquance des enfants, celles dont les problèmes ont en somme le plus de visibilité institutionnelle. Qu'il s'agisse des enseignants travaillant dans les établissements les plus en difficulté des Zones d'Education Prioritaire, des éducateurs de la

³⁷. La cécité des enseignants est tout aussi étonnante que celle des éducateurs que nous évoquions précédemment. F. Lorcerie (1999, p. 129sq) rappelle les résultats d'une récente enquête auprès des instituteurs à qui l'on demandait de donner "les principales raisons pour lesquelles certains enfants ne savent pas lire à l'entrée en sixième". Or ceux-là même à qui l'on a confié la tâche professionnelle d'apprendre à lire s'empressent de répondre à 70 % que c'est la faute des familles et de leurs conditions de vie, 25 % parlant même simplement de "démission parentale".

Protection Judiciaire de la Jeunesse ou des juges pour enfants, leur fonction même les confronte principalement voire exclusivement aux situations les plus extrêmes. De là à en tirer des conclusions générales, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchissent certainement en toute bonne foi.

La seconde raison relève de l'ordre des déterminations psychologiques collectives inconscientes. Sans tomber dans les erreurs ultra-déterministes du passé sociologique, il ne faut pas exclure la présence de préjugés culturels issus de la distance sociale qui sépare objectivement les classes moyennes et supérieures des classes populaires. Il y a trente ans, Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970, 23-24) constataient déjà que " c'est dans les conflits qui naissent à propos des jeunes que l'on peut le mieux ressaisir tous les griefs portés contre les mœurs populaires. [...] C'est dans l'aptitude à transmettre la culture que l'on voit le signe le plus indiscutable de culture et c'est une accusation de barbarie que de dénoncer l'incapacité de donner une éducation correcte ". De fait, l'accusation d'incapacité éducative est une très ancienne accusation portée à l'encontre des milieux les plus pauvres, comme si la misère économique et la faiblesse du niveau culturel rendaient automatiquement moins moral, moins civilisé et, au fond, moins humain. Ajoutons à cela les préjugés dévalorisants liés aux représentations globalement infériorisantes des populations d'origine africaine et les distances sociale, culturelle, historique se conjuguent pour dresser un mur d'*a priori* entre " Nous " et " Eux ".

La troisième raison découle également de la distance sociale, mais cette fois d'une façon plus directe et plus concrète. Nous pouvons dire de la délinquance ce que Bernard Lahire dit de l'école : la démission des parents est largement un mythe produit par des acteurs institutionnels qui ignorent le fonctionnement quotidien des familles (Lahire, 1995, p. 270). Issus massivement des classes moyennes et supérieures, les enseignants, les magistrats, les journalistes, les élus locaux, ont sans doute du mal à comprendre ce que peut être la vie d'une famille ouvrière dénuée de capital scolaire (dont les parents sont parfois même analphabètes), vivant à la limite du seuil de pauvreté, vivant dans une cité stigmatisée, lorsque l'on a de surcroît la peau bien foncée. Crainte, honte, soumission, appréhension, sont autant de motivations d'une réserve face aux institutions qui a trop tôt fait d'être interprétée comme une négligence ou une démission. Dans son enquête auprès des familles dans une cité HLM de Toulouse, Catherine Delcroix a découvert au contraire le quotidien réel qui témoigne d'une toute autre attitude : " ce qui frappe en premier c'est leur conscience aiguë des risques encourus par leurs enfants (échec scolaire, toxicomanie, délinquance, suicide, démoralisation, image négative d'eux-mêmes, chômage...).

Les ménages apparaissent à la recherche constante du maintien de leurs équilibres constitutifs (dans les domaines économique, affectif, moral et social). Leur vie quotidienne est faite d'une succession de résolution de problèmes " (Delcroix, 1999, p. 99). Le premier problème est toujours de payer le loyer sans retard. Mais trouver un soutien scolaire pour leurs enfants, économiser quelques ressources pour les fêtes, ne pas montrer sa fatigue, son découragement ou sa révolte, sont aussi des défis quotidiens. Or tout cela est généralement inconnu et souvent incompréhensible par ceux qui, dans leur jeunesse,

ont connu sinon l'abondance, du moins ce qu'ils considèrent comme une "normalité" : ne jamais manquer de rien, avoir les mêmes nouveaux jeux que ses camarades, avoir les mêmes fournitures scolaires, partir l'été à la mer et l'hiver au ski, être inscrit à de multiples loisirs (sports, culture), recevoir un peu d'argent de poche pour ses sorties du week-end, se voir offrir aux anniversaires et aux Noël des vêtements de marque, des appareils électriques (aujourd'hui électroniques) de loisirs sophistiqués, des vacances, l'inscription au permis de conduire et, pour les plus fortunés, un vélo puis une mobylette et parfois ensuite la première automobile. Autant de dons "normaux" dans certains milieux sociaux, radicalement inenvisageables dans d'autres.

La quatrième raison est relative à l'évolution intellectuelle et politique générale de notre société. Il est clair en effet que la préoccupation pour la famille a grandi depuis le milieu des années 1980 en même temps que la dénonciation des inégalités sociales a perdu de sa force. Paul Durning (1999, p. 194) rapporte avoir mesuré, à la lecture des mémoires de fin d'études des éducateurs, ce "glissement quant à l'origine sociale puis familiale des troubles manifestés par l'enfant". On parle de moins en moins des "cas sociaux", de plus en plus de la maltraitance, de l'incapacité, de la démission.

En fait de démission, il nous faut nous demander si certains parents de milieux populaires ont encore la possibilité d'exercer un contrôle adéquat tant leur existence est dramatiquement difficile. Nous laisserons Jean Trépanier, professeur à l'École de criminologie de Montréal, conclure à notre place. S'inspirant de Lode Walgrave (1992), il résume bien la situation que nous croyons avoir également mise en évidence : "La famille demeure la base sociale à partir de laquelle l'enfant se lance dans sa carrière scolaire et sociale. Vivant dans de pénibles conditions de logement, durement touchés par le chômage, ressentant de façon aiguë leur échec social, les parents de milieux défavorisés sont souvent trop impliqués dans leur propre combat pour un bien-être élémentaire (quand ils ne sont pas abattus par le sentiment d'échec et d'impuissance) pour répondre adéquatement à divers besoins de leurs enfants. Ils sont moins en mesure que les autres de fournir à leurs enfants les acquis que la démarche scolaire requiert, tout comme ils sont moins capables d'intervenir avec succès auprès de l'école lorsque leurs enfants y connaissent des difficultés. Il s'ensuit une plus grande probabilité d'échecs, avec la dévalorisation de soi qui en découle, des perspectives d'avenir sombres et un sentiment d'impuissance à sortir de ce cercle vicieux. Il est alors beaucoup plus difficile au jeune de développer avec l'école et la société ces liens d'attachement et d'engagement qui peuvent le retenir de s'engager dans la délinquance" (Trépanier, 1995, p. 134-135).

Même si des processus pathologiques purement intra-familiaux et inter-générationnels existent et ont en quelque sorte une force de reproduction autonome, d'une part ils sont encouragés ou au contraire limités par le contexte socio-économique de la vie familiale, d'autre part ils demeurent globalement minoritaires. En ce qui concerne la plus grande partie de la délinquance juvénile, c'est avec l'analyse résumée ci-dessus qu'il faut selon nous comprendre le rôle de la famille, s'agissant aussi bien de l'apparition de la délinquance à partir de la pré-adolescence que de son renforcement après la sortie du

système scolaire. Enfin, il est important de rappeler en conclusion que ni la famille ni même le contexte socio-économique n'épuisent l'analyse de la genèse de la délinquance juvénile. L'école demeure un lieu central dans la construction du devenir des enfants ³⁸. Enfin le fonctionnement global de la société – du moins la façon dont il est perçu par les citoyens concernés à travers leur expérience de vie quotidienne et à travers des expériences indirectes (récits de pairs, écoute de la télévision, etc.) – joue aussi un rôle plus important que l'on croit généralement dans l'appropriation individuelle des normes sociétales.

³⁸. A ce propos, alors que nous vivons une période qui semble dominée par la dénonciation la violence dans l'institution scolaire, par la volonté de débarrasser l'école des sujets les moins adaptés et par la tendance au repli pédagogique sur la traditionnelle transmission des connaissances, il serait utile de relire les recommandations du rapport au Conseil de l'Europe dirigé par Jacques Sélosse en 1972, sur *Le rôle de l'école dans la prévention de la délinquance juvénile*. On mesurerait un recul somme toute assez inquiétant.

Bibliographie générale

N.B. : cette bibliographie reprend l'ensemble des sources utilisées dans le texte, à l'exception des articles de presse.

- AEBI M., 1997, Famille dissociée et criminalité: le cas Suisse, *Kriminologisches/ Bulletin de criminologie*, 23 (1), p. 53-80.
- AMATO P., 1991, The " child of divorce " as a person prototyp, *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 59-79.
- AMATO P., 1993, Children's adjustment to divorce : theories, hypotheses and empirical support, *Journal of Marriage and the Family*, 55, p. 23-38.
- AMATO P., KEITH B., 1991a, Parental divorce and the well-being of children : a meta-analysis, *Psychological Bulletin*, 110, p. 26-46.
- AMATO P., KEITH B., 1991b, Parental divorce and adult well-being : a meta-analysis, *Journal of Marriage and the Family*, 53, p. 43-58.
- ARCHER E., éd., 1998, *Agressions sexuelles : victimes et auteurs*, Paris, L'Harmattan.
- AULOOS G., 1979, Familles à transactions délictogènes, *Annales de Vaucresson* (n° spécial : " Le travail avec les familles de jeunes marginaux "), p. 377-412.
- BAHR S., HAWKS R., WANG G., 1993, Family and religious influences on adolescent substance abuse, *Youth and Society*, 24 (4), p. 443-465.
- BALIER C., 1996, *Psychanalyse des comportements sexuels violents*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BARNES G., FARRELL M., 1992, Parental support and control as predictors of adolescent drinking, delinquency and related problem behaviors, *Journal of Marriage and the Family*, 54, p. 763-776.
- BARNES G., REIFMAN A., FARRELL M., DINTCHEFF B., 2000, The effects of parenting on the development of adolescent alcohol misuse : a six-wave latent growth model, *Journal of Marriage and the Family*, 62, p. 175-186.
- BARUDY J., 1988, L'épistémologie systémique : une possibilité de regard alternatif sur la maltraitance infantile, *Bulletin trimestriel de l'ALEM*, 7, p. 19-34.
- BARUDY J., 1992, La violence comme organisatrice de la subjectivité individuelle, familiale et sociale, *Neuropsychiatrie de l'enfant*, 40 (7), p. 363-377.
- BARUDY J., 1997, *La douleur invisible de l'enfant. Approche éco-systémique de la maltraitance*, Paris, Erès.
- BERNARDET P., éd., 1998, *Etude du rapport justice-psychiatrie dans la prise en charge de la jeunesse en difficulté, originaire des régions de l'Afrique subsaharienne*, Paris, GIP " Mission de Recherche Droit et Justice " .

- BLECHMAN E., 1982, Are children with one parent at psychological risk ? A methodological review, *Journal of Marriage and the Family*, 44, p. 179-195.
- BLÖSS T., 1996, *Education familiale et beau-parenté. L’empreinte des trajectoires biographiques*, Paris, L’Harmattan.
- BLUMSTEIN A. FARRINGTON D., 1988, Criminal career research : its value for criminology, *Criminology*, 26 (1), p. 1-35.
- BLUMSTEIN A., FARRINGTON D., MOITRA S., 1985, Delinquency careers : innocents, desisters and persisters, in TONRY M., MORRIS N., eds., *Crime and Justice. An Annual Review of Research*, Chicago, University of Chicago Press, vol. 6.
- BLUMSTEIN A., COHEN J., ROTH A., VISHER C., 1986, *Criminal Careers and “Carrer Criminals”*, Washington, National Academy Press, 2 vol.
- BOMPASS L., RINDPUSS R., 1979, Children’s experience of marital disruption, *American Journal of Sociology*, 85 (1), p. 49-65.
- BOUCHET-KERVELLA D., 1996, Pour une différenciation des conduites pédophiliques, *L’évolution psychiatrique*, 61 (1), p. 55-73.
- BOURGUIGNON O., RALLU J.-L., THERY I., 1985, *Du divorce et des enfants*, Paris, Presses Universitaires de France-INED (Cahier n°111).
- BOURILLON J., 1999, *Les criminels sexuels*, Paris, l’Harmattan.
- BOWLBY J., 1946, *Forty-four Juvenile Theives : Their Characters and Home Life*, London, Tindall and Cox.
- BOWLBY J., 1973, *Attachment and Loss*, New York, Basic Books, 2 vol.
- BRESSOUX P., 1994, Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres, *Revue française de pédagogie*, 108, p. 91-137.
- BROOKS-GUNN J., DUNCAN G., KLEBANOV P., SEALAND N., 1993, Do neighborhoods influence child and adolescent development ?, *American Journal of Sociology*, 99 (2), p. 353-395.
- CALOGIROU C., 1991, De l’influence du lieu sur les rapports microsociaux. Ses conséquences sur la socialisation des jeunes, in MALEWSKA-PEYRE H., TAP P., eds., 1991, p. 219-232.
- CAMILLERI C. et al., 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CAPALDI D., PATTERSON G., 1996, Can violent offenders be distinguished from frequent offenders ? Prediction from childhood to adolescence, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 33 (2), p. 206-231.
- CARRA C., FAGGIANELLI D., 1999, L’action éducative en milieu ouvert, *Informations sociales*, 73-74, p. 104-111.
- CASSAN F., TOULEMON L., KENSEY A., 2000, L’histoire familiale des hommes détenus, *INSEE Première*, n°706.
- CASTRO D., éd., 1995, *Incestes*, Paris, L’Esprit du Temps.
- CERNKOVICH S., GIORDANO P., 1987, Family relationships and delinquency, *Criminology*, 25 (2), p. 295-321.

- CHAMBOREDON J.-C., 1971, La délinquance juvénile, essai de construction d'objet, *Revue française de sociologie*, 12 (3), p. 335-377.
- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, 11 (1), p. 3-33.
- CHARTIER J.-P., 1999, Approche psychanalytique de "l'incasable", *Bulletin de psychologie*, 441, p. 317-320.
- CHOQUET M., FACY F., LAURENT F., DAVIDSON F., 1982, Les enfants à risque en âge pré-scolaire. Mise en évidence par analyse typologique, *Archives françaises de pédiatrie*, 39, p. 185-192.
- CHOQUET M., LEDOUX S., 1985, La valeur pronostique des indicateurs de risque précoces. Etude longitudinale des enfants à risque à 3 ans, *Archives françaises de pédiatrie*, 42, p. 541-546.
- CHOQUET M., LEDOUX S., 1994, *Adolescents. Enquête nationale*, Paris, Les éditions INSERM.
- CHOQUET M. et al., 1998, *Adolescents (14-21 ans) de la Protection Judiciaire de Jeunesse et santé*, Paris, INSERM.
- COLLOMP A., 1991, Les formes de la famille. Approche historique, in SINGLY, 1991, p. 9-21.
- COMMAILLE J., 1996, *Misère de la famille, question d'Etat*, Paris, Presses de Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- COMMAILLE J., MARTIN C., 1998, *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard.
- CONGER R., CONGER K., ELDER G., LORENZ F., SIMONS R., WHITBECK L., 1992, A family process model of economic hardship and influences on adjustment of early adolescent boys, *Child Development*, 63, p. 526-541.
- COSLIN P., 1996, *Les adolescents devant les déviances*, Paris, Presses Universitaires de France.
- COUTENCEAU R., 1996, Agirs sexuels pervers : emprise et déni d'altérité, *L'Evolution psychiatrique*, 61 (1), p. 113-124.
- CREDOC, 1994, *Les 9-14 ans : de l'encadrement vers l'autonomie*, Collection des rapports n°148.
- CREDOC, 1998, *Le partenariat entre les parents et les professionnels reste à définir*, Série Consommation et mode de vie, n°130.
- DEBARBIEUX E., 1996, *La violence en milieu scolaire*, vol 1. : *Etat des lieux*, Paris, ESF Editeur.
- DECHAUX J.-H., 1998, Dynamique de la famille : entre individualisme et appartenance, in GALLAND O., LEMEL Y., eds., *La nouvelle société française. Trente années de mutations*, Paris, Armand Colin, p. 60-89.
- DECKER S., VAN WINKLE B., 1996, *Life in the Gang : Family, Friends and Violence*, New York, Cambridge University Press.
- DELAPIERRE G., 1996, La délinquance juvénile collective et le sentiment d'insécurité en milieu urbain, in Collectif, *Les moins de 15 ans dans les quartiers en difficulté : repères pour l'action*, Paris, FACE, p. 114-127.
- DELCROIX C., 1995, *Une nouvelle approche de la prévention de la délinquance des jeunes maghrébins : le rôle social des pères*, Paris, Etudes de l'ADRI.
- DELCROIX C., 1996, Immigration : histoires et mémoires, *Informations sociales*, 56, p. 96-106.

- DELCROIX C., 1999, Les parents des cités : la prévention des risques encourus par les enfants, *Annales de la recherche urbaine*, 83-84, p. 97-106.
- DEMO D., 1993, The relentless search for effects of divorce on children : forging new trails or tumbling down the beaten path ?, *Journal of Marriage and the Family*, 55 (1), p. 42-65.
- DEMO D., ACOCK A., 1988, The impact of divorce on children, *Journal of Marriage and the Family*, 50, p. 619-648.
- DEVRIILLON J., 1996, L'enfant et ses partenaires dans la famille contemporaine, in LE GALL D., MARTIN C., édés., 1996, p. 71-100.
- DONZELOT J., 1977, *La police des familles*, Paris, Minuit.
- DUBAR C., 1994, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- DUBET F., 1987, *La galère. Jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- DUBET F., 1994, Les mutations du système scolaire et les violences à l'école, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 15, p. 11-26.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- DULONG R., PAPERMAN P., 1992, *La réputation des cités HLM. Enquête sur le langage de l'insécurité*, Paris, L'Harmattan.
- DUMAS D., 1999, *Sans père et sans parole. La place du père dans l'équilibre de l'enfant*, Paris, Hachette.
- D'UNGER A., LAND K., McCALL P., NAGIN D., 1998, How many latent classes of delinquent/criminal careers ? Results from mixed Poisson regression analyses, *American Journal of Sociology*, 103 (6), p. 1593-1630.
- DUPREZ D., 1997, Jeunesse délinquante : des représentations aux réponses institutionnelles, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 29, p. 9-16.
- DUPREZ D., KOKOREFF M., 2000, *Les mondes de la drogue. Usages et trafics dans les quartiers*, Paris, Odile Jacob.
- DURNING P., 1999, Répression, soutien ou formation des parents ?, *Informations sociales*, 73-74, p. 192-199.
- ELDER G., CASPI A., 1988, Economic stress in lives : developmental perspective, *Journal of Social Issues*, 44, p. 25-45.
- ELLIOTT D., HUIZINGA D., AGETON S., 1985, *Explaining Delinquency and Drug Use*, Beverly Hills, Sage.
- ERON L., HUESMANN R., 1990, The stability of aggressive behavior, even into the third generation, in LEWIS M., MILLER S., eds., *Handbook of developmental Psychopathology*, New York, Plenum.
- ESTERLE M., 1990, Contribution à l'étiologie de la conduite délinquante à travers l'étude d'une bande, *Revue internationale de criminologie*, 2, p. 203-221.
- ESTERLE-HEDIBEL M., 1997, *La bande, le risque et l'accident*, Paris, L'Harmattan.

- FAGAN J., WILKINSON D., 1998, The functions of adolescence violence, in ELLIOTT D., HAMBURG B., WILLIAMS K., eds., *Violence in American Schools*, New York, Cambridge University Press, p. 89-121.
- FARRELL M., BARNES G., 1993, Family systems and social support : a test of the effects of cohesion and adaptability on the functioning of parents and adolescents, *Journal of Marriage and the Family*, 55, p. 119-132.
- FARRINGTON D., 1986a, Les signaux précoces de l'agir délinquant fréquent, *Criminologie*, 1986, 19 (2), p. 9-31.
- FARRINGTON D., 1986b, Age and crime, in TONRY M., MORRIS N., eds., *Crime and Justice. An Annual Review of Research*, Chicago, University of Chicago Press, vol. 7, p. 189-250.
- FARRINGTON D., 1987, Epidemiology, in QUAY H., ed., 1987, p. 33-61.
- FARRINGTON D., 1994a, Examen critique des influences environnementales et familiales de la délinquance, *Criminologie*, 27 (1), p. 23-48.
- FARRINGTON D., 1994b, Childhood, adolescent and adult features of violent males, in HUESMANN L., ed., *Aggressive Behavior : Current Perspectives*, New York, Plenum Press, p. 215-240.
- FARRINGTON D. 1997 (1994), Human development and criminal careers, in MAGUIRE M., MORGAN R., REINER R., eds., *Oxford Handbook of Criminology*, Oxford, Clarendon Press, p. 361-408.
- FARRINGTON D., 1998, Predictors, causes and correlates of male youth violence, in TONRY M., MOORE M., eds., *Youth Violence*, Chicago, Chicago University Press, (*Crime and Justice. An Review of Research*, vol. 24), p. 421-475.
- FARRINGTON D., BARNES G., LAMBERT S., 1996, The concentration of offending in families, *Legal and Criminological Psychology*, 1, p. 47-63.
- FARRINGTON D., SAMPSON R., WIKSTRÖM P.-O., eds., 1993, *Integrating Individual and Ecological Aspects of Crime*, Stockholm, National Council for Crime Prevention.
- FARRINGTON D., SNYDER H., FINNEGAN T., 1988, Specialization in juvenile court careers, *Criminology*, 25 (4), p. 461-487.
- FERGUSON D., HORWOOD L., LYNSKEY M., 1992, Family change, parental discord and early offending, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 33, p. 1059-1075.
- FIZE M., 1990, *La démocratie familiale. Evolution des relations parents-adolescents*, Paris, Les Presses de la Renaissance.
- FLEWELLING R., BAUMAN K., 1990, Family structure as a predictor of initial substance use and sexual intercourse in early adolescence, *Journal of Marriage and the Family*, 52, p. 171-181.
- FOGLIA W., 1997, Perceptual deterrence and the mediating effect of internalized norms among inner-city teenagers, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34 (4), p. 414-442.
- FRECHETTE M., LEBLANC M., 1987, *Délinquances et délinquants*, Québec, Gaëtan Morin.
- FREE M., 1991, Clarifying the relationship between the broken home and juvenile delinquency : a critique of the current literature, *Deviant Behavior. An Interdisciplinary Journal*, 12, p. 109-167.
- FURSTENBERG F., TEITLER J., 1994, Reconsidering the effects of marital disruption : what happens to children of divorce in early adulthood ?, *Journal of Family Issues*, 15 (2), p. 173-190.

- GAGNON C., CRAIG W., TREMBLAY R., ZHOU R., VITARO F., 1995, Kindergarden predictors of boy's stable disruptive behavior problems at the end of elementary school, *Journal of Abnormal Child Psychology*, 23 (6), p. 753-768.
- GALLAND O., 1995, Une entrée de plus en plus tardive dans l'âge adulte, *Economie et statistique*, 283-284, p. 33-52.
- GALLAND O., 1997 (1991), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- GASSIN R., 1994, *Criminologie*, Paris, Dalloz, 3^{ème} édition.
- GIBBS J., GIEVER D., MARTIN J., 1998, Parental management and self-control : an empirical test of Gottfredson and Hirschi's general theory, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 35 (1), p. 40-70.
- GLUECK S., GLUECK E., 1950, *Unraveling Juvenile Delinquency*, Cambridge, Harvard University Press.
- GLUECK S., GLUECK E., 1962, *Family Environment and Delinquency*, London, Routledge & Kegan Paul.
- GODENZI A., DE PUY J., 1999, La prévention primaire des violences dans la famille. Un bilan des connaissances, *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 35, p. 59-73.
- GOTTFREDSON M., HIRSCHI T., 1990, *A General Theory of Crime*, Stanford, Stanford University Press.
- GRAHAM J., 1989, Families, parenting skills and delinquency, *Home Office Research and Planning-Unit Research Bulletin*, 26, 17-21.
- HAMON F., 1999, *Délinquance sexuelle et crimes sexuels*, Paris, Masson.
- HANSON K., SCOTT H., STEFFY R., 1995, Child molesters and nonsexual criminals : risk predictors and long-term recidivism, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 32 (3), p. 325-337.
- HAYEZ J.-Y., BECKER de E., 1997, *L'enfant victime d'abus sexuel et sa famille : évaluation et traitement*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HAZELTON R., LANCEE W., O'NEIL M., 1998, The controversial long term effects of parental divorce : the role of early attachment, *Journal of Divorce and Remarriage*, 29 (1-2), p. 1-17.
- HILL K., HOWELL J., HAWKINS J., BATTIN-PEARSON S., 1999, Childhood risk factors for adolescent gang membership : results from the Seattle Social Development Project, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36 (3), p. 300-322.
- HILTON J., DEVAL E., 1998, Comparison of parenting and children's behavior in single-mother, single-father and intact families, *Journal of Divorce and Remarriage*, 29 (3-4), p. 23-54.
- HIRSCHI T., 1969, *Causes of delinquency*, Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press.
- HIRSCHI T., 1983, Crime and the family, in WILSON J., ed., *Crime and Public Policy*, San Francisco, Institute for Contemporary Studies Press, p. 53-68.
- HIRSCHI T., GOTTFREDSON M., eds., 1980, *Understanding Crime : Current Theory and Research*, Beverly Hills, Sage.

- HOUX M., POURTOIS J.-P., 1989, Impact de la crise économique sur le projet éducatif des parents, répercussion chez l'enfant, in POURTOIS J.-P., éd., *Les thématiques en éducation familiale*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- HUERRE P., HUERRE C., 2000, Adolescents criminels et agresseurs et adolescents victimes de crimes ou d'agressions. Etude statistique réalisée à partir d'expertises psychiatriques et médico-psychologiques, *Les cahiers dynamiques*, 16, p. 42-49.
- HUIZINGA D., ESBENSEN F.-A., WEIHER A., 1991, Are there multiple paths to delinquency ?, *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82 (1), p. 83-107.
- HUSTERL F., 1996, *La déchirure paternelle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- JACOB M., McKIBBEN A., PROULX J., 1993, Etude descriptive et comparative d'une population d'adolescents agresseurs sexuels, *Criminologie*, 26 (1), p. 133-162.
- JANG S. J., 1999, Age-varying effects of family, school and peers on delinquency : a multilevel modeling test of interactional theory, *Criminology*, 37 (3), p. 643-683.
- JANG S. J., SMITH C., 1997, A test of reciprocal causal relationships among parental supervision, affective ties and delinquency, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34 (3), p. 307-336.
- JOHNSON R., 1986, Family structure and delinquency : general patterns and gender differences, *Criminology*, 24 (1), p. 65-84.
- JOHNSON R., 1987, Mothers's versus father's role in causing delinquency, *Adolescence*, 22, p. 305-315.
- JOHNSON, A., SU, S., GERSTEIN, D., SHIN, H-C., HOFFMANN, J., 1995, Parental influences on deviant behavior in early adolescence: A logistic response analysis of age- and gender-differentiated effects, *Journal of Quantitative Criminology*, 11 (2), p. 167-193.
- JUNGER-TAS J., 1992, An empirical test of social control theory, *Journal of Quantitative Criminology*, 8 (1), p. 9-28.
- JUNGER-TAS J., 1993, Changes in the family and their impact on delinquency, *European Journal of Criminal Policy and Research*, 1, p. 27-51.
- JUNGER-TAS J., 1996, *Youth and Family. Crime Prevention from a Judicial Perspective*, Den Haag, Police Directorate of the Ministry of Justice.
- JUNGER-TAS J., RIBEAUD D., 1999, *The international self-report delinquency study. Some preliminary findings on socio-demographic variables and delinquency*, Texte de la communication présentée au congrès de l'American Society of Criminology (Toronto, 1999).
- KAUFMAN J., WIDOM C., 1999, Childhood victimization, running away and delinquency, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36 (4), p. 347-370.
- KELLERHALS J., VALENTE L., 1986, Interactions familiales et styles de contrôle de la déviance, *Déviance et Société*, 10 (4), p. 341-361.
- KOT L., SHOEMAKER H., 1999, Children of divorce : an investigation of the developmental effects from infancy to adulthood, *Journal of Divorce and Remarriage*, 31 (1-2), p. 161-178.

- LAHIRE B., 1995, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard.
- LAGRANGE R., WHITE H., 1985, Age differences in delinquency : a test of theory, *Criminology*, 23 (1), p. 19-46.
- LANCTOT N., LEBLANC M., 1996, La participation des garçons à une bande marginale : un phénomène de sélection et d'opportunité, *Revue canadienne de criminologie*, 4, p. 375-400.
- LAND K., NAGIN D., 1996, Micromodels of criminal careers : a synthesis of the criminal careers and life-course approaches via semiparametric mixed Poisson regression models, with empirical models, *Journal of Quantitative Criminology*, 12 (1), p. 163-191.
- LANGOUËT G., éd., 1997, *L'état de l'enfance en France. Réalités et difficultés*, Paris, Hachette.
- LANGOUËT G., éd., 1998, *L'état de l'enfance dans les nouvelles familles en France*, Paris, Hachette.
- LARZERLERE, R., PATTERSON, G., 1990, Family management as a mediator of the longitudinal effects of socioeconomic status on early delinquency, *Criminology*, 28 (2), p. 301-324.
- LAUB J., SAMPSON R., 1988, Unravelling families and delinquency: a reanalysis of the Gluecks' data, *Criminology*, 26 (3), p. 355-381.
- LAUB J., SAMPSON R., 1991, The Sutherland-Glueck debate : on the sociology of criminological knowledge, *American Journal of Sociology*, 96, p. 1402-1440.
- LEBLANC M., 1988, Des années 70 aux années 80 : changements sociaux et rôle de la famille dans l'explication de la conduite délinquante des adolescents, *Annales de Vaucresson*, 28 (1), p. 159-187.
- LEBLANC M., 1990, Le cycle de la violence physique : trajectoire sociale et cheminement personnel, *Criminologie*, 23 (1), p. 3-40.
- LEBLANC M., 1992, Family dynamics, adolescent delinquency and adult criminality, *Psychiatry*, 55 (2), p. 336-353.
- LEBLANC M., 1995, Précocité, développement de l'activité délictueuse et de la personnalité anti-sociale, in *Délinquance et précocité, les actes* (29^{ème} Congrès de l'Association française de criminologie), Beauvais, ACBOP, p. 417-484.
- LEBLANC M., 1999, *La régulation familiale de la conduite délinquante des adolescents : vers un paradigme de criminologie appliquée*, Texte de la communication présentée au XIII^{ème} Congrès international de recherche en criminologie juvénile (Liège, Belgique, mai 1999).
- LEBLANC M., BOUTHILLIER C., 2000, Formes de la régulation familiale et conduite marginale, *Revue canadienne de psychoéducation*, à paraître.
- LEBLANC M., FRECHETTE M., 1988, Les mécanismes du développement de l'activité délictueuse, *Revue internationale de criminologie et de police scientifique et technique*, 2, p. 143-164.
- LEBLANC M., LOEBER R., 1998, Developmental criminology updated, in TONRY M., ed., *Crime and Justice. An Annual Review of Research*, Chicago, Chicago University Press, vol. 23, p. 115-198.
- LEBLANC M., OUIMET G., 1988, Système familial et conduite délinquante au cours de l'adolescence à Montréal en 1985, *Santé mentale au Québec*, 13 (2), p. 119-134.

- LEBLANC M., Mc DUFF P., KASPY N., 1998, Family and early delinquency : a comprehensive sequential family control model, *Early Child Development and Care*, 142, p. 63-91.
- LEBLANC M., Mc DUFF P., TREMBLAY R.-E., 1991, Types de famille, conditions de vie, fonctionnement du système familial et de mésadaptation sociale au cours de la latence et de l'adolescence dans les milieux défavorisés, *Santé mentale au Québec*, 16 (1), p. 45-75.
- LE CAMUS J., 1995, *Pères et bébés*, Paris, l'Harmattan.
- LE CAMUS J., LABRELL F., ZAOUCHE-GAUDRON C., 1997, *Le rôle du père dans le développement mental du jeune enfant*, Paris, Nathan.
- LEFAUCHEUR N., 1989, *Dissociation familiale et délinquance juvénile, les avatars scientifiques d'une représentation sociale*, Paris, Rapport pour la CNAF.
- LEFAUCHEUR N., 1993, Sur la scène de l'anormalité familiale, in MEULDERS-KLEIN M.-T., THERY I., eds., 1993, p. 123-136.
- LEFAUCHEUR N., 1994, Psychiatrie infantile et délinquance juvénile. Georges Heuyer et la question de la genèse " familiale " de la délinquance, in MUCCHIELLI L., éd., 1994, p. 331-332.
- LEFAUCHEUR N., 1997, Pères absents et droit au père : la scène française, *Lien social et politiques*, Printemps, p. 11-17.
- LE GALL D., MARTIN C., eds., 1996, *Familles et politiques sociales. Dix questions sur le lien familial contemporain*, Paris, L'Harmattan.
- LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- LIPSEY M., DERZON J., 1998, Predictors of violent and serious delinquency in adolescence and early adulthood : a synthesis of longitudinal research, in LOEBER R., FARRINGTON D., eds., *Serious and Violent Juvenile Offenders : Risk Factors and Successful interventions*, Thousand Oaks, Sage.
- LOEBER R., 1982, The stability of antisocial and delinquent child behavior, *Child Development*, 53, p. 1431-1446.
- LOEBER R., DISHION T., 1983a, Early predictors of male delinquency : a review, *Psychological Bulletin*, 94, p. 68-99.
- LOEBER R., DISHION T., 1983b, Boys who fight : familial and antisocial correlates, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 52, p. 759-768.
- LOEBER R., LEBLANC M., 1990, Toward a developmental criminology, in TONRY M., MORRIS N., eds., *Crime and Justice. An Annual Review of Research*, Chicago, Chicago University Press, vol. 12, p. 375-437.
- LOEBER R., STOUTHAMER-LOEBER M., 1986a, La prédiction de la délinquance, *Criminologie*, 19, 2, p. 49-77.
- LOEBER R., STOUTHAMER-LOEBER M., 1986b, Family factors as correlates and predictors of juvenile conduct problems and delinquency, in TONRY M., MORRIS N., eds., *Crime and Justice. An Annual Review of Research*, vol. 7, p. 29-150.
- LOEBER R., STOUTHAMER-LOEBER M., 1987, Prediction, in QUAY H., ed., *Handbook of Juvenile Delinquency*, New York, John Wiley, p. 235-282.

- LOEBER R., STOUTHAMER-LOEBER M., VAN KAMMEN W., FARRINGTON D., 1991, Initiation, escalation and desistance in juvenile offending and their correlates, *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82 (1), p. 36-82.
- LORCERIE F., 1999, Sur la mise en cause des familles par l'école, *Informations sociales*, 73-74, p. 128-135.
- MACCOBY E., MARTIN J., 1983, Socialization in the context of the family : parent-child interaction, in HOLLIN C., HOWELLS K., eds., *Handbook of Child Psychology*, vol. 4 : *Socialization, Personality and Social Development*, New York, Mussen.
- MALEWSKA-PEYRE H., éd., 1982, *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés*, Paris, La Documentation française.
- MALEWSKA-PEYRE H., 1991, La socialisation en situation de changement culturel, in PEYRE H., TAP P., eds., 1991, p. 195-218.
- MALEWSKA-PEYRE H., 1997, Construction des identités et stratégies contre la dévalorisation par la xénophobie, *Migrations-Santé*, 90, p. 9-20.
- MALEWSKA H., GACHON C., et al., 1988, *Le travail social et les enfants de migrants : racisme et identité*, Paris, L'Harmattan.
- MALEWSKA H., PEYRE V., 1973, *Délinquance juvénile, famille, école et société*, Vaucresson, CFRES.
- MALEWSKA-PEYRE H., TAP P., eds., 1991, *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MALINOSKY-RUMMELL R., HANSEN D., 1993, Long-term consequences of childhood physical abuse, *Psychological Bulletin*, 114 (1), p. 68-79.
- MARSHALL W., 1994, Pauvreté des liens d'attachement et déficiences dans les rapports intimes chez les agresseurs sexuels, *Criminologie*, 27 (2), p. 55-69.
- MARTIN C., 1997, *L'après divorce. Lien social et vulnérabilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- MATSUEDA R., HEIMER K., 1987, Race, family structure and delinquency : a test of differential association and social control theories, *American Sociological Review*, 52, p. 826-840.
- McCORD J., 1982, A longitudinal study of the link between broken homes and criminality, in GUNN J., FARRINGTON D., eds., *Abnormal Offenders, Delinquency and the Criminal Justice System*, New York, Wiley, p. 113-128.
- McCORD J., 1991, Family relationships, juvenile delinquency, and adult criminality, *Criminology*, 29 (3), p. 397-417.
- McCORD W., McCORD J., 1959, *Origins of Crime : a New Evaluation of the Cambridge Somerville Study*, New York, Columbia University Press.
- MEULDERS-KLEIN M.-T., THERY I., eds., 1993, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan.

- MIECH R., CASPI A., MOFFITT T., WRIGHT B., SILVA P., 1999, Low socioeconomic status and mental disorders : a longitudinal study of selection and causation during young adulthood, *American Journal of Sociology*, 104 (4), p. 1096-1131.
- MOFFITT T., 1990, Juvenile delinquency and attention deficit disorder : developmental trajectories from age 3 to age 15, *Child Development*, 61, p. 893-910.
- MOFFITT T., 1993, Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior ; a developmental taxonomy, *Psychological Review*, 100, p. 674-701.
- MONTAGNER H., 1988, *L'attachement, les débuts de la tendresse*, Paris, Odile Jacob.
- MORASH M., RUCKER L., 1989, An exploratory study of the connection of mother's age at childbearing to her children's delinquency in four data sets, *Crime and Delinquency*, 35 (1), p. 45-93.
- MUCCHIELLI L., éd., 1994, *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan.
- MUCCHIELLI L., 1998, *La découverte du social, Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, Éditions La Découverte.
- MUCCHIELLI L., 1999a, Pour une psychologie collective : l'héritage durkheimien d'Halbwachs et sa rivalité avec Blondel durant l'entre-deux-guerres, *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1, p. 101-138.
- MUCCHIELLI L., 1999b, Quelques interrogations épistémologiques sur la psychiatrie criminologique française, *Revue internationale de criminologie et de police scientifique et technique*, 4, p. 461-487.
- MUCCHIELLI L., 1999c, Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France des années 1990, *Actuel Marx*, 26, p. 85-108.
- MUCCHIELLI L., 1999d, Le Rap et l'image de la société chez les jeunes des cités, *Questions pénales*, XI (3), p. 1-4.
- NAGIN D., POGARSKY G., FARRINGTON D., 1997, Adolescent mothers and the criminal behavior of their children, *Law and Society Review*, 31, p. 137-162.
- NEYRAND G., 2000, *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, Presses universitaires de France.
- NYE I., 1958, *Family Relationships and Delinquent Behavior*, New York, Wiley.
- OSOFSKY J., EBERHART-WRIGHT A., WARE L., HANN D., 1993, Les enfants de mères adolescentes : un groupe à risque du point de vue psychopathologique, *Psychiatrie de l'enfant*, 36 (1), p. 253-287.
- PATERNOSTER R., 1988, Examining three wave deterrence models : a question of temporal order and specification, *Journal of Criminal Law and Criminology*, 79 (1), p. 135-179.
- PATTERSON G., CROSBY L., VUCHINICH S., 1992, Predicting risk for early police arrest, *Journal of Quantitative Criminology*, 8, p. 335-355.
- PATTERSON G., DEBARYSHE B., RAMSEY E., 1989, A developmental perspective on antisocial behavior, *American Psychologist*, 44, p. 329-335.
- PATTERSON G., DISHION T., 1985, Contributions of families and peers to delinquency, *Criminology*, 23 (1), p. 67-79.
- PATTERSON G., REID J., DISHION T., 1992, *Antisocial Boys*, Eugene, Castilia.

- PERCHERON A., 1991, Représentations de la loi et de la justice chez les Français de 16 à 21 ans, *Droit et société*, 19, p. 377-387.
- PITROU A., 1978, *La vie précaire. Des familles face à leurs difficultés*, Paris, Rapport pour la CNAF.
- POLLOCK V., BRIERE J., SCHNEIDER L., RNOP J., MEDNICK S., GOODWIN D., 1990, Childhood antecedents of antisocial behavior : parental alcoholism and physical abusiveness, *American Journal of Psychiatry*, 147 (10), p. 1290-1293.
- PORTES P., HAAS R., BROWN J., 1991, Identifying family factors that predict children's adjustment to divorce, *Journal of Divorce and Remarriage*, 15 (1-2), p. 87-103.
- POUSSIN G., SAYN I., 1990, *Un seul parent dans la famille. Approche psychologique et juridique de la famille monoparentale*, Paris, Centurion.
- PRIOUX F., 1994, Le droit et les familles non mariées en France, *Population*, 6, p. 1347-1374.
- QUAY H., ed., 1987, *Handbook of Juvenile Delinquency*, New York, John Wiley.
- RANKIN, J., 1983, The family context of delinquency, *Social Problems*, 30 (4), p. 466-479.
- RANKIN, J., KERN R., 1994, Parental attachments and delinquency, *Criminology*, 32 (4), p. 495-515.
- RANKIN, J., WELLS L., 1990, The effects of parental attachments and direct controls on delinquency, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27 (2), p. 140-165.
- REISS A., 1988, Co-offending and criminal careers, in TONRY M., MORRIS N., eds., *Crime and Justice. An Annual Review*, Chicago, Chicago University Press, vol. 10, p. 117-170.
- REISS A., FARRINGTON D., 1991, Advancing knowledge about co-offending : results from a prospective longitudinal survey of London males, *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82 (2), p. 360-395.
- RILEY D., SHAW M., 1985, *Parental Supervision and Juvenile Delinquency*, London, Home Office Research and Planning Unit, n°83.
- RITTENHAUS J., MILLER J., 1984, Social learning and teenage drug use : an analysis of family dyads, *Health Psychology*, 3, p. 329-346.
- ROBERT Ph., LASCOUMES P., 1974, *Les bandes d'adolescents. Une théorie de la ségrégation*, Paris, Editions Ouvrières.
- ROHNER R., BOURQUE S., ELORDI C., 1996, Children's perceptions of corporal punishment, caretaker acceptance and psychological adjustment in a poor biracial southern community, *Journal of Marriage and the Family*, 58, p. 842-852.
- ROSEN L., 1985, Family and delinquency : structure or function ?, *Criminology*, 23 (3), p. 553-573.
- ROSENBAUM J., 1989, Family disfunction and female delinquency, *Crime and Delinquency*, 35 (1), p. 31-44.
- ROSS C., MIROWSKY J., 1999, Parental divorce, life-course disruption and adult depression, *Journal of Marriage and the Family*, 61, p. 1034-1045.
- ROUSSEL L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- ROWE D., FARRINGTON D., 1997, The familial transmission of criminal convictions, *Criminology*, 35 (1), p. 177-201.

- RUTTER M., 1980, *Changing Youth in a Changing Society. Patterns of Adolescent Development and Disorder*, Cambridge, Harvard University Press.
- SAMPSON R., 1986, Effects of socioeconomic context on official reaction to juvenile delinquency, *American Sociological Review*, 51, p. 876-885.
- SAMPSON R., 1993, Linking time and place : dynamic contextualism and the future of criminological inquiry, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30 (4), p. 426-444.
- SAMPSON R., LAUB J., 1990, Crime and deviance over the life course : the salience of adult social bonds, *American Sociological Review*, 55, p. 609-627.
- SAMPSON R., LAUB J., 1993, *Crime in the Making : Pathways and Turning Points through Life*, Cambridge, Harvard University Press.
- SAMPSON R., LAUB J., 1994, Urban poverty and the family context of delinquency : a new look at structure and process in a classic study, *Child Development*, 65, p. 523-540.
- SCHNEIDER W., 1990, *Quality and Quantity. The Quest for Biological Regeneration in Twentieth-Century France*, New York, Cambridge University Press.
- SELOSSE J., éd., 1972, *Le rôle de l'école dans la prévention de la délinquance juvénile*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- SEYDLITZ R., 1991, The effects of age and gender on parental control and delinquency, *Youth and Society*, 23 (2), p. 175-201.
- SHORT J., 1998, Predictors of substance use and mental health of children of divorce : a prospective analysis, *Journal of Divorce and Remarriage*, 29 (1-2), p. 147-166.
- SIMONS R., LORENZ F., WU C., CONGER R., 1993, Marital and spouse support as mediator and moderator of the impact of economic strain upon parenting, *Developmental Psychology*, 29, p. 368-381.
- SIMONS R., WHITBECK L., CONGER R., WU C., 1991, Intergenerational transmission of harsh parenting, *Developmental Psychology*, 27, p.159-171.
- SIMONS R., WU C., CONGER R., LORENZ F., 1994, Two routes to delinquency : differences between early and late starters in the impact of parenting and deviant peers, *Criminology*, 32 (2), p. 247-275.
- SINGLY de F., éd., 1991, *La famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- SINGLY de F., 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- SINGLY de F., 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- SINGLY de F., 1997, L'enfant ni roi, ni victime de sa famille, in LANGOUËT G., éd., 1997, p. 203-223.
- SMITH C., THORNBERRY T., 1995, The relationship between childhood maltreatment and adolescent involvement in delinquency, *Criminology*, 33 (4), p. 451-478.
- SNYDER J., PATTERSON G., 1987, Family interaction and delinquent behavior, in QUAY H., ed., 1987, p. 216-243.
- SOUSSIGNAN R., TREMBLAY R., CHARLEBOIS P., GAGNON C., 1987, Quatre catégories de garçons agressifs à la maternelle : différences comportementales et familiales, *Enfance*, 40 (3), p. 359-372.
- SOUTOUL J.-H., CHEVRANT-BRETON O., éd., 1994, *Les agressions sexuelles de l'adulte et du mineur*, Paris, Ellipses.

- STRAUS M., YODANIS C., 1996, Corporal punishment in adolescence and physical assaults on spouses in later life : what accounts for the link ?, *Journal of Marriage and the Family*, 58, p. 825-841.
- STROBEL P., 1999, Irrresponsables, donc coupables, *Informations sociales*, 73-74, p. 24-41.
- SULLEROT E., 1992, *Quels pères ? Quels fils ?*, Paris, Fayard.
- SULLEROT E., 1997, *Le grand remue-ménage : la crise de la famille*, Paris, Fayard.
- TAP P., 1988, *La société pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Paris, Dunod.
- TAP P., 1991, Socialisation et construction de l'identité personnelle, in MALEWSKA-PEYRE H., TAP P., éd., 1991, p. 49-73.
- TAP P., MALEWSKA-PEYRE H., éd., 1993, *Marginalités et troubles de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- THERY I., 1993, *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.
- THERY I., 1996, Normes et représentations de la famille au temps du démariage. Le cas des liens fraternels dans les fratries recomposées, in LE GALL D., MARTIN C., éd., 1996, p. 151-176.
- THERY I., 1998, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Odile Jacob-La documentation française.
- THORNBERRY T., 1987, Toward a interactional theory of delinquency, *Criminology*, 25 (4), p. 863-891.
- THORNBERRY T., LIZOTTE A., KROHN M., FARNWORTH M., JANG S. J., 1991, Testing interactional theory : an examination of reciprocal causal relationships among family, school and delinquency, *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82 (1), p. 3-35.
- TONRY M., OHLIN L., FARRINGTON D., ADAMS K., EARLS F., ROWE D., SAMPSON R., TREMBLAY R., 1991, *Human Development and Criminal Behavior. New Ways of Advancing Knowledge*, New York, Springer Verlag.
- TREMBLAY R., 2000, The development of physical aggression during childhood and the prediction of later dangerousness, in PINARD G., PAGANI L., eds., *Clinical Assessment of Dangerousness*, London, Cambridge University Press.
- TREMBLAY R., PIHL R., VITARO F., DOBKIN P., 1994, Predicting early onset of male antisocial behavior from preschool behavior, *Archives of General Psychiatry*, 51, p. 732-738.
- TREMBLAY R., BOULERICE B., HARDEN P., McDUFF P., PERUSSE D., PIHL R., ZOCCOLILLO M., 1996, Do children in Canada become more aggressive as they approach adolescence ?, in Human Resources Development Canada, éd., *Growing Up in Canada. National Longitudinal Survey of Children and Youth*, Ottawa, Statistics Canada, p. 127-137.
- TREPANIER J., 1995, Les délinquants et leurs familles, *Revue de droit pénal et de criminologie*, 75 (2), p. 119-142.
- TYGART C., 1991, Juvenile delinquency and number of children in a family, *Youth and Society*, 22 (4), p. 525-536.
- VAILLANT M., 1995, Rodogune, *Informations sociales*, 46, p. 60-72.
- VAILLANT M., 1998, L'ordinaire de la violence. De la famille à la cité, *Espace Social. Revue de l'Association du Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert*, 5, p. 61-69.

- VALENZUELA A., TREMBLAY R., SAUCIER J.-F., 1992, Le contact physique dans l'interaction chez les familles ayant des garçons agressifs, *Enfance*, 46 (4), p. 417-134.
- VIAUX J.-L., 1997, *L'enfant et le couple en crise*, Paris, Dunod.
- VIGIL J., ed., 1990, *Barrio Gangs, Street Life and Identity in Southern California*, Austin, University of Texas Press.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1996, La démographie aux prises avec les nouveaux comportements familiaux, in LE GALL D., MARTIN C., 1996, p. 31-55.
- VON VOORHIS P., CULLEN F., MATHERS R., GARNER C., 1988, The impact of family structure and quality on delinquency : a comparative assessment of structural and functional factors, *Criminology*, 26 (2), p. 235-261.
- WALGRAVE L., 1992, *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale*, Genève-Paris, Médecine et Hygiène-Méridiens Klincksieck.
- WEISS R., 1979, Growing up a little faster : the experience of growing up in a single-parent household, *Journal of Social Issues*, 35 (4), p. 97-111.
- WELLS L., 1989, Self-enhancement through delinquency : a conditional test of self-derogation theory, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 26 (2), p. 226-252.
- WELLS L., RANKIN J., 1985, Broken homes and juvenile delinquency : an empirical review, *Criminal Justice Abstracts*, 17 (2), p. 249-272.
- WELLS L., RANKIN J., 1986, The broken homes model of delinquency : analytic issues, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 23 (1), p. 68-93.
- WELLS L., RANKIN J., 1988, Direct parental control and delinquency, *Criminology*, 26 (2), p. 263-285.
- WELLS L., RANKIN J., 1991, Families and delinquency: a meta-analysis of the impact of broken homes, *Social Problems*, 38 (1), p. 71-93.
- WIDOM C., 1989, The cycle of violence, *Science*, 244, p. 160-166.
- WIDOM C., AMES A., 1994, Criminal consequences of childhood sexual victimization, *Child Neglect and Abuse*, 18, p. 303-318.
- WILKINSON K., 1980, The broken home and delinquent behavior : an alternative interpretation of contradictory findings, in HIRSCHI T., GOTTFREDSON M., eds., p. 21-42.
- WILKINSON K., STITT G., ERICKSON M., 1982, Siblings and delinquent behavior : an exploratory study of a neglected family variable, *Criminology*, 20 (1), p. 111-126.
- WILSON H., 1980, Parental supervision : a neglected aspect of delinquency, *The British Journal of Criminology*, 20 (3), p. 203-235.
- WILSON H., 1987, Parental supervision re-examined, *British Journal of Criminology*, 27 (3), p. 275-301.
- ZAOUCHE-GAUDRON C., LE CAMUS J., 1996, Le rôle du père dans le développement psychologique de l'enfant, *Informations sociales*, 1996, n°56, p. 43-50.